

République algérienne démocratique et populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Université Hassiba Benbouali de chlef
Faculté des langues étrangères
Département de français



LINGUISTIQUE GENERALE

MASTER1 TRADUCTION – FRANÇAIS-ARABE- FRANÇAIS

Cours présenté par :
Dre. MOKHTAR SAIDIA Nawal
Maître de conférences A

TABLES DES MATIERES

PREMIERE PARTIE

DEFINITION DES CONCEPTS ET COURANTS DE LINGUISTIQUE

CHAPITRE. 1 : APERÇU HISTORIQUE

Cours n°1. La linguistique

1.2. La phonétique

1.3. La phonologie

1.4. La morphologie

1.5. La syntaxe

1.6. La sémantique

1.7. La lexicologie

1.8. La grammaire

1.9. La stylistique

Cours n°2. La philologie

Cours n°3. La grammaire traditionnelle

CHAPITRE 2. LA THEORISATION DE LA LINGUISTIQUE MODERNE

Cours n° 1 : Saussure et le structuralisme

1. La théorie structuraliste

2. Les différents courants structuralistes

Cours n°2. Les concepts fondamentaux de la linguistique saussurienne

1. La nature du signe linguistique

2. Langage, langue et parole

3. Synchronie et diachronie

4. Le système

5. Paradigme et syntagme

Cours n°3. Le structuralisme au sens large

Cours N°4. L'école de Prague

Introduction

1. Qu'est-ce que Prague au début des années 20 ?

2. Sous quelle bannière théorique se rangent les slavistes de Prague ?

3. Quelle place occupe aux yeux des Praguais la phonologie dans la théorie linguistique ?

Cours n°5. La linguistique fonctionnelle d'André Martinet

Introduction

1- La notion d'économie linguistique

2- La double articulation

a-1-les monèmes autonomes

a-2-les monèmes fonctionnels

a-3-les monèmes dépendants

b-1-les lexèmes (ou monèmes lexicaux) :

b-2-Les morphèmes (ou monèmes grammaticaux ou grammèmes)

3-2- La seconde articulation ne concerne que le plan de l'expression.

a- Les phonèmes

b- Le découpage de la chaîne parlée est nécessaire pour faire sens.

c- L'analyse en traits distinctifs :

c-1-Sur le plan syntagmatique : les pressions assimilatrices.

2-Sur le plan paradigmatique : les pressions dissimilatrices.

d- Phonologie diachronique

Cours N°6 : Le distributionnalisme

Introduction

1. Les facteurs de son apparition

2. Les principes de l'analyse structurale : le distributionnalisme

3. Le béhaviorisme

4. Les caractéristiques de la méthode

- Les combinaisons et les hiérarchies
- Le principe de l'immanence
- 5. La méthode :
- Le corpus
- La technique de la segmentation de la chaîne parlée
- Les environnements
- La distribution
- La classe distributionnelle ou classe formelle
- L'analyse en constituants immédiats

Cours N°7 : LA GLOSSEMATIQUE

Cours N°8 : La linguistique Générative de Noam CHOMSKY

Introduction

1. La linguistique

2. La conception de Chomsky

- Un fondement biologique du langage
- L'indépendance du langage et de la cognition

3. Interpréter autrement l'apport de Chomsky ?

DEUXIEME PARTIE

CHAPITRE 1. LINGUISTIQUE GENERALE ET TRADUCTION

Cours n°1 : Les finalités de la linguistique générale

- La typologie linguistique
- Les types d'universaux

Cours n°2 : Les universaux fonctionnels

- Des fonctionnalités identiques
- Des propriétés communes

Cours n°3 : Les universaux conceptuels

- La démarche analytique
- Les universaux d'expérience
- **Les primitives sémantiques**
- La circularité
- L'ordination
- **Cours n°4 : La traduction comme contact de langues**

CHAPITRE 2. LES THEORIES LINGUISTIQUES DE LA TRADUCTION

Cours n°1 : La « stylistique comparée » : Jean Darbelnet, Jean-Paul Vinay

Cours n°2 : Les procédés techniques de la traduction

Cours n°3 : Traductologie linguistique théorique- Georges Mounin

Cours n°4 : Traductologie linguistique appliquée- John Catford

Cours n°5 : Traductologie linguistique communicationnelle

Cary, Jacobson, Nida

Cours n°6 : La science de la traduction - Eugene Nida (1914-2011)

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Introduction

Pendant longtemps, linguistes et traducteurs ont travaillé séparément et se sont ignorés mutuellement. C'est seulement récemment que l'idée d'une association entre linguistique et traduction a été lancée. Parmi les linguistes qui préconisent une telle association George MOUNIN qui considère l'ignorance complète de l'existence de la traduction par tous les traités de linguistique comme « le plus grand scandale de la linguistique contemporaine »¹, en même temps, il invite les traducteurs à faire « une réflexion linguistique » sur la traduction.

➤ Pourquoi est-il utile d'étudier l'histoire des théories linguistiques de la traduction ?

Aborder les théories linguistiques de la traduction dans leur évolution chronologique permet de les comparer, de comprendre une partie de l'histoire des idées et de s'ouvrir à l'échange des idées différentes. Connaître différents paradigmes théoriques relatifs à la traduction permet au traducteur de défendre ses positions, ses décisions, mais aussi d'être plus ouvert envers d'autres solutions, de chercher plusieurs solutions possibles. Il est vrai que cela n'est pas forcément la voie la plus rapide, ni la plus rentable à court terme, mais c'est certainement une voie qui mène à l'amélioration du travail du traducteur et à l'autoréflexion de celui-ci. Connaître différentes théories peut ouvrir l'âme du traducteur à chercher tout une gamme de solutions les plus variées, et peut aussi faciliter au traducteur la justification voire la défense nécessaire de ses choix.

➤ Prérequis :

Pour que les étudiants soient en mesure de tirer profit de ce cours, il faut qu'ils aient une idée plus ou moins claire en ce qui se rapporte à :

- **L'évolution de la linguistique générale**
- **Définition des concepts et courants linguistique**

¹ George Mounin, *Les problèmes théoriques de la traduction*, Paris : Gallimard, p.8.

- **La relation entre la linguistique générale et la traduction**

➤ **Objectifs**

Ce cours (Linguistique générale) permet à l'étudiant de :

- Situer dans l'histoire les différentes étapes ayant marqué l'évolution de la linguistique à travers les siècles.
- Définir correctement les concepts clés de la linguistique générale.
- Découvrir quelques questions relatives aux différentes approches qui marquent la relation entre la linguistique et la traduction.
- Apporter un panorama des théories linguistiques de la traduction (1950-1960)

PREMIERE PARTIE

DEFINITION DES CONCEPTS ET COURANTS DE LINGUISTIQUE

CHAPITRE. 1 : Aperçu historique

Introduction

On ne peut aborder la linguistique générale sans donner au préalable un bref aperçu des doctrines qui se sont succédées depuis plus de deux millénaires et qui en font une des plus anciennes sciences humaines.

La grammaire est née vers le III^e siècle avant notre ère, de la nécessité d'expliquer des textes archaïques qui n'étaient plus très bien compris. Son objet était alors d'étudier des textes figés et d'enseigner la langue en fonction des textes des grands auteurs, dont l'exemple devait déterminer l'usage.

Ainsi, s'est formée la grammaire traditionnelle, dont le caractère essentiel est d'être normative et d'édicter des règles. La grammaire se définit alors comme l'art qui enseigne à écrire et à parler correctement; elle codifie et édicte l'ensemble des règles faisant autorité dans un parler donné en vertu d'une norme établie par les théoriciens ou acceptée par l'usage. Cette tradition s'est perpétuée à travers les siècles. Le XVII^e siècle est marqué par la notion de "bon usage", norme d'origine littéraire, soumise aux exigences de pureté et de rigueur de la période classique.

Le XVIII^e siècle va surtout s'intéresser à la nature et à l'origine des langues. Il voit dans le langage le reflet et l'instrument de la pensée, et établit les règles de la grammaire en fonction de la logique et de l'art de penser.

Le XIX^e siècle est dominé par le développement de la grammaire historique et celui de la grammaire comparée.

La grammaire comparée s'est développée à partir de la découverte du sanskrit. Elle a établi les parentés et les affinités entre les langues. La comparaison des diverses langues a permis de classer les langues par famille et de dégager notamment la notion de famille des langues indo-européennes.

La grammaire historique s'est développée dans le prolongement de la grammaire comparée. Elle se propose d'expliquer et de reconstituer les faits linguistiques en comparant les textes anciens et les textes contemporains. Ainsi la connaissance de l'origine et de l'évolution des phénomènes linguistiques sert à expliquer la situation actuelle de la langue. Ces comparaisons peuvent amener à croire qu'une logique préside à l'évolution des faits et que le fonctionnement d'une langue ne s'explique que par son histoire.

Au début du XXe siècle une science nouvelle s'est constituée, radicalement novatrice et originale, au milieu des recherches historiques et comparatistes. Enfin Saussure vint..., qui en est le véritable initiateur. Dans son Cours de linguistique générale publié en 1916, il oriente la recherche dans une direction tout à fait différente de ce qui avait été entrepris jusqu'alors, et devient le fondateur de la linguistique moderne. Saussure définit l'objet de la linguistique en distinguant:

- le langage, faculté de symboliser,
- la langue, ensemble des conventions sociales permettant l'exercice de cette faculté,
- la parole, réalisation individuelle de la langue.

Il pense qu'il faut écarter le point de vue historique, pour ne s'intéresser qu'à un état de langue à un moment donné, ou du moins ne pas mélanger les deux études, la deuxième étant pour lui la plus importante.

Saussure définit la langue comme un système où les éléments se tiennent tous, de telle sorte, que lorsqu'un des éléments du système est changé, tout le reste se trouve modifié.

Il s'intéresse enfin à l'analyse des rapports entre la langue et la société.

La distinction entre la grammaire (activité normative) et la linguistique (étude scientifique) est relativement récente. Même si au XIXe siècle l'étude du langage se constitue sur des bases objectives, de plus en plus distinctes de l'art du bien dire, elle continue à porter le nom de grammaire. Mais dans ce cas, grammaire est synonyme de linguistique.

Cours n°1. La linguistique

La linguistique est l'étude scientifique du langage humain. Elle décrit les langues du monde, leur histoire et leur fonctionnement, et étudie le langage comme activité humaine.

La linguistique comprend notamment l'étude:

- des sons : phonétique
 - des formes : phonologie
 - des structures : morphologie
 - des mots : syntaxe
 - des termes : lexicologie
 - des sens : terminologie
 - du sens : sémantique
 - du style : stylistique
 - de l'histoire : étymologie
- } Grammaire

2. La phonétique

La phonétique est l'étude scientifique de l'émission et de la réception des sons qui composent le langage humain. Elle s'intéresse d'une part à l'étude physique des sons et d'autre part à l'étude de leur production par l'appareil phonatoire, sans tenir compte de leur appartenance à une langue. La phonétique utilise en particulier les données de la physique et de la physiologie. Elle ressortit du domaine de la parole.

La phonétique se divise en cinq parties:

1. *La phonétique générale* qui est l'étude de l'ensemble des possibilités acoustiques et du fonctionnement de l'appareil phonatoire.
2. *La phonétique descriptive* qui est l'étude des particularités phonétiques d'une langue donnée.
3. *La phonétique historique* qui est l'étude de l'évolution du système phonétique d'une langue.
4. *La phonétique corrective* qui essaie de corriger les difficultés d'expression.

5. *La phonétique comparative* qui consiste à comparer les systèmes phonétiques des différentes langues.

3. La phonologie

La phonologie est l'étude des sons d'une langue donnée et de leurs rapports les uns avec les autres. Elle vise à identifier les éléments phoniques d'une langue et à les classer selon leur fonction dans cette langue, en dégagant des oppositions. La phonologie détermine les distinctions phonétiques qui, dans une langue donnée, ont une valeur différentielle. Elle appartient au domaine de la langue.

En effet, les éléments phoniques ne peuvent se définir uniquement en termes physiques ou physiologiques. Ils n'ont de réalité linguistique qu'envisagés à l'intérieur d'un système phonologique qui varie d'une langue à l'autre et ils se définissent par l'ensemble des relations qu'ils entretiennent avec les éléments du système.

Le phonème est l'élément sonore minimal produit par les organes de la parole et qui a une valeur distinctive dans une langue. Les phonèmes (voyelles, consonnes, semi-consonnes) sont caractérisés les uns par rapport aux autres par des traits pertinents (sonorité, nasalité, etc.).

4. La morphologie

La morphologie est l'étude de la forme des mots et des groupes de mots. Elle vise à définir chaque catégorie ou classe de mots par un ensemble de caractéristiques formelles. La morphologie comprend notamment l'étude du nombre, du genre, des déclinaisons, des conjugaisons, etc., aussi bien que l'étude des procédés de formation des mots.

Le morphème est la plus petite unité linguistique dotée d'un sens. Le plus souvent, il ne coïncide pas avec le mot.

5. La syntaxe

La syntaxe est l'étude des rapports qui existent entre les groupes de mots constituant la phrase (syntagmes), les membres de ces groupes (mots) ou les relations entre les phrases dans le discours.

Un syntagme est un groupe de morphèmes ou de mots qui se suivent, qui a une certaine autonomie, et qui forme une unité dans une organisation hiérarchisée de la

phrase. Le noyau de la phrase est constitué du syntagme nominal et du syntagme verbal.

Ex. Les crayons rouges tombent.
[syntagme nominal] [syntagme verbal]

6. La sémantique

La sémantique est l'étude du langage considéré du point de vue du sens. Elle vise à rendre compte des phénomènes signifiants dans le langage. La sémantique s'intéresse à l'étude du sens des mots et des énoncés, par opposition à l'étude des formes (morphologie) et à celle des rapports entre les éléments qui constituent la phrase (syntaxe). Elle comprend l'étude des relations entre le signifié et le signifiant, des causes et des formes des changements de sens (extension, restriction, spécialisation, vieillissement, affaiblissement, néologisme, métaphore, analogie, emprunt, etc.), de la synonymie, de la polysémie, des structures du vocabulaire, etc.

7. L'étude du lexique

Le lexique est l'ensemble des mots appartenant à la langue d'une communauté, d'une activité humaine ou d'un auteur.

La lexicologie est la partie de la sémantique qui a pour objet l'étude du sens des unités lexicales. Elle vise à comprendre les structures et le fonctionnement du lexique. La lexicologie étudie les ensembles formés par les mots du lexique. Elle comprend l'étude de l'étymologie, de la composition, de la dérivation, de la néologie, etc., ainsi que les études de statistiques lexicales.

La lexicographie est le travail et la technique consistant à recenser et étudier les unités lexicales d'une langue déterminée, considérées dans leurs formes et leurs significations, et aboutissant à l'élaboration de dictionnaires de langue. La lexicographie a aussi pour objet d'étudier les méthodes utilisées par cette technique.

L'étymologie est l'étude de l'origine et de l'évolution des unités lexicales.

8. La grammaire

La grammaire est l'étude des structures morphologiques (formes) [morphologie] et syntaxiques (fonctions) [syntaxe] d'une langue.

La grammaire descriptive enregistre un état de langue donné, un ensemble de discours.

La grammaire normative donne les règles permettant de ne pas s'écarter d'un état de langue dit "correct", ou "bon usage".

La grammaire historique étudie l'histoire, l'évolution d'une langue, le passage d'un état de langue à un autre.

La grammaire comparée compare des langues apparentées.

9. La stylistique

La stylistique est l'étude de l'utilisation à des fins expressives ou esthétiques des ressources particulières d'une langue. Elle a pour objet d'étudier la manière spécifique dont un écrivain use des constructions syntaxiques ou des relations de sens ou de forme existant entre les mots. La stylistique considère aussi la manière dont les membres d'une communauté linguistique usent de certaines constructions pour traduire l'affectivité. Elle relève du domaine de la parole.

Cours n° 2 : LA PHILOGIE

Le sens du mot « philologie » (spécialement imprécis dans l'usage français) ne peut guère se définir que par opposition avec d'autres termes, parfois à peine moins vagues : linguistique, *critique littéraire*, histoire de la littérature. Le champ d'application de la philologie recouvre partiellement les divers domaines ainsi désignés, tout en conservant une spécificité qui, il est vrai, s'est beaucoup estompée durant la première moitié du XX^e siècle. Cette ambiguïté est la conséquence de l'ancienneté du mot, qui véhicule un certain nombre de notions très antérieures à la formation des sciences modernes : contradiction qu'a fait ressortir la diffusion, depuis environ 1920, des méthodes dites structurales.

Dans son acception la plus générale, la philologie peut être considérée de trois points de vue : elle vise à saisir, dans leurs manifestations linguistiques, le génie propre d'un peuple ou d'une civilisation et leur évolution culturelle ; elle résulte de l'examen des textes que nous a légués la tradition en question ; elle embrasse non seulement la littérature, mais tout l'écrit. Dans la pratique, la philologie tend à se ramener à *l'interprétation* textuelle des documents.

On peut donc dire à la fois qu'elle est et qu'elle n'est pas une discipline particulière : elle l'est, dans la mesure où elle traite de questions bien distinctes (ainsi, l'histoire des manuscrits d'un texte, la comparaison critique des variantes) ; elle ne l'est pas, dans la mesure où toutes les questions dont elle s'occupe constituent les éléments d'un système compact, le passé humain, en tant que nous cherchons à le comprendre dans le présent.

De toute manière, la philologie est ainsi liée à une conception de la continuité historique. Elle se fonde sur l'idée d'une société rassemblée par le lien du langage et dont l'existence englobe la durée entière d'une tradition : sa fonction consiste à maintenir les monuments de cette dernière dans le plus grand état de pureté, afin d'en préserver le contenu, spécialement dans les domaines où prédominent les valeurs imaginatives ou esthétiques – littérature, mais aussi, quant à leurs sources écrites.

Cours n° 3 : LA GRAMMAIRE TRADITIONNELLE

Avant de passer en revue l'évolution de la grammaire dans le temps, on commence par en donner quelques définitions.

• Définition 1 :

« la grammaire générale a pour objet d'énoncer certains principes ou axiomes auxquels obéissent toutes les langues. Dans son souci d'élaborer une théorie de la phrase comme partie ou aspect de la logique formelle, afin de systématiser l'étude des propositions et des jugements² ».

• Définition 2 :

« c'est l'étude et la description des structures syntaxiques, morphologiques et phonétiques d'une langue³ ».

• Définition 3 :

« la grammaire est l'étude systématique d'une langue, elle comprend :

-la phonétique ou sciences des sons du langage.

- la lexicologie ou science des mots à laquelle se rattachent : la morphologie, la prononciation, l'orthographe, l'étymologie, la sémantique.

- la syntaxe ou l'ensemble des règles qui concernent le rôle et les relations des mots dans la phrase »⁴.

La grammaire comparée ou la linguistique historique

Comme le terme l'indique en lui-même, le comparatisme est « le principe de comparer entre elles les langues pour tenter de cerner certaines parentés, certaines filiations, et vieux rêve de la monogénèse, retrouver la langue-mère, celle dont serait sorties toutes les autres ».

Cette dénomination consacrée au développement de la linguistique au XIXe siècle englobe en réalité deux moments de la discipline.

Appelée aussi grammaire comparée « elle consiste à établir les liens de parenté existant entre deux ou plusieurs idiomes éloignés dans le temps et le plus souvent

² Dictionnaire de linguistique

³ Dictionnaire encyclopédique Larousse

⁴Précis de grammaire française

dans l'espace.

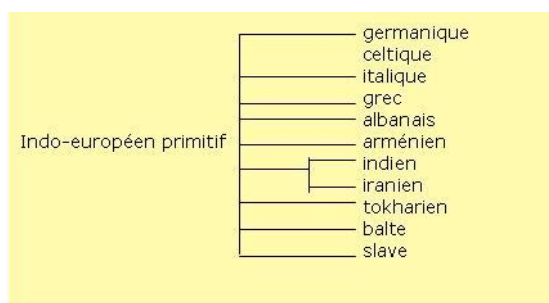
Elle s'est infléchi, ensuite, en linguistique historique avec un programme explicite de reconstituer dans le détail l'intervalle et les lignes d'évolution inaccessibles, qui lient dans une relation de dépendance ou de filiation une langue B actuelle ou tardive à une langue A qui lui est chronologiquement et culturellement antérieure ». Le dictionnaire de linguistique ainsi que celui des sciences du langage ou la linguistique comparée comme une branche de la linguistique qui s'occupe de comparer des langues différentes ou une même langue à des moments différentes de son évolution (par opposition à la linguistique descriptive). Son élaboration commença avec avec J.G HERDER, J.GRIMM, A.W et F.Von Schlegel et W.VonHumbolott, mais surtout après la découverte du sanskrit par W.Jones avec F.Bopp, R.Rasle, A Schleicher et la découverte d'une parenté entre langue indo-européennes ou indo- germaniques, ils les présentent comme des transformations naturelles (par héritage d'une même langue-mère qui n'est pas directement connue mais dont on fait la reconstitution. Ils essayent d'établir des correspondances entre les langues confrontation des mots (surtout le vocabulaire usuel) de deux langues ou plusieurs langues données.

Il peut y avoir ressemblance pour la forme et le sens entre certains mots, comme en anglais et en allemand son et sohn, have et habe ; on pose alors, pour chacun de ces mots l'hypothèse qu'ils remontent à une forme unique qui a évolué de deux manières différentes.

La grammaire comparée s'est confondue avec la grammaire historique car elle est née et s'est développée à l'époque romantique férue d'histoire nationale et de culture populaire ; d'où la tendance à admettre que chaque langue reflète les modes de pensée du peuple qui l'utilise et que l'unité de langue correspond à l'unité de race. La famille indo-européenne, représentée par la plupart des langues d'Europe, a fourni à la grammaire comparée la meilleure matière de recherche grâce au nombre important des textes conservés. Il est possible de prouver l'existence d'une famille indo-européenne par le simple examen de l'état contemporain de chacune des langues. Les comparatistes ont appliqué ces méthodes à d'autres langues telles que :

le fox, le cree, le menominee, l'ojobwa ; ce qui a permis de décrire le porto-algonkin central. On a pu établir aussi des liens entre les langues africaines. Par ailleurs, les auteurs du dictionnaire des sciences du langage précisent que la comparaison de deux langues est avant tout comparaison de leurs éléments grammaticaux. Turgot avait présenté comme une garantie nécessaire pour l'étymologiste, qu'il ne tente pas d'expliquer les mots pris globalement mais leurs éléments constitutifs. Dès la fin du 18ème siècle, la discussion s'articula sur ce qui est le plus intéressant des éléments à retenir, il fallait éliminer de la comparaison tout ce qui risque d'avoir été emprunté par une langue à une autre, les éléments grammaticaux ne présentent guère de risque puisqu'ils constituent des systèmes cohérents (système ce cas – personne, de temps...). C'est pourquoi la comparaison des langues a été considérée essentiellement, au début du 19ème siècle comme comparaison de leur éléments grammaticaux d'où le terme de **grammaire comparée**. La linguistique du 19ème siècle a permis de façon assez rigoureuse d'établir les familles de langue au moyen de disciplines dites historiques (**grammaire, philologie, linguistique**..).

On reprend à ce niveau l'arbre généalogique ainsi que la classification proposé par le dictionnaire de linguistique de Dubois. p196.



En plus des langues indo-européennes, on retrouve :
- Finno-ougrien, altaïque et langue caucasiennes : la famille finno-ougrienne comprend essentiellement le finnois, langue officielle de la Finlande, l'estonien, et le hongrois ou magyar, mais aussi le lapon, le mordve, le tchérémissé, le votiak et les

langues samoyèdes.

- La famille altaïque se subdivise en branches turque (turc, azéri d'Azerbaïdjan, kirghiz, ouzbek, turkmène, kazakh) mongole et mandchoue (mandchou et tOUNGHOUSE).

- Les langues du Caucase.

- Les familles chamito-sémitique : la famille chamito-sémitique ou afro-asiatique se subdivise en cinq branches : la branche sémitique est représentée actuellement par l'hébreu, l'arabe littéral et les diverses langues arabes (souvent dites dialectes) et les langues éthiopiennes (amharique, tigré ou tigrina, guèze ou éthiopien).

-Les familles soudanaises

-La famille nigéro-congolaise.

-Les langues d'Asie orientale et de Polynésie.

- Les langues américaines.

Les Néo-grammairiens

A la fin du 19^{ème} siècle, une nouvelle sensibilité émerge, elle se fonde sur un souci de scientificité dans l'étude des langues. Influencés par les idées positivistes de l'époque, les néo-grammairiens critiquent les comparatistes sur plusieurs points. Cette nouvelle vague est déclenchée à l'université de Leipzig autour des travaux de G.Curtius, G.I.Ascoli, A. Leskien, M. Paul, K. Brugmann. Pour eux la linguistique historique doit être explicative, il ne s'agit plus seulement de constater et de décrire des changements mais de trouver leurs causes, l'explication doit être de type positif analogue à celle des sciences de la nature et non d'explications philosophiques. Pour mener à bien cette recherche des causes, on doit étudier le changement dans une durée limitée. Mieux que de comparer des états de langue très distants, on prend le passage d'un état à celui qui le suit. Une des causes sur laquelle ils mettent l'accent, ce sont les régularités des lois phonétiques qui peuvent être expliquées d'un point de vue physiologique. Un deuxième type de cause est psychologique : l'analyse fondée sur les lois de l'association des idées. Enfin d'après Pottier, les grammaires traditionnelles ont tendance à centrer leur

intérêt sur la reconnaissance : le point de départ est constitué par des textes ou des phrases qu'on analyse d'où la recherche de critères formels sur lesquels l'élève pourra se fonder.

Par contre, la grammaire de production tente d'imaginer les mécanismes qui conduisent l'émetteur à fabriquer des textes à partir de ses propres intentions de signification.

En fin de compte enseigner le français, revient à apprendre à produire des énoncés satisfaisants à la fois sémantiquement et syntaxiquement.

CHAPITRE 2

LA THEORISATION DE LA LINGUISTIQUE MODERNE

Introduction

Cours n°1. Saussure et le structuralisme

1. La théorie structuraliste
2. Les différents courants structuralistes

Cours n°2. Les concepts fondamentaux

1. La nature du signe linguistique
2. Langage, langue et parole
3. Synchronie et diachronie
4. Le système
5. Paradigme et syntagme

Cours n°3. Le structuralisme au sens large

Conclusion

Introduction

La fin du XIX^e siècle voit l'apparition d'un courant formé à Leipzig par de jeunes linguistes sous le nom de néo-grammairiens qui protestent contre les lois de transformation formulées jusque-là (notamment par Grimm) insuffisamment régulières à leurs yeux compte tenu du nombre d'exceptions qu'elles admettent. Ils se donnent pour ambition d'établir les lois à caractère universel et immuable, par la prise en compte de nouveaux facteurs d'évolution, par exemple le contact géographique entre langues. Ces orientations sont liées au développement de la diactologie, science de l'étude des dialectes. Ils se coupent définitivement des théories darwiniennes et de l'influence romantique qui prédomine en Allemagne dans la première moitié du siècle, en rejetant toute démarche spéculative (recherche d'une langue originelle) et en préférant travailler exclusivement à partir de données.

Cours n°1. SAUSSURE ET LE STRUCTURALISME

« La linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même »⁵

Cette célèbre phrase qui clôt le cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure (1916) est fondatrice parce qu'elle institue la linguistique en tant que science autonome, indépendante des autres disciplines, en particulier la philosophie. Suisse genevois Ferdinand de Saussure entreprend des études de philologie romane à Leipzig, où il établit des contacts avec les néo-grammairiens. Influencé par leurs théories, son célèbre *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes* (1878) traite de phonétique historique et tend à démontrer que le sanskrit n'est pas la langue mère de toutes les autres, mais bien une langue sœur. Il donne entre, 1906 et 1911, trois années de cours de linguistique générale. Il mourra sans avoir rien publié de cet enseignement. Ce sont ces disciples, Charles Bally et

⁵ SAUSSURE F., 1972, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.

Albert Séchehaye, qui éditeront en 1916, à partir de notes, le *cours de linguistiques générale*.

Les principaux auteurs et penseurs structuralistes sont: LEVI-STRAUSS, ALTHUSSER, LACAN, FOUCAULT et DERRIDA.

- Les limites

Toutefois, l'analyse structuraliste tend à laisser de côté l'histoire de l'homme et à vider l'action humaine de son individualité.

1. La théorie structuraliste

Pour les structuralistes, les processus sociaux sont issus de structures fondamentales qui demeurent le plus souvent inconscientes. Ainsi, l'organisation sociale génère certaines pratiques et certaines croyances propres aux individus qui en dépendent.

Cette théorie se base sur une nouvelle science, **la linguistique**. F. DE SAUSSURE avait révolutionné l'approche du langage en montrant que toute langue constitue un système au sein duquel les signes se combinent et évoluent d'une façon qui s'impose aux acteurs et selon des lois qui leur échappent (ainsi Nicholas TROUBETSKOJ a appliqué cette méthode à l'étude des sons en montrant les lois par lesquelles ils se combinent dans différentes langues).

Ainsi, s'inspirant de cette méthode, le structuralisme cherche à expliquer un phénomène à partir de la place qu'il occupe dans un système, suivant des lois d'association et de dissociation (supposées immuables). "Si l'activité inconsciente de l'esprit consiste à imposer des formes à un contenu, et si ces formes sont fondamentalement les mêmes pour tous les esprits, anciens et modernes, primitifs et civilisés_ comme l'étude de la fonction symbolique, il faut et il suffit d'atteindre la structure inconsciente, sous jacente à chaque institution et à chaque coutume, pour obtenir un principe d'interprétation valide pour d'autres institutions et d'autres coutumes" (LEVI-STRAUSS).

2. Les différents courants structuralistes

1)- *L'anthropologie et l'ethnologie structuraliste*

Le point de départ de cette fusion sont les travaux effectués par LEVI-STRAUSS. Se penchant sur les relations de parenté au sein des sociétés dites "primitives", il entreprit de montrer que celles-ci sont régies par des lois d'association et de dissociation comparables à celles régissant les rapports entre les sons au sein d'une langue. Par exemple, les structures élémentaires de la parenté ont pour fonction de déterminer quels conjoints sont interdits et de prescrire la catégorie d'individus à épouser selon les trois types de relations de parenté toujours données dans la société humaine: consanguinité, alliance, filiation; cela fait ainsi apparaître la signification profonde de la prohibition de l'inceste comme condition primordiale de l'échange (travaux liés à la psychanalyse freudienne: interdiction de l'inceste, et à celle de JUNG: archétype de la trinité). En renonçant à la consanguinité, l'homme s'astreint à pratiquer des échanges (dont la femme est le plus important) avec autrui.

Ainsi, pour les structuralistes, les types d'arrangements matrimoniaux fixent les limites entre lesquelles jouent les choses individuelles, les considérations sociales et économiques inconscientes (Ils fixent la limite de tous les échanges).

2)- *Un structuralisme lié à la philosophie et aux "sciences humaines"*

Le structuralisme est lié à la philosophie et aux sciences humaines (psychanalyse, sociologie) mais on ne peut pas réellement parler de philosophie structuraliste ou de structuralisme philosophique (le structuralisme s'englobant, suivant les différents courants, dans la plupart des sciences, qui s'alimentent aussi dans les théories structuralistes).

Ainsi, on peut parler de différents structuralismes, un structuralisme lié aux théories marxistes sur les structures économiques et sociales dégagées par le Capital, mise en place par Louis ALTHUSSER. Pour lui la structure économique, constituée par l'ensemble des rapports de production (rapports sociaux), est déterminée par la théorie de la praxis, de la pratique collective. (La praxis étant la relation dialectique entre l'homme et la nature et l'homme et l'environnement social, relation

par laquelle l'homme en transformant la nature par son travail ou en transformant l'environnement social par son travail se transforme lui-même). Ainsi, l'homme en général, transformant son environnement naturel et social par son travail, détermine la structure économique.

Jacques LACAN, lui, fonde un structuralisme imprégné de psychanalyse freudienne. Pour lui, l'inconscient est structuré comme un langage. Il rejette, ou tout du moins critique, l'autonomie du sujet dans la vie sociale. L'individu n'a que très peu de rôle dans la constitution de la structure économique (terme marxiste), celle-ci est comme prédéterminée inconsciemment (inconscient collectif). La société impose donc à l'individu un certain environnement social et non le contraire. D'autres auteurs, comme **Michel FOUCAULT**, partagent cette conception (Pour lui, le structuralisme annonce l'effacement du sujet et le point d'aboutissement ultime des sciences humaines).

Jacques DERRIDA se fonde, quand à lui, sur un structuralisme basé non plus que sur l'étude du langage pour expliquer les structures inconscientes sociales mais aussi sur l'étude de l'écriture, inaugurant ainsi le poststructuralisme.

Conclusion

Le structuralisme roue ses recherches à trouver les structures sociales inconscientes qui régissent l'humanité en affirmant que celles-ci sont organisées logiquement. Ainsi, le structuralisme implique une mathématisation du réel, et l'organisation des structures est étudiée de manière rigoureuse, à l'aide des mathématiques modernes.

Malgré la différence entre les divers courants structuralistes, ceux-ci ont influencés les sciences humaines d'aujourd'hui et notamment la sociologie. Ainsi, **Pierre BOURDIEU** invente la notion d'habitus, qui correspond à une capacité acquise socialement par un individu et qui lui permet d'avoir la réaction immédiate et appropriée à un environnement. Ainsi, lorsque l'habitus est acquis, tout semble naturel à un individu ce qui lui permet d'effectuer les choix correctes, c'est-à-dire ceux conformes à son ethos (la culture de son groupe). L'habitus s'apparente à une partie de la structure sociale, inconsciente à l'individu et déterminé par les échanges entre les individus.

Cours n°2. LES CONCEPTS FONDAMENTAUX

1. LA NATURE DU SIGNE LINGUISTIQUE

La théorie linguistique de Saussure est nettement sémiotique dans la mesure où elle interprète le langage comme un ensemble de signes : le linguiste distingue dans le signe deux éléments: le signifiant et le signifié. Le **signifiant** du signe linguistique est une image acoustique à l'oral ou graphique à l'écrit, il relève de la forme, ou encore de l'expression. Le **signifié** est un concept, il relève du contenu, c'est-à-dire la représentation mentale d'une chose. Contrairement à une idée répandue, la langue n'est pas un répertoire de mots qui refléteraient les choses ou des concepts préexistants en y apposant des étiquettes. Si c'était le cas, les mots d'une langue, mais aussi ses catégories grammaticales auraient toujours leur correspondant exact dans une autre. Cette observation conduit Saussure à distinguer **signification** et **valeur** : « mouton » et « sheep » ont le même sens, mais non la même valeur, puisque l'anglais pour sa part distingue *sheep*, l'animal de sa viande *mutton*.

■ Signe et référent

Le signe est distinct du référent. Le référent est une partie du monde : être, chose ou notion (ou une classe d'êtres, choses ou notions), qui appartient au domaine de l'expérience : il a une existence extralinguistique. Le signifié, au contraire, est une réalité psychologique : c'est une abstraction qui regroupe un certain nombre de caractéristiques communes vérifiées par l'être, la chose ou la notion en question. Le signe peut valoir pour un référent, mais ne saurait être

L'idée fondamentale de Saussure est que le langage est un système clos de signes. Tout signe est défini par rapport aux autres, par pure différence (négativement), et non par ses caractéristiques propres ("positives") : c'est pourquoi Saussure parle de "système".

- **L'arbitraire du signe linguistique**

Arbitraire et motivation

Un signe est **arbitraire** s'il n'existe pas de relation nécessaire entre le signifiant et le signifié, autrement dit si la relation est purement contingente. Un signe est **motivé** s'il existe une relation nécessaire entre signifiant et signifié. C'est le cas par exemple du symbole qui est fondé sur un rapport d'analogie entre les deux composantes du signe. Il existe donc dans ce cas un rapport de nécessité entre signifiant et signifié.

On admettra avec Saussure (Cours, p.10) que le signe linguistique, et c'est là sa spécificité, est *arbitraire* ou encore *immotivé*. En guise de démonstration, Saussure explique qu'un même concept prend des réalisations phoniques très variables d'une langue à l'autre. Ainsi, le signifié « bœuf » peut avoir pour signifiant b-ö-f dans un pays et o-k-s dans un autre. On peut supposer que s'il y avait un rapport nécessaire entre signifiant et signifié, il n'existerait qu'une seule langue, ce qui est loin d'être le cas.

- **Immutabilité et mutabilité du signe linguistique**

Immutabilité : puisque le signe est arbitraire, il n'y a aucune raison de modifier un signifiant au motif qu'un autre conviendrait mieux au signifié qui lui est associé. Le signe ne saurait ainsi être remis en question par l'individu, pas plus que par la collectivité. L'arbitraire en ce sens est un facteur de stabilité d'une langue.

Mutabilité : la langue reste soumise au temps, et à ce titre, est susceptible d'altérations. C'est encore une fois l'arbitraire du signe qui rend possible ces altérations puisqu'il n'existe pas de relation de nécessité entre signifiant et signifié.

- **Les limites de l'arbitraire**

Les onomatopées : on a pu opposer à la théorie de l'arbitraire le cas des onomatopées qui tendraient à établir l'existence d'un lien entre signifiant et signifié. Ainsi, l'onomatopée est en quelque sorte l'exception qui confirme la règle puisque par définition, il s'agit d'un ensemble de signes à vocation imitative, destinée à rendre compte d'une certaine forme de bruit, qu'il s'agisse d'une reproduction directe (*chut, miaou*) ou dérivée (*chuchoter, brouhaha*). Hors de l'onomatopée, point d'imitation, ni

motivation. On peut difficilement concevoir un lien signifiant/signifié pour des référents qui n'ont pas d'existence spécifiquement sonore.

2. Langage, langue et parole

La linguistique est la science qui étudie tout ce qui se réfère à la communication linguistique intrahumaine. Mais même à ce niveau deux conceptions différentes coexistent qui sont liées à l'opposition entre deux aspects de cette communication : la « langue » (=la linguistique comme étude de la langue) et le « langage » (la linguistique comme étude du langage). Entre ces deux termes –langue et langage– il n'y a qu'une correspondance partielle ; en outre, chacun des deux connaît plusieurs acceptions.

1. Qu'est ce que le langage ?

Dans des phrases / syntagmes de ce type:

Le langage de la musique est plus universel que celui de la peinture

Le langage des fleurs est peu connu

Les hommes sont doués de langage

Le langage se fonde sur un système de signes

Il est évident que le sens du mot “**langage**” n'est pas le même. Le premier, est un sens “philosophique” qui fait allusion à des moyens utilisés et structurés pour transmettre des idées ou des sensations, des messages non verbaux. Le deuxième a un sens semblable, mais moins générique: le langage de la musique n'est pas fait pour communiquer des idées précises, des “messages” rationnels; le langage des fleurs au contraire constitue un code symbolique précis pour transmettre des messages sentimentaux. Le troisième se réfère à la capacité que les hommes peuvent communiquer entre eux grâce aux *langues naturelles*. Le quatrième se réfère à des caractéristiques communes à toutes ces langues. Il y aurait encore à examiner tous les emplois impropres où “langage” remplace “langue”, “parler”, etc.

2. Langage et parole

Il est indiscutable que le langage est un fait chez l'homme. C'est d'abord une performance qui met en œuvre certaines organes du corps. Ce fait a clairement une origine animale. Il s'agit aussi d'une faculté qui, dans certains de ses aspects, est peut

être propre à l'homme, mais qui a des fondements biologiques. On pourra noter que le langage humain articule des unités successives, qu'il s'agisse de phonèmes, de mots, de phrases, ce qui ne semble pas être le cas des langages animaux. On pourra aussi noter que certaines de ces unités renvoient à des contenus descriptibles en dehors du code qui les véhicule (au moyen d'un autre code, d'une autre langue, par exemple)

3. Qu'est ce qu'une langue ?

Le mot langue a de nombreux emplois en linguistique. Entre autre :

- Dans son sens courant, la langue est un langage commun à un groupe social, à une communauté linguistique. C'est le moyen de mise en œuvre du langage, cette faculté d'expression et de communication verbale entre les hommes, la distinction langue/langage semble une particularité française. Dans la linguistique anglo-saxonne, un seul mot, *language*, recouvre les deux notions.
- On distingue les langues naturelles, parlées par l'homme, des langues artificielles (qui sont de pures constructions logiques) ou encore des langages de programmation, qui sont des langages de machine plus ou moins élaborés (forfan, cobol, etc) représentant des instructions de programme sous une forme binaire, seule forme compréhensible pour une machine.
- La linguistique s'intéresse surtout aux langues naturelles. On définit celles-ci comme des systèmes de signes vocaux doublement articulés-unités distinctives, les phonèmes, et unités significatives, les morphèmes (Martinet) ; cela, afin de les opposer à d'autres systèmes de communication humains (comme la musique) ou animaux (le langage des abeilles).

En linguistique, toutes les définitions de "langage" se réfèrent au 3ème exemple, et font allusion à la capacité de communiquer grâce à un système de signes vocaux : la langue naturelle. Ce « langage » est une faculté typique de l'espèce humaine, une sorte de principe d'organisation qui explique n'importe quelle langue existante. En tant qu'objet d'étude, c'est un objet abstrait dont on ne peut que postuler l'existence.

4. L'opposition langue/parole en linguistique structurale

4.1. La langue chez Saussure

- Il existe une opposition entre « la langue » au singulier et « les langues » au pluriel. Dans la première phase de son existence (XIXe siècle), la linguistique a toujours été intéressée par la pluralité des langues. Un linguiste connaissait parfaitement plusieurs langues et pouvait les décrire. Au XXe siècle, on a vu l'apparition d'une linguistique monolingue : le linguiste s'intéresse avant tout à sa langue maternelle.
- Selon Saussure, la langue est un code, c'est-à-dire un ensemble de règles qui s'imposent à l'ensemble de ses usagers. Ce code existe en dehors d'eux : les usagers n'ont aucune prise directe sur lui. Les règles du code concernent les correspondances qui s'établissent entre les composantes du signe linguistique : son signifiant, ou image acoustique, et son signifié, ou concept.
- La langue chez Saussure est un système de signes ; c'est un trésor qui contient l'ensemble des signes isolés. Tout au plus ces signes sont-ils classés. L'organisation des signes en séquences telles que des phrases est du ressort de l'exploitation individuelle de la langue, c'est-à-dire de la parole.
- La langue est vue comme un phénomène social, comme un fait collectif : c'est en fait un produit social de la faculté de langage et un ensemble de conventions que le corps social adopte pour permettre l'exercice de cette faculté par les individus. La parole, quant à elle, est individuelle.

4.2. La langue dans d'autres linguistiques structurales

- Les linguistes structuralistes qui ont suivi Saussure se sont souvent positionnés par rapport à l'opposition langue/parole. Ainsi, le linguiste danois Louis Hjelmslev a estimé que l'étude de la langue, chez Saussure, était trop empreinte de psychologisme et de sociologie. Sa vision de la langue, qu'il rebaptise schéma, est exempte de ces considérations. Gustave Guillaume, quant à lui, insiste sur le caractère de « puissance » de la langue et sur le caractère d'« effet » de la parole, qu'il renomme discours. Quels que soient les aménagements apportés, ces linguistes reconnaissent la fonction méthodologique de cette opposition. En opposant langue et

parole, on arrive mieux, selon eux, à rendre compte des phénomènes complexes du langage.

- La linguistique générative, quant à elle, considère que la langue n'est pas un concept linguistique : ses frontières ne peuvent pas être arrêtées par les outils de la linguistique. Selon Noam Chomsky, « La langue n'existe pas » : la langue n'est visible que de l'extérieur, c'est-à-dire au moyen des outils de la géographie, de l'histoire, de la politique, de la culture. Qu'est-ce que la langue française ? par exemple. On ne peut répondre à cette question qu'en disant qu'à un certain moment de son histoire elle n'est pas l'italien, ni le franco-provençal, etc.

3. SYNCHRONIE ET DIACHRONIE

L'opposition synchronie/diachronie est une des trois oppositions mises en évidence par Ferdinand de Saussure. Selon lui la langue comporte des éléments de stabilité et des éléments d'instabilité. Cela le pousse à envisager deux manières d'analyser la langue. Une manière qui tienne compte de la stabilité du système à un moment donné : *l'approche synchronique* ; et une manière qui tienne compte des facteurs d'instabilité, de l'évolution et de l'histoire : *l'approche diachronique*.

- Saussure distingue deux approches linguistiques :
 - Une première approche s'occupe des relations entre les termes qui coexistent à l'intérieur d'un système. Selon cette optique, le système est observé à un point déterminé. Ce point n'est pas forcément contemporain, il peut être choisi à un moment de l'histoire qui n'est pas le présent. Cette approche nécessite donc d'isoler dans l'histoire des états de langue qui vont servir d'objet d'étude. C'est *l'approche synchronique*.
 - Une seconde approche étudie des éléments isolés dans leur passage d'un état de langue à un autre : telle ou telle préposition, par exemple ; ces éléments se substituent les uns aux autres sans qu'il soit question de former un système. C'est *l'approche diachronique*. Il suffit qu'un élément change pour qu'il y ait une répercussion plus ou moins importante sur le système.

4. LE SYSTEME

La notion de système prend toute son importance à la suite du cours de linguistique générale (1916) du Suisse Ferdinand de Saussure. Elle constitue le principe de base du courant qui sera appelé plus tard le « structuralisme ». Elle permet en fait de construire la langue comme un objet d'étude de la linguistique.

1 Le système en linguistique

A De la nomenclature au système

- La notion de système appliquée à langue s'oppose à une conception ancienne du langage considéré comme une liste de mots, une nomenclature. Une manière simple d'envisager le langage est de s'imaginer que chaque mot correspond à une étiquette qui renvoie à un objet du monde. Le langage apparaît dès lors comme une liste de signes, sans lien les uns avec les autres, mais reliés aux objets du monde qu'ils désignent. Ainsi, le mot table renvoie-t-il simplement à l'objet table, sans qu'il soit fait référence d'aucune revient à connaître l'ensemble de ces étiquettes. L'organisation de la langue est alors le simple reflet de l'organisation des objets.
- Une autre manière de considérer le langage est de l'envisager comme un système. Pour faire comprendre ce qu'est un système, Saussure, et la plupart des linguistes après lui, utilise l'image du jeu et plus particulièrement celle du jeu d'échecs.

B Le système comme jeu

- Le plateau du jeu d'échecs est le théâtre de la partie, il est également son enclos. Tout ce qui se trouve sur ce plateau a son importance ; tout ce qui se trouve hors du plateau n'est pas pris en compte, n'existe pas. Les règles du jeu qui plateau. Les pièces du jeu, si elles ne prennent pas place sur le plateau, ne sont d'aucune importance. De même, le contexte dans lequel le jeu se déroule ainsi que les joueurs qui y prennent part sont négligeables et n'entrent pas en ligne de compte.
- Seules comptent les pièces qui occupent une place sur l'échiquier. Ces pièces, quelle que soit leur matière (bois, ébène, ivoire...), ont certes une signification propre (la tour n'a ni la même signification, ni le même rôle, que le fou, le cheval, la dame ou le pion) ; cependant, ce qui importe, c'est la signification de chaque pièce mise en relation avec la place qu'elle occupe sur l'échiquier par rapport aux autres pièces. Le

cheval, par exemple, ne sera pas pris en compte de la même manière s'il se trouve en position de prendre la dame de l'adversaire ou s'il est en passe d'être pris par elle. Pourtant, ni sa signification de cheval, ne sont différentes. Chaque déplacement de pièce sur l'échiquier aura dès lors des répercussions sur l'ensemble des autres pièces présentes. Après chaque déplacement, donc, le jeu a une configuration différente dans son ensemble.

Les caractéristiques du système

Le système comme tout autonome

- Tout comme le jeu d'échecs, le langage est un système en marge du réel. Il se définit par le fait qu'il est autonome par rapport au monde. En effet, le monde extérieur (le contexte, les joueurs) n'intervient pas dans sa constitution. Selon Saussure, le langage est un système de signes. Ces signes n'ont pas pour fonction de renvoyer à un objet du monde, mais de mettre en relation un signifiant (une image acoustique) et un signifié (un concept). Ce sont ces relations signifiant/signifié internes au système qui doivent être étudiées, et non le rapport du langage au réel.
- De ce fait, le structuralisme, qui se développera à partir de la notion de système, évacuera de ses centres d'intérêt la dimension référentielle du langage ainsi que la dimension subjective issue de la prise en compte du locuteur.

5. PARADIGME ET SYNTAGME

1 Le syntagme

A La définition du syntagme, selon Saussure

- Le syntagme tel que le définit Saussure ne correspond pas au syntagme de la syntaxe actuelle. Il s'agit simplement de la combinaison, sur la chaîne parlée, de deux ou plusieurs unités consécutives : ainsi repartir, avec vous, un grand voyage, L'avion est plein, Si le verre est vide, il faut le remplir, sont des syntagmes, dont la taille peut varier du mot composé de deux morphèmes à la phrase.
- Les mots ou unités sont enchaînés les uns aux autres dans le discours et entretiennent des rapports sur la base du caractère linéaire de la langue. En effet, il est impossible

de prononcer deux unités à fois. Aussi est-ce dans la successivité des unités que vont s'observer les rapports entre éléments présents.

B L'axe syntagmatique

- L'étude des unités linguistiques du point de vue de leur succession dans la chaîne parlée, sur l'axe syntagmatique, est appelée la syntagmatique. Les éléments présents et les rapports qui s'instaurent entre eux sont étudiés notamment du point de vue de leur combinaison et de leur disposition.
- La combinaison est une procédure utilisée par les distributionnalistes pour sousclassifier les mots. A l'intérieur de la classe des déterminants, on étudie les compatibilités entre unités sur l'axe syntagmatique. Deux unités peuvent-elles être présentes conjointement dans la même succession ? Ainsi, on observe que les déterminants sont compatibles avec l'adjectif qualificatif dans la belle fleur, mais qu'ils sont normalement incompatibles entre eux (la cette fleur), même s'il existe certaines compatibilités (mes deux fleurs ; ces quelques fleurs). Après passage du test de la combinaison, on obtient des sous- classes d'unités compatibles ou non.
- La disposition, également utilisée chez les distributionnalistes, permet d'étudier la place des unités les unes par rapport aux autres. Ainsi, l'adjectif qualificatif en français peut se placer devant ou derrière le nom qu'il caractérise, parfois avec des changements sémantiques non négligeables. Un grand homme (fameux) n'est pas un homme grand (de grande taille) ; une ancienne ferme (ce n'est plus une ferme) n'est pas une ferme ancienne (c'est une ferme construite de longue date).
- De telles caractéristiques varient bien sûr d'une langue à une autre. L'anglais, par exemple, ne postpose pas l'adjectif. L'étude de ces phénomènes permet donc de caractériser les langues les unes par rapport aux autres, voire d'établir des typologies, comme celle fondée sur l'ordre des constituants sujet, verbe et objet dans la phrase.

2 Le paradigme

- Le mot paradigme vient du mot grec *paradeigma*, qui signifie « modèle », « exemple ». Traditionnellement, on entend par paradigme le tableau des différentes formes qu'un mot peut prendre pour exprimer ses relations avec le reste de la phrase. On parle

ainsi du paradigme de la conjugaison, qui correspond au tableau des formes conjuguées des verbes, ou de la déclinaison, en latin ou en allemand, par exemple.

- Dans un sens plus récent, le paradigme désigne l'ensemble des unités qui peuvent commuter avec une unité linguistique donnée, c'est-à-dire qui peuvent apparaître dans le même contexte qu'elle. Cela renvoie à la procédure distributionnaliste de la commutation, utilisée pour déterminer des classes de mots.

Appartiennent à la même classe de mots les unités qui peuvent se trouver, l'adverbe...apparaissent dès lors comme des paradigmes.

B L'axe paradigmatique

- Les signes linguistiques entretiennent donc des rapports associatifs, plus ou moins larges, à l'intérieur de paradigmes formels, sur un axe dit paradigmatique. Ces rapports paradigmatiques s'observent entre unités qui peuvent figurer dans le même contexte et qui, au moins dans ce contexte, s'excluent mutuellement. Saussure parlait de rapport *in absentia*. Les unités qui appartiennent à un même paradigme sont donc en opposition paradigmatique. Il en va ainsi dans l'énoncé *un vêtement en...*toutes les matières textiles se retrouvent en opposition à l'intérieur du même paradigme : soie, coton, ...
- Saussure explique les différents types de rapports associatifs à l'aide de l'exemple du mot enseignement. Ce mot peut entretenir des rapports de quatre types sur l'axe paradigmatique :
 - a) Des rapports étroits (fondés sur le signifiant et le signifié) avec enseigner et son paradigme verbal ;
 - b) Des rapports moins étroits (fondés sur le seul signifié) avec éducation ;
 - c) Des rapports larges (fondés sur le signifiant et le signifié du suffixe *-ment* : « qui a rapport avec l'action de ») avec armement ;
 - d) Des rapports très larges (fondés sur le seul signifiant de la « rime ») avec clément.

Cours n°3 : LE STRUCTURALISME AU SENS LARGE

1. Les héritiers de Saussure et la linguistique européenne

La présence de Saussure se retrouve dans toutes les tendances de la linguistique européenne. L'école de Prague (1926) parmi laquelle on retiendra les noms de Troubetzkoy et Jakobson définit la langue comme un système de signes et privilégie la description synchronique. L'école française dite fonctionnaliste est, elle, constituée de linguistes comme Martinet, Benveniste et Gougenheim qui travaillent également dans la lignée de Saussure et de l'école de Prague. Au Danemark le linguiste Hjelmslev fonde la linguistique glossématique qui prétend être la seule véritable continuateur de l'enseignement de Saussure. Cette théorie considère la langue en elle-même, abstraction faite de sa substance sémantique et phonique. Elle en oublie le principe selon lequel la langue est un objet marqué d'historicité et inscrit dans la société.

2. La linguistique américaine

Elle s'oriente dans deux grands courants, celui préoccupé par l'ethnolinguistique avec Sapir et Whorf (étude des langues amérindiennes), l'autre courant étant tourné vers la linguistique générale et les théories grammaticales. Bloomfield jette les bases d'une linguistique basée sur des faits de langage conçus comme des "réponses" " des "stimuli".

3. La linguistique structurale

Elle développe les perspectives de Saussure. Les divergences entre l'école européenne et l'école américaine sont importantes mais il existe une sorte de dénominateur commun.

Une théorie du langage, indépendante du structuralisme tant européen qu'américain, a été proposée par l'orientaliste et phonéticien Firth (1960) qui s'est intéressé aux éléments prosodiques.

4. Distinction langue/parole aujourd'hui

Aujourd'hui, la distinction méthodologique entre langue et parole est unanimement adoptée, on n'éprouve plus la nécessité de les séparer d'une manière radicale. On

conçoit les choses comme un va et vient entre les deux phénomènes, on cherche à accéder à la langue par sa manifestation. On ne voit plus la langue et la parole comme deux entités si différentes mais la distinction était probablement nécessaire au départ.

Conclusion

Pour la linguistique historique les transformations de la langue étaient un phénomène normal et inévitable ; l'évolution était dirigée par un déterminisme contre lequel le sujet parlant ou écrivant ne pouvait rien et sur lequel il était vain d'essayer d'agir. Si la linguistique antérieure au XIXe siècle se limitait pratiquement à déterminer l'usage correct ou préférable, à édicter des règles sur la manière de parler et d'écrire, à améliorer la langue par des emprunts ou des suppressions, l'orientation historique du siècle suivant entraîna l'attitude contraire. Le linguiste devait observer, décrire les données et les transformations mais devait s'abstenir de tout jugement de valeur et de toute tentative de normalisation.

L'introduction avec Saussure des préoccupations sociologiques dans l'étude de la langue a radicalement transformé sur ce point la façon de voir des linguistes. La langue est l'œuvre de l'homme, elle appartient au groupe et, comme les autres coutumes sociales, elle est soumise aux normes qui valent pour ce groupe. A cette époque où la langue parlée porte à de bien plus grandes distances qu'autrefois, l'importance normative d'un certain groupe s'est considérablement affirmée. La bonne langue a bien plus que jadis la possibilité de se maintenir, et ceux qui se préoccupent de ce maintien trouvent dans la nouvelle conception de la langue une justification que la doctrine des néo-grammairiens, par exemple, ne leur fournissait nullement.

La langue est une partie de la culture et son histoire une partie de l'histoire culturelle. De même que les néo-grammairiens participaient à l'idéologie des sciences naturelles, ainsi les idées saussuriennes se rapprochent-elles des tendances qui caractérisent les sciences contemporaines. Dans leur volonté de trouver les causes ultimes des changements linguistiques (surtout phonétiques), les linguistes de la fin du XIXe siècle ont été amenés à recourir comme les sciences naturelles, aux

instruments et aux appareils. C'est ainsi que la phonétique expérimentale ou instrumentale s'est développée. En remplaçant l'étude des détails par la recherche des relations mutuelles existant entre ces détails et par la recherche de sa totalité (structure) dont ces détails font partie intégrante, Saussure et ses disciples rapprochaient la linguistique de la tendance qui animait une nouvelle forme de psychologie, dite la Gestalt théorie, selon laquelle le tout est quelque chose de plus et d'autre que la simple somme des parties. Cette nouvelle orientation se retrouve également en philosophie ou en littérature où la préférence pour le système ou la structure est marquée.

Cours N°4

L'ÉCOLE DE PRAGUE

1. Définition

Mouvement de réflexion et d'analyse linguistique fondé par le linguiste russe Nicolaï Troubetskoy et par Roman Jakobson, le cercle de Prague connut sa plus grande activité entre 1920 et 1930. Les membres du Cercle mettent l'accent sur la fonction des éléments qui constituent le langage, le contraste de ces éléments entre eux, et le modèle d'ensemble formé par ces contrastes. L'œuvre accomplie par le cercle de Prague dans le domaine de la phonologie a été particulièrement importante. Les linguistes de l'école ont développé une analyse des sons fondée sur leurs traits distinctifs ; de ce point de vue, chaque son distinctif d'une langue est considéré comme composé de traits acoustiques et articulatoires en opposition, et deux sons d'une même langue perçus comme distincts comprendront ainsi au moins une opposition de trait. L'analyse par traits distinctifs a également été reprise par les tenants des linguistiques générative et transformationnelle dans l'étude des systèmes phoniques des langues. C'est aussi au cercle de Prague qu'on doit la première formulation du concept de marque, employé en analyse grammaticale.

Si le Cercle linguistique de Prague représente, sans conteste, une étape importante de la pensée linguistique universelle, il a également l'originalité, qui retiendra ici surtout notre attention, d'avoir été l'occasion d'une rencontre, à un moment extraordinaire, d'hommes de sciences et d'artistes venus de divers horizons en Europe, géographiques et culturels.

Dans une conférence faite à Copenhague en 1936, R. Jakobson a dit : « La marque de l'univers tchécoslovaque, c'est sa situation au croisement de cultures différentes. » On pourrait dire même davantage : à cause de cette situation géographique, qui a favorisé les échanges avec l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, la Pologne, la Yougoslavie, la Suisse, le Danemark, la Suède, que l'histoire politique n'a fait que rendre manifeste, la Tchécoslovaquie a été, à cette époque, la plaque tournante de l'Europe centrale.

2. Qu'est-ce que Prague au début des années 20 ?

La capitale d'une toute neuve république, la Tchécoslovaquie. Le début de la première guerre mondiale avait accéléré le processus d'émancipation des peuples slaves de l'Autriche-Hongrie, surtout des Tchèques et des Slovaques. L'agitation s'était développée principalement en Bohême. Un Conseil national tchèque avait été créé à Paris en 1916 par Masaryk, Beneš et le Slovaque Štefánik. En janvier 1918, la diète de Bohême réclamait l'union dans un Etat indépendant des Tchèques et des Slovaques qui avaient conclu entre eux des accords.

C'est d'octobre 1918 que date la proclamation de l'Etat unique tchécoslovaque, aboutissement victorieux d'une lutte longue et dure pour recouvrer l'indépendance : en pays tchèques où, sous la domination des Habsbourg, le mouvement du Réveil national avait œuvré pour la résurrection de la langue et de la littérature tchèques, menacées de disparition par la germanisation ; en Slovaquie, partie du royaume de Hongrie, où la création d'une langue à partir de l'un des dialectes avait été considérée comme la première des tâches à accomplir. Dans ce combat, les Eveilleurs (*Buditele*) avaient pris appui, en pays tchèques et en Slovaquie, sur un sentiment très fort de solidarité avec les autres peuples slaves.

A la tête de l'Etat fut porté Thomas-Garrigue Masaryk : élève de F. Brentano, ami de E. Husserl et de A. Marty, depuis 1882 professeur de philosophie à l'Université tchèque de Prague, il était spécialement intéressé par la philosophie du langage ; il y avait à ses côtés, comme ministre des Affaires étrangères, son disciple en politique, E. Beneš, qui avait reçu une formation de linguiste, de juriste et de sociologue.

C'est donc dans un climat d'allégresse politique, au seuil d'une ère nouvelle, que germa l'idée de la création du Cercle linguistique de Prague.

La date de naissance symbolique du C. L. P. (*Pražsky lingvističský kroužek*) est la soirée du 6 octobre 1926. Ce soir-là, V. Mathesius avait convié des collègues dans son bureau de l'Université Charles à écouter un exposé du linguiste allemand H. Becker sur le phénomène d'uniformisation syntaxique que l'on constate dans des langues diverses, pratiquées au sein de cultures proches, comme le sont les langues d'Europe occidentale. Becker n'était pas le premier à remettre en cause la thèse néogrammaticienne de l'impossibilité de l'influence syntaxique entre des langues non

apparentées, mais le débat passionna les assistants. A l'issue de la réunion, on décida de se retrouver tous les mois pour discuter de problèmes linguistiques, puis les séances devinrent plus fréquentes. D'emblée, il fut proclamé que le nouveau groupe débattrait de questions scientifiques dépassant les limites de la linguistique, comme celle qu'introduisait en psychologie la récente *Gestalttheorie*, et qu'il favoriserait les rencontres entre linguistes et écrivains d'avant-garde comme le poète V. Nezval, ou le romancier L. Vančura, ou encore le théoricien de la littérature K. Teige. La langue de communication générale choisie fut le français.

« La seule condition nécessaire pour l'entrée dans le Cercle, c'était de présenter un rapport discuté en commun », s'est rappelé J. Mukařovský en 1969. Les réunions avaient lieu dans le bureau de V. Mathesius à l'Université, chez l'un des membres ou dans des cafés. Tout était prévu pour que soit ménagé un cadre informel où les discussions pourraient se faire librement.

C'est avec fébrilité que fut préparée la Réunion phonologique internationale qui se tint à Prague en 1930, certainement la manifestation la plus éclatante du C. L. P. Elle rassembla une vingtaine de linguistes tchèques et russes et beaucoup d'étrangers, qui n'étaient pas tous des linguistes : de Suède A. Sommerfelt, d'Allemagne K. Bühler, des Pays-bas J. Van Ginneken, A. W. De Groot, de Yougoslavie A. Belić. On décida la création de l'Association internationale de Phonologie dont N. Troubetzkoy fut élu président. Les contributions des Praguais furent publiées en un volume qui comprit également deux projets élaborés en commun au prix de grandes difficultés, l'un de terminologie standardisée, l'autre de transcription phonologique, à la suite desquels furent indiquées les demandes de correction des membres correspondants Ch. Bally, L. Brun, L. Tesnière. Dans le projet de terminologie standardisée le terme français était suivi des termes allemand, tchèque et russe : ainsi était affirmée la présence des slavistes dans le concert général des linguistes.

En plus des huit volumes intitulés *Travaux du Cercle linguistique de Prague* dont la publication s'échelonna de 1929 à 1939, les Praguais firent paraître une revue *Slovo a slovesnost (Mot et art des mots)* qu'ils créèrent en 1936.

C'est la Réunion qui acquit au C. L. P. l'audience internationale visée dès la création du Cercle. A partir du Congrès des sciences phonétiques d'Amsterdam de 1932 on parlera en Europe de *l'Ecole de Prague*, dénomination qu'il faut réserver à l'activité phonologique du Cercle en évitant de faire entrer sous ce label réducteur l'ensemble des activités et des opinions diverses qui ont pu se manifester à Prague.

Les membres du C. L. P. participèrent à tous les congrès internationaux de la décennie suivante. Dès 1930 s'instaura un échange de correspondances où se distingua au premier plan N. Troubetzkoy, pilier de l'édifice phonologique en construction, engagé passionnément à faire valoir les points de vue de la nouvelle « science » auprès, notamment, d'interlocuteurs étrangers notoires comme E. Sapir et W. F. Twadell aux Etats-Unis, ou A. Meillet en France. N. Troubetzkoy gardera un souvenir ému de ces débuts agités qu'il évoquera dans une lettre adressée à V. Mathesius pour le dixième anniversaire du C. L. P. : « Les diverses étapes du Cercle de Prague que j'ai vécues avec lui reviennent à ma mémoire : d'abord l'époque héroïque, la préparation au premier Congrès des slavistes, les jours inoubliables de la Réunion phonologique et bien d'autres beaux jours que j'ai passés avec mes amis de Prague. Tous ces souvenirs sont liés dans mon esprit à un merveilleux sentiment d'excitation, car à tout contact avec le Cercle de Prague, j'éprouvais un nouvel élan de joie créatrice, qui toujours finissait par s'engourdir pendant mon travail solitaire loin de Prague » (lettre de novembre 1936).

Il est légitime que N. Troubetzkoy s'adresse en ces termes à V. Mathesius, parce que c'est vraiment celui-ci qui a créé et su faire vivre l'entreprise du C. L. P. R. Jakobson a dit de lui plus tard qu'il était un « organisateur de génie ». A côté de V. Mathesius se tenaient ceux qui se sont présentés comme ses élèves, B. Trnka et J. Vachek, aussi B. Havránek, J. Mukařovský, K. Horálek, V. Skalička, L. Novak, J. M. Kořinek.

Mais les Tchécoslovaques n'étaient pas seuls à Prague : trois Russes, émigrés récemment d'Union soviétique, participèrent à la mise sur pied du C. L. P. : R. Jakobson sur place, N. Troubetzkoy, chargé de cours à Vienne, et S. Karcevski, professeur à Genève.

R. Jakobson avait rédigé pour le premier Congrès international des linguistes de La Haye en 1928 un texte qui résumait ses positions en matière de théorie phonologique. Il soumit à ses deux collègues russes, qui acceptèrent de la contresigner, cette Proposition que N. Troubetzkoy appellera par la suite « un petit programme déclaratif ». C'est pourquoi R. Jakobson doit être considéré comme étant à l'origine du mouvement phonologique, d'autant qu'il jouera encore plus tard aux côtés de N. Troubetzkoy le rôle d'un incitateur à la réflexion théorique.

R. Jakobson est venu à la phonologie par l'étude du langage poétique. En Russie, ami des poètes de l'époque, de Maïakovski comme de Mandelstam, il avait animé dans ses débuts, à partir de 1915, le Cercle linguistique de Moscou, qui avait réuni des étudiants intéressés par la linguistique, la poésie et les traditions populaires, tout en participant à Pétrograd à l'opoiatz (Société pour l'étude de la théorie de la langue poétique), créée en 1917 par O. Brik, dans laquelle se retrouvaient également V. Chklovski et E. Polivanov. Comme il en a témoigné lui-même, sa transplantation en pays tchécoslophone l'a conduit à chercher dans les différences de valeurs entre deux systèmes phonologiques, celui du russe et du tchèque en l'occurrence, la raison de certaines impressions communes aux locuteurs d'une même communauté linguistique écoutant un discours dans l'autre langue.

Le second des Russes, N. Troubetzkoy, était un savant érudit, formé classiquement à la philologie et à la dialectologie qui confinait à l'ethnographie et à l'étude du folklore, dont la grande compétence était reconnue partout. Il fit lui-même dater son réveil critique à l'égard de l'enseignement des néo-grammairiens de l'année 1915 où il avait rendu compte en public, de manière fondamentalement critique, d'un ouvrage de A. Šaxmatov où celui-ci usait de la méthode de reconstruction élaborée par le chef de file de l'Ecole de Moscou, F. Fortunatov.

Le troisième, S. Karcevski, avait suivi l'enseignement de Saussure à Genève avant la Révolution bolchevique. Ses intérêts portaient cet esprit fin et ouvert aux idées nouvelles vers la sémiologie et la philosophie, sans qu'il se détourne des tâches du grammairien attaché à la description d'une langue particulière, ici le russe. Son rôle

de propagateur des idées de Saussure avait déjà été important en Russie auprès des formalistes ; il le fut aussi auprès des membres du C. L. P.

Sans exagérer l'importance du rôle des trois Russes dans la poursuite de l'entreprise qu'a représentée le C. L. P., on peut penser que la conjonction d'un terrain propice à la germination d'idées nouvelles à Prague et de la survenue d'inspireurs venus d'ailleurs a largement favorisé le développement et la richesse du mouvement pragois.

3. Quelles étaient les positions théoriques déclarées de cette communauté de linguistes qui s'est constituée à Prague à la fin des années 20 ? Et quelles propositions peut-on avancer pour expliquer le consensus auquel elle est parvenue ?

Sur le modèle du Cercle linguistique de Moscou, mais aussi du Cercle de Vienne, les Pragois ont produit un manifeste sous le nom de Thèses. Ces Thèses, au nombre de neuf, renferment les principes et le programme du C. L. P. Elles furent présentées au premier Congrès des philologues slaves, à Prague, en 1929. Si le texte est dépourvu du ton provocateur habituellement propre aux manifestes, il développe néanmoins, tout au long des pages, le leitmotiv de l'urgence des tâches à accomplir. Œuvre collective, les Thèses sont marquées d'un esprit de compromis qui, parfois, rend la lecture difficile et incertaine. Le recours aux écrits individuels permet alors de clarifier les points obscurs.

Les trois premières thèses traitent de problèmes généraux en linguistique, les six suivantes concernent la slavistique.

4. Sous quelle bannière théorique se rangent les slavistes de Prague ?

La première thèse énonce que la langue est conçue comme un système fonctionnel : « On ne peut comprendre aucun fait de langue sans avoir égard au système auquel il appartient. » La langue possède un « caractère de finalité », comme les autres produits de l'activité humaine, c'est-à-dire qu'elle est utilisée en vue d'une fin, qui est la communication et l'expression.

Le linguiste se tournera en premier lieu vers l'état de langue actuel, parce qu'il est le seul à « offrir des matériaux complets et dont on peut avoir le sentiment direct ». Le sentiment direct est sans doute à mettre en rapport avec la conscience

transcendantale qui dans la conception phénoménologique de Husserl fonde l'analyse scientifique.

Pour les états de langue passés, « qu'il s'agisse de les reconstruire ou d'en constater l'évolution », s'impose également la conception de la langue comme système, car les changements subis par la langue ne peuvent être pensés comme « des atteintes destructives s'opérant au hasard indépendamment les uns des autres ». La langue répondant à une fonction, le système qui est soumis au changement est entraîné dans un processus de remaniement perpétuel pour maintenir cette fonctionnalité de la langue : le système est régi par un principe de téléologie conjoint à celui de la motivation thérapeutique des changements linguistiques.

La description synchronique ne peut exclure des faits de diachronie, car, dans tout état de langue, coexistent des éléments sentis comme productifs et d'autres sentis comme désuets.

Sur le plan de la méthodologie, une place importante revient à la méthode comparative pratiquée entre des langues de structures diverses, non apparentées génétiquement aussi bien qu'apparentées. L'objectif dernier de cette méthode dite de comparaison analytique est de constituer une typologie des langues, mettant en évidence les différents moyens dont usent les langues particulières pour permettre d'atteindre à la connaissance du langage.

La seconde thèse énumère les tâches à accomplir pour étudier un système linguistique du point de vue phonique et grammatical.

Phoniquement, il est nécessaire de « distinguer le son comme fait physique objectif, comme représentation et comme élément du système fonctionnel ». L'analyse acoustique a la priorité sur l'analyse articulatoire « car c'est précisément l'image acoustique et non l'image motrice qui est visée par le sujet parlant ».

La phonologie synchronique dressera le « répertoire des images acoustico-motrices les plus simples et significatives dans une langue donnée (phonèmes) en spécifiant obligatoirement les relations existant entre lesdits phonèmes ».

L'utilisation des différences phonologiques en morphologie constituera l'objet d'un chapitre particulier de la grammaire, la morphonologie.

Au chapitre des recherches sur le mot et le groupement de mots, le texte évoque la théorie de la dénomination ou onomatologie fonctionnelle : « Pour l'activité dénominatrice, le langage décompose la réalité, qu'elle soit externe ou interne, réelle ou abstraite, en éléments linguistiquement saisissables. »

L'activité syntagmatique, quant à elle, peut se manifester dans la forme d'un seul mot, mais c'est la prédication qui est l'acte syntagmatique fondamental. Elle est analysée dans le cadre de la syntaxe fonctionnelle dont le principe repose sur la « division actuelle de la phrase » en thème et noyau informatif, qui est comparée à la division formelle en sujet et prédicat grammaticaux.

La troisième thèse est consacrée aux différentes « fonctions » de la langue ou « modes de réalisation ». Il y est longuement traité de la langue poétique : celle-ci est le dépôt de la tradition poétique qui sert de toile de fond à la parole poétique actualisée dans un « acte créateur individuel », lequel se détache aussi sur le fond de la langue de communication qui lui est contemporaine, si bien que l'étude d'un langage poétique portera sur les relations que celui-ci entretient avec les deux systèmes.

Voici, résumées à grands traits, les options théoriques majeures qui servirent de ralliement proclamé aux membres du Cercle linguistique de Prague. Tentons maintenant de les replacer dans le contexte de la création du C. L. P.

C'est l'envie de s'opposer à l'enseignement reçu qui motive l'attitude générale des rédacteurs des thèses. Or cet enseignement, qui continue à occuper le devant de la scène linguistique au début du siècle en Allemagne et au-delà de ses frontières, parce qu'il a formé, directement ou indirectement, les universitaires tchèques aussi bien que russes, est celui prodigué par des successeurs des néo-grammairiens porteurs d'une doctrine usée. Pour asseoir cette opposition à la pensée de leurs maîtres, les Praguois ont choisi la référence explicite à Saussure dont ils ont en même temps reconnu l'autorité et critiqué certaines positions.

Il est clair que les Praguois ont dans leur ensemble sous-estimé l'originalité de la pensée de Saussure en ne prenant que ce qui leur était nécessaire pour combattre la linguistique des néo-grammairiens. Alors que ceux-ci avaient été, en héritiers des comparatistes, occupés à dégager les lois des changements linguistiques, le point de

vue de Saussure permettait de réhabiliter une conception de la linguistique qui tournait le dos à l'atomisme historiciste en circonscrivant, au sein du langage, un objet scientifique, la langue, comprise comme un système de signes, ouvrant ainsi un vaste champ de recherches jusque-là scientifiquement interdites.

A Prague, la pensée de Saussure était généralement peu et mal connue : le texte du *Cours de linguistique générale*, que son caractère de reconstitution ne rend pas de lecture facile, n'est pas cité. Ce qui en aura été retenu, c'est que la langue est un système de signes, même si le terme de *signe* ne figure pas dans la première thèse. Néanmoins, l'aspect sémiologique de la langue est reconnu, comme en témoignent différents articles disséminés dans les *Travaux* sous la signature de V. Mathesius, A. Artymović, E. Pauliny, bien sûr S. Karcevski et les philosophes.

Sur la dichotomie langue/parole, des opinions diverses furent émises par les Praguois. J. Vachek s'est fait l'écho de discussions sur la parole dont le statut comme entité se superposant aux actes de parole aurait été généralement rejeté. N. Troubetzkoy, quant à lui, respecta scrupuleusement la distinction entre langue et parole au point d'étendre à cette dernière la caractéristique de système de signes — ce qui n'est pas acceptable du point de vue de Saussure.

C'est à propos de l'opposition synchronie–diachronie que les Praguois ont déclaré leur désaccord : « On ne saurait poser de barrières infranchissables entre les méthodes synchronique et diachronique comme le fait l'Ecole de Genève. »

Pour Saussure, « la langue est un système de pures valeurs que rien ne détermine en dehors de l'état momentané de ses termes » Les faits diachroniques sont des « événements qui ont leur raison d'être en eux-mêmes ; les conséquences synchroniques particulières qui peuvent en découler leur sont complètement étrangères ». Certes le changement linguistique affecte l'ensemble du système, mais, en tant que tel, il ne peut être analysé qu'avant et après le changement. L'analyse synchronique est à clairement distinguer de celle, diachronique, qu'on pratiquera quand on fera l'histoire individuelle d'un changement qui survient au niveau de la parole. Les deux analyses, légitimes l'une et l'autre, relèvent d'un plan différent.

Même si les Praguais ont fait un mauvais procès à Saussure à propos de la dichotomie synchronie–diachronie, parce qu'ils n'ont pas cherché à approfondir la connaissance qu'ils en avaient, il est juste de situer l'entreprise théorique du C. L. P. dans l'héritage du linguiste genevois, parce que c'est celui-ci qui a joué le rôle d'incitateur pour trouver une nouvelle voie de recherche.

L'autre référence théorique de l'entreprise linguistique de Prague est le philosophe et psychologue allemand K. Bühler qui a servi de caution à l'aspect fonctionnaliste du structuralisme praguais. A la différence de Saussure, pour qui la fonction n'est pas constitutive de la langue, puisque s'exerçant dans un lieu extérieur à la langue, K. Bühler choisit une axiomatique de la recherche linguistique qui repose sur deux principes : le modèle–organon (*Organonmodell*) de la langue et sa nature significative. Constatant que tout énoncé, dans un acte de discours quelconque, entretient une triple relation avec l'état de choses dont on parle, le sujet parlant et celui à qui l'on parle, il dégage trois fonctions fondamentales de la langue comprise dans un sens large : fonction de représentation (*Darstellung*), d'expression (*Ausdruck*), d'appel (*Appell*), plus tard dites de symbole, de symptôme et de signal.

La nature significative de la langue constitue un modèle complémentaire du premier dans lequel K. Bühler introduit, à côté des signes conceptuels, les signes indicatifs qui sont une spécificité, souvent ignorée, de la langue naturelle.

A la suite du philosophe allemand, les Praguais ont affirmé que la fonction était inhérente à la langue. Aux trois fonctions fondamentales, ils en ont ajouté beaucoup d'autres, la fonction poétique, aussi les fonctions magique, phatique, métalinguistique, par exemple.

A la lecture des écrits praguais on est surpris de constater la polysémie, voire la labilité sémantique du mot *fonction*. A côté de la signification précédemment développée, *fonction* peut se confondre avec l'idée de finalité du système, c'est-à-dire l'intentionnalité qu'on attribue à celui-ci par assimilation de l'instrument à celui qui l'utilise. Leurs maîtres, les néogrammairiens, positivistes, étaient anti-finalistes, tout comme l'était, d'une autre façon, Saussure, en conformité avec sa conception

structuraliste. Le progrès épistémologique avait été de désanthropologiser la représentation de l'évolution des langues. R. Jakobson et les Praguais semblent renouer avec la génération qui avait précédé les néo-grammairiens, Schleicher et les comparatistes, qui imaginaient la langue comme un organisme vivant, donc voué à la mort, à la seule différence qu'en introduisant le principe téléologique, ils condamnaient le système à assurer à jamais la communication dans toutes ses fonctions.

En fait, c'est au prix d'une délogicismation du système et d'un retour à l'empirisme que les Praguais concilient système et évolution : puisque la coupe statique est une fiction, l'état de synchronie n'est pas un objet d'étude ; il faut resituer le système dans sa complexité historique. Conformément à l'expérience, il n'existe qu'un seul et même système qui se fait et se défait sans cesse, sécrétant ses changements à des fins de survie. C'est cette interprétation métaphorique du système que les glossématiciens de Copenhague ont fortement critiqué sous le nom de *Systempositivismus*

C'est en comparant les deux formes d'activités pratiquées à Copenhague et à Prague qu'apparaît le mieux la caractéristique des chercheurs du C. L. P. Si les Danois produisent beaucoup de textes théoriques, comme le constate V. Skalička, il est parfois difficile de trouver des principes communs dans les travaux praguais qui ont surtout porté sur des questions concrètes. C'est en effet la tendance praticienne qui domine à Prague. L'opposition qu'ils témoignent aux thèses de Hjelmslev est souvent commandée par la méfiance, par le réflexe anti-spéculatif qu'ont développé chez leurs élèves les néo-grammairiens qui prônaient la rigueur positiviste comme essentielle exigence scientifique. Ainsi le linguiste polonais W. Doroszewski se dressait contre « tout excès de formules nouvelles et de définitions compliquées, de surraffinement terminologique, du creux des notions abstraites ».

Même, N. Troubetzkoy, exceptionnel par le cheminement scientifique qui l'a conduit à mettre sur pied le seul édifice théorique produit par le C. L. P., celui de la phonologie, avait accueilli avec quelque crainte la Proposition pour le Congrès de La Haye que lui demandait de signer R. Jakobson ; il avait prié celui-ci, « vu la nouveauté du problème », de « détailler » les arguments : « Mettez-vous à la place

d'une personne n'ayant jamais entendu traiter ces questions. N'oubliez pas que les linguistes, dans leur moyenne, sont des routiniers qui, en outre, sont peu habitués à la matière abstraite » (lettre à R. Jakobson d'octobre 1927).

Dix ans plus tard, fort de l'expérience scientifique qu'avait été son aventure en phonologie, il écrivait au linguiste Schmidt que l'abstraction en soi n'était pas un danger « tant qu'on n'oublie pas le but de tout l'édifice et qu'on ne perd pas le contact avec le matériel concret » (lettre d'octobre 1937). Convaincu assez vite que c'est par une constante confrontation entre théorie et pratique que la linguistique entrera dans le concert des sciences contemporaines, il écrit dès 1933 que « la phonologie actuelle est caractérisée surtout par son structuralisme et son universalisme systématique », que c'est là une marque des sciences comme la physique, la chimie, la biologie, la psychologie, la science économique, etc., et que donc la phonologie « fait partie d'un mouvement scientifique plus ample ».

5. Quelle place occupe aux yeux des Praguais la phonologie dans la théorie linguistique ?

Sans qu'il y ait à proprement parler de théorie des niveaux linguistiques, les auteurs considèrent qu'il convient de distinguer, de fait, différents plans pour la langue. Le plan fondamental, le niveau premier, fondateur, celui sur lequel s'édifiera toute la construction théorique, est occupé par la phonologie, parce que c'est sur le terrain phonologique que s'articulent le son et le sens — révélation que R. Jakobson avait transportée avec lui de sa période formaliste en Russie jusqu'à Prague. Les phonèmes, insistent les Praguais, sont porteurs de « significations intellectuelles », même si cette compromission sémantique ne va pas de soi dans l'analyse phonologique.

La phonologie n'épuise pas toute l'activité des membres du C. L. P. Les publications foisonnent d'articles intéressants, parfois sans suite qui abordent des problèmes au centre de la linguistique ultérieure, comme celui de renonciation (E. Pauliny, S. Karcevski), la sémiotique (K. Bühler), la syntaxe fonctionnelle (V. Mathesius).

Si l'originalité du Cercle linguistique de Prague tient en grande partie aux circonstances de sa création, dans une Tchécoslovaquie nouvelle qui paraissait à l'aube d'une période pleine de promesses, et au pari tenu de faire fonctionner

pendant plus d'une douzaine d'années selon des règles souples, qui permettaient à des opinions diverses de s'exprimer, un lieu de débat ouvert à d'autres occasions de réflexion que linguistique, philosophique, psychologique, artistique, poétique, littéraire, elle est aussi d'avoir su accueillir et faire participer tant d'étrangers, soit physiquement, soit par les publications et les notes écrites.

Réunis à Prague sur la base d'un rejet de l'autorité des anciens maîtres pour affirmer la jeunesse d'une autre linguistique, les membres du C. L. P. n'ont jamais fait référence à la parole d'un maître — ce à quoi n'échapperont pas des « écoles » ultérieures. La seule œuvre accomplie qui ait vu le jour à Prague, la somme phonologique de N. Troubetzkoy, s'est dégagée peu à peu de l'ensemble de la production sans que son auteur ait jamais reçu le statut de leader.

Les résultats ont sans doute souffert de la dispersion des efforts, mais le besoin de discuter et l'envie de rejoindre le débat scientifique international ont caractérisé cette génération de linguistes aspirant à échapper à l'enfermement de la période précédente. Ce n'est pas pour autant que les Praguais ont abandonné la pratique exigeante de leur discipline à laquelle les avait rompus l'enseignement des néogrammairiens. Mais ils ont su en même temps se reconnaître une nouvelle ambition théorique.

Cours N°5

LA LINGUISTIQUE FONCTIONNELLE D'ANDRE MARTINET

Introduction

Le linguiste le plus représentatif de la phonologie pragoise est **Martinet** qui a développé une théorie qu'il appelle le « fonctionnalisme ».

1- La notion d'économie linguistique :

Martinet pose que la principale fonction du langage qui est celle de la communication, implique la notion d'économie linguistique.

Le langage doit satisfaire aux exigences de la communication et fournir des unités aussi différentes que possible pour représenter la multitude des concepts exprimables.

Mais le langage obéit aux lois générales des activités humaines et donc à la tendance au moindre effort et cette loi implique l'existence d'un nombre minimum d'unités aussi peu différentes que possible.

Le point central de la doctrine réside dans le concept de **la double articulation**.

2- La double articulation :

Les langues assument donc ces deux fonctions contradictoires et ceci par le fait qu'elles constituent toutes des systèmes doublement articulés, c'est la double articulation qui différencie radicalement les systèmes langagiers des autres systèmes sémiologiques et qui constitue selon Martinet la seule véritable caractéristique universelle des langues.

2-1- La première articulation :

a- Les monèmes :

Elle intervient sur le plan de l'expression et sur le plan du contenu : grâce à elle, un nombre indéfini d'énoncés est possible à partir d'un inventaire limité d'éléments appelés : **monèmes**.

Cette articulation concerne la première des deux fonctions externes de la langue : la communication se décompose dans une langue en une multitude de concepts

représentés par des signes ou **monèmes** qui sont les plus petites unités **porteuses de sens** de la langue. Ils s'ordonnent dans le **successif** et servent à former les énoncés.

Martinet établit le découpage suivant :

a-1-les monèmes autonomes

Les adverbes sont des monèmes autonomes, car ils peuvent figurer en toutes positions :

C'est ta fête aujourd'hui

C'est aujourd'hui ta fête

Aujourd'hui c'est ta fête.

a-2-les monèmes fonctionnels

Les prépositions sont des monèmes fonctionnels qui servent à articuler sur d'autres monèmes.

Les conjonctions de subordination servent à articuler des énoncés sur d'autres énoncés.

a-3-les monèmes dépendants

Les autres mots de la langue sont dits monèmes dépendants (de leur position dans la phrase, de leurs relations avec les autres mots de la phrase : nom, verbe, adjectif qualificatif).

Ex : Françoise s'est cassé un ongle hier à la piscine

Françoise : monème dépendant

Casser : monème dépendant

Ongle : monème dépendant

Hier : monème autonome

A : monème fonctionnel

Piscine : monème dépendant

b- Parmi les monèmes, Martinet distingue : les lexèmes et les morphèmes.

b-1-les lexèmes (ou monèmes lexicaux) :

Ils constituent des mots à contenu sémantique.

Leur classe est ouverte : inventaire illimité

On peut, sans déstabiliser le système, y introduire de nouveaux mots : ce sont les noms, les verbes, les adjectifs qualificatifs et les adverbes.

Mais aussi : un radical, un affixe (préfixe, suffixe).

b-2- Les morphèmes (ou monèmes grammaticaux ou grammèmes)

Ils ne véhiculent pas un contenu référentiel aussi précis que les lexèmes : les articles, les pronoms, les adjectifs possessifs, démonstratifs, indéfinis

Les prépositions, les conjonctions.

Les désinences verbales (marques de la conjugaison..).

3-2- La seconde articulation ne concerne que le plan de l'expression.

a- Les phonèmes :

Les formes phoniques, qui représentent la deuxième articulation, se décomposent elles-mêmes en une succession d'unités distinctives appelées **phonèmes** qui sont **en nombre restreint** (une trentaine par langue) et satisfont à la tendance au moindre effort.

b- Le découpage de la chaîne parlée est nécessaire pour faire sens.

Une suite phonique, pour être comprise, doit être découpée en unités de sens. Ce découpage n'est pas évident, surtout en langue parlée, prenons comme exemple les jeux comme :

-Si six scies scient six cyprès, six cent six scies scient six cent six cyprès.

c- L'analyse en traits distinctifs :

Chacun des phonèmes va être analysé en traits distinctifs (Troubetzkoy) On ne peut les définir qu'à partir de ce qui les différencie.

Les unités de la langue et plus particulièrement les phonèmes sont soumises à 2 pressions contraires en raison de leur insertion dans le système syntagmatique d'une part et dans les réseaux paradigmatique d'autre part.

c-1- Sur le plan syntagmatique : les pressions assimilatrices.

Les unités voisines exercent sur le phonème une pression **assimilatrice**.

Le phonème /k/ (exemple de Martinet).

Il se réalise de façon différente selon qu'il précède

/u/ dans -couou

/i/ dans –quic–

2–Sur le plan paradigmatique : les pressions dissimilatrices.

Les unités qui auraient pu figurer à la même place dans la suite sonore exercent sur le phonème une pression **dissimilatrice** ; les unités qui font partie de la même classe paradigmatique tendent à se différencier au maximum.

Les pressions dissimilatrices constituent un phénomène de nature diachronique.

Exemple : en anglais to sing / I sang / I've sung.

Chapeau / château

Exemple : /oe/ et /E/ brun et brin

Pâte et patte

d- Phonologie diachronique :

Un changement phonétique n'est jamais isolé.

Un changement **affecte le système phonologique tout entier.**

La phonologie de Martinet montre que le système entier peut « bouger » et se retrouver dans un autre état phonologique par le biais de ce qu'on appelle la **transphonologisation.**

Cours N°6

LE DISTRIBUTIONNALISME

Introduction

Le distributionnalisme : Ce courant apparaît aux Etats-Unis vers 1930, initié par Bloomfield (*Language*, 1933), théorisé, développé et formalisé par Harris.

1. Les facteurs de son apparition : Plusieurs facteurs expliquent l'apparition de cette méthode. La découverte de l'existence sur le continent américain de 150 familles de langues (ce qui représente plus de 1000 langues). Elles posent des problèmes car elles se présentent sous la forme d'un matériel linguistique oral et non codifié. Si le mot semble facile à reconnaître dans une phrase écrite, il n'en va pas de même dans la chaîne parlée.

2. Les principes de l'analyse structurale : le distributionnalisme

Bloomfield est à l'origine du distributionnalisme. Cette école tire son nom de la « distribution » des unités que l'on étudie. L'objectif du distributionnalisme est d'appliquer à la langue anglaise, de manière mécanique, les techniques mises au point pour les langues amérindiennes.

3. Le béhaviorisme : Bloomfield est influencé par la théorie du comportement, appelée béhaviorisme (de « behaviour »: le comportement). Le béhaviorisme, appelé « psychologie du comportement » se présente comme une étude objective de l'homme. Il rejette toutes les analyses qui font appel à l'intuition pour s'en tenir à une observation rigoureuse des manifestations extérieures du comportement du sujet. La tâche de la linguistique sera de décrire les rapports entre stimulus linguistique et réponse linguistique. Le sens n'a alors rien à voir avec une analyse de signifié ou de concept. Le sens est évacué des messages. Etudier le langage revient à étudier des enchaînements de stimulus et de réactions linguistiques liées à ces stimuli.

4. Les caractéristiques de la méthode :

- **Les combinaisons et les hiérarchies :**

La théorie structurale conçoit l'énoncé comme une combinaison d'éléments. La langue présente une série de rangs hiérarchisés : phonologiques -morphologiques -

phrastiques où chaque unité est définie par ses combinaisons avec les autres unités ou avec des unités supérieures.

- **Le principe de l'immanence :**

On appelle immanente une recherche qui définit les structures de l'objet qu'elle étudie par l'étude des relations des termes intérieurs à son objet. On étudie les rapports des termes entre eux. Il n'y a pas d'extralinguistique, c'est-à-dire pas d'étude sur des éléments qui n'appartiennent pas à la grammaire.

5. La méthode :

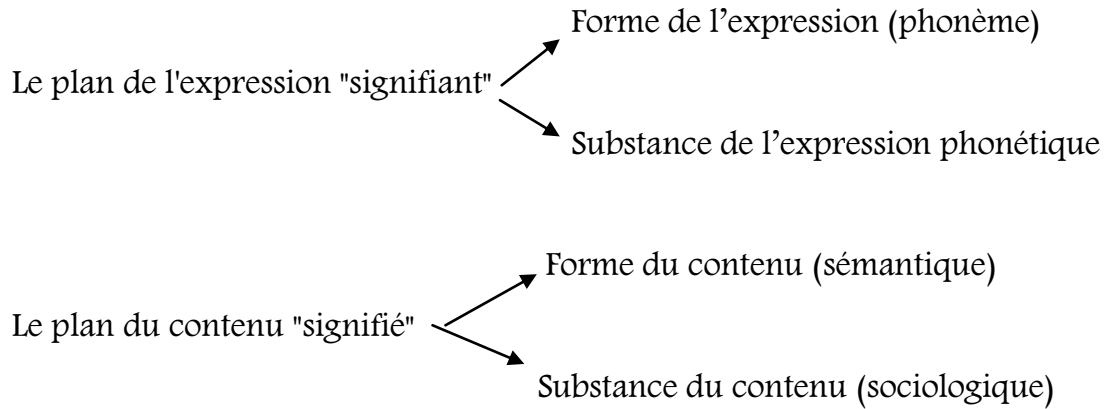
- **Le corpus :** Les linguistes s'aperçoivent que l'on n'a jamais codifié les langues qu'ils viennent de découvrir, ils ne les connaissent pas et ne les comprennent pas, il faudra donc qu'ils partent de l'observation d'un corpus qu'ils vont considérer comme un échantillon représentatif de la langue. C'est une observation qui va se faire sur les productions du sujet parlant. Il est nécessaire de recueillir des données. Le corpus se présente sous forme d'énoncés linéaires, des ensembles complexes que l'on va réduire en différentes unités et à différents niveaux d'organisation : le niveau phonologique – le niveau morphologique – le niveau phrastique. Chaque unité est définie par ses combinaisons dans le rang supérieur. C'est donc une approche purement formelle qui écarte toute considération relative au sens.
- **La technique de la segmentation de la chaîne parlée :** Pour identifier les éléments à chaque niveau, il faut segmenter, découper la chaîne parlée dans une procédure qui élimine le recours au sens. Cette technique permet de repérer des mots (« unités ») et de les définir par les mots qui se retrouvent à proximité.
- **Les environnements :** Une fois les éléments dégagés, on établit leur environnement. L'environnement d'un élément est représenté par la disposition de ses co-occurrences, c'est-à-dire par sa position par rapport aux autres éléments en présence. On parle d'environnement de droite, de gauche. Exemple : le cahier blanc est sur le bureau : l'environnement de l'unité « cahier » est : Le, blanc
- **La distribution :** La somme des environnements d'un élément dans les énoncés représente la distribution de cet élément. Autrement dit, l'environnement c'est les places que l'élément peut occuper dans l'énoncé.

- **La classe distributionnelle ou classe formelle** : Tous les mots qui peuvent commuter avec cet élément ou le remplacer, constituent un ensemble, une classe. Ainsi on définira la classe des noms comme étant constituée par les éléments qui admettent les déterminants à gauche (articles..) et les verbes à droite. Cette théorie vise essentiellement la description des éléments d'une langue par leur aptitude ou non à s'associer entre eux. Cette analyse ne peut donc pas rendre compte de l'ambiguïté de certaines phrases : J'ai acheté ce livre à mon frère. La peur des ennemis.
- **L'analyse en constituants immédiats** : C'est une extension de l'analyse distributionnelle une fois qu'on a défini les catégories de la langue. Les segments issus du découpage sont appelés constituants immédiats. Ils sont isolés dans un premier temps par la possibilité de marquer une pause dans la phrase ou par la possibilité d'insérer d'autres éléments entre eux. Pour F de Saussure : suite quelconques de monèmes. En analyse structurale, le syntagme est l'isolement d'une suite de monèmes par l'analyse en constituants immédiats : SN et SV mais aussi S Adj, S prep, S adv. C'est l'élément le plus étudié. En analyse structurale, le syntagme est l'isolement d'une suite de monèmes par l'analyse en constituants immédiats : SN et SV mais aussi S Adj, S prep, S adv. C'est l'élément le plus étudié. Afin de trouver un modèle productif simple qui rend compte d'un plus grand nombre de phrases du corpus, les linguistes mettent au point des « règles de réécriture » ou règles syntagmatiques qui permettent de générer d'autres phrases construites sur le même modèle L'analyse grammaticale est donc construite de façon empirique et inductive : à partir des faits, des données du corpus traitées selon les procédures que l'on a vues, on dresse des listes distributionnelles et on propose des généralisations. Mais le distributionnalisme a ses limites : une fois mises en œuvre les différentes techniques de description et d'analyse, la linguistique se retrouve sans objet : elle a tout d'écrit, elle a énuméré la liste des classes distributionnelles puis il n'y a plus rien à faire puisque le sens n'intervient pas.

Cours N°7 : LA GLOSSEMATIQUE

La **glossématique** a été créée par Louis Hjelmslev, d'après le grec, «glossa », pour désigner la théorie qui se donne la langue comme but en soi et non comme moyen. Dans le prolongement de F. de Saussure, Hjelmslev (1899-1965) forge cette théorie linguistique structurale dont le projet est de constituer une «algèbre immanente des langues». Cette démarche se veut résolument théorique et formaliste. Elle préconise une connaissance immanente du langage ; la langue est considérée comme une structure fermée sur elle-même ; elle veut déterminer ce qui commun à toutes les langues humaines quelles qu'elles soient et ce qui fait qu'à travers diverses fluctuations une langue reste identique à elle-même. Fondée sur le principe d'empirisme, la description doit être sans contradictions exhaustive et la plus simple possible. Il faut donc abandonner la méthode inductive, qui prétend aller du particulier (les données) au général (les lois). Elle ne peut dégager que des concepts valables pour un système linguistique donné. La glossématique sera donc une méthode déductive, qui procède à partir d'un nombre restreint d'axiomes rigoureux à la détermination de classes. S'appuyant sur Saussure, Hjelmslev fait de la structure immanente de la langue l'unique objet de la linguistique. La langue n'est qu'une forme et non une substance : aucune idée, aucun objet ne préexiste à la langue ; chaque langue pratique un découpage original de la réalité. Par exemple le spectre des couleurs est une matière indépendante du réseau de signes que chaque langue instaure dans cette substance. Quant à la forme, elle représente les propriétés combinatoires des unités qui résultent de l'analyse des signes. Ce type ne concerne pas seulement le contenu sémantique des langues, il a son correspondant au niveau de l'expression, de la manifestation sonore. On pourra ainsi parler de matière, de substance et de forme aussi bien sur le plan du contenu que sur le plan de l'expression. La glossématique tend ainsi à attribuer à toutes les langues, comme caractère commun, le principe de la structure. Les langues se différencient simplement par la manière dont s'applique ce principe : - La langue n'est pas une substance mais forme. - L'usage linguistique considéré comme l'ensemble des

habitudes linguistiques d'une société donnée, se trouve alors défini comme la Substance (à la fois d'expression et de contenu) qui manifeste le schéma linguistique (ou le langage). - Toute langue est à la fois expression et contenu.



Cours N°8

LA LINGUISTIQUE GENERATIVE DE NOAM CHOMSKY

1. La linguistique

Parmi les sciences humaines, la linguistique a pris une importance majeure au XXe siècle. Si Ferdinand de Saussure est considéré comme le fondateur de la linguistique moderne, la linguistique structurale sera surtout le fait de Roman Jakobson, qui met en évidence l'organisation phonétique des langues, ce qui aura un grand retentissement. Son analyse des fonctions du langage, fondée sur le schéma de la communication est devenue classique. Il est aussi connu pour son repérage des « embrayeurs », mots dont le référent dépend du contexte de l'énonciation, par exemple les pronoms personnels. Avec Nicolaï Troubetzkoy il va répandre le concept de structure et, dans leur sillage, le structuralisme s'étendra.

La linguistique est une science empirique dont le donné observable est constitué par l'ensemble des langues du monde. Les langues ou langages sont produits par la capacité linguistique, mais elles ont aussi une autonomie qui vient de qu'elles sont véhiculées par une collectivité et qu'elles ont des contraintes internes. Si, en tant que science du langage, la linguistique s'est donné pour tâche de définir ce qu'est le langage humain en général, au-delà des langues particulières, alors ne donne-t-elle pas accès à une capacité commune aux hommes qui elle-même a un support qui doit permettre cette généralité et cette communauté.

Quelle est la place de Chomsky dans ce paysage ? Noam Chomsky s'oppose aux conceptions structurales et fonctionnalistes du langage. Pour Chomsky, contrairement à la tendance structuraliste, l'homme n'est pas "parlé" par le langage, il n'est pas déterminé de manière hétéronome par une structure qui lui serait externe. Le langage est au contraire une capacité qui appartient à l'homme et est inscrite génétiquement en lui. Contrairement à la tendance dite fonctionnaliste en linguistique, le langage n'est pas, selon Chomsky, fait pour et par la communication ; il sert principalement à penser et secondairement à communiquer. Quoique différent

du système cognitivo-conceptuel, le langage, en se liant à ce système, a pour principale fonction de permettre la pensée.

2. La conception de Chomsky

Dans *Structures syntaxiques*, en 1957, Noam Chomsky avance ses thèses principales. Il nomme "compétence linguistique" la capacité de langage chez un locuteur idéal et "performance linguistique" l'usage de cette compétence par les locuteurs réels. La compétence, ou savoir linguistique du locuteur, a trait à la potentialité d'utiliser une langue et la performance, ou réalisation concrète, se passe dans les actes de communication utilisant un langage verbal.

Pour Chomsky, la grammaire d'une langue est la description de cette langue et de son fonctionnement, lexique, phonologie, morphologie compris, et l'ensemble de la production des phrases de cette langue. Il part, pour cette description, de syntagmes (constituants immédiats de la langue), qu'il présente selon un système génératif, ce qui veut dire un ensemble de règles de réécriture permettant de « produire » ou de « générer » les phrases.

La grammaire générative est une méthode d'analyse permettant de montrer comment est générée une langue selon sa syntaxe. Pour montrer le processus générateur, Chomsky procède par analyse et abstraction à partir des aspects factuels du langage. Il montre quelque chose qui est fondateur, basal, générateur et universel.

Les régularités formelles qui s'observent dans les règles de réécriture d'une langue ou d'une langue à l'autre sont la conséquence de la méthode utilisée. L'application de cette méthode montre des contraintes : la syntaxe suit telle règle et pas une autre. C'est bien plus qu'une grammaire au sens traditionnel c'est un modèle de la compétence d'un locuteur lorsqu'il utilise une langue.

Noam Chomsky a aussi mis en évidence l'importance de la récursivité dans le fonctionnement des langues humaines. Dans la théorie qu'il propose, un élément est dit récursif s'il présente la propriété de se reproduire dans la structure des phrases à la fois comme constituant et comme constitué. La subordination représente un bon exemple de ce mécanisme. En effet, dans une subordonnée, on trouve une phrase, la

phrase subordonnée, qui est incluse comme constituant dans la structure d'une autre phrase, la phrase principale qui en est constituée.

La théorie de base a évolué. Selon la théorie standard, l'interprétation sémantique (le sens) a lieu grâce à la structure profonde, les transformations n'ayant pour fonction que de disposer formellement les syntagmes. Ce principe s'est heurté à de nombreux contre-exemples. Il faut admettre, soit que les transformations peuvent changer le sens, soit que l'ordre de surface est, lui aussi, pertinent pour le sens. En 1970, Chomsky a adopté la solution selon laquelle les structures de surface contribuent aussi à l'interprétation sémantique.

- **Un fondement biologique du langage**

Noam Chomsky suppose que la structure universelle qu'il trouve dans l'organisation du langage est innée. Chaque être humain hériterait, grâce à son appartenance à l'espèce humaine, d'un dispositif qui prépare et permet l'acquisition des langues. Sa recherche tente de mettre à jour ce dispositif sous le nom de grammaire universelle.

Chomsky soutiendra tout au long de son oeuvre que la capacité langagière présente chez l'homme a un fondement biologique contrôlé par la génétique. Ce serait une capacité innée, même si les formes de son actualisation sont acquises. En faveur de cette thèse, il évoque une argumentation de bon sens. En effet, une partie de la grammaire n'est pas apprise, mais construite spontanément.

De plus et complémentaiement, il semble impossible de pouvoir acquérir quelque chose d'aussi complexe qu'une langue dès l'âge de 5 ou 6 ans. La capacité le permettant doit être déjà présente, c'est-à-dire implantée biologiquement. Il défend aussi une argumentation plus savante. Sa grammaire générative montre qu'il y a des processus génératifs simples et communs à tous les hommes. S'ils sont communs à tous (universels), il est alors assez légitime de penser qu'ils soient d'origine génétique.

La thèse selon laquelle la faculté de langage est déterminée par la biologie humaine a suscité de vifs débats.

- **L'indépendance du langage et de la cognition**

Selon une autre thèse caractéristique de la pensée de Chomsky, les capacités sémantiques, de syntaxe et les capacités phonologiques sont séparées. Sa grammaire

génération universelle concerne uniquement la syntaxe. Les procédures issues de ce système permettent de générer des discours organisés et hiérarchisés. Ces discours peuvent être mis en rapport avec le système sensori-moteur qui l'exprime et le système cognitif de la pensée. Selon Chomsky, ces autres systèmes n'influencent pas la procédure générative de la syntaxe. Citons le : "La connaissance d'une langue implique la capacité d'attribuer à un ensemble infini de phrases une structure superficielle et une structure profonde, de lier correctement ces structures et de donner une interprétation sémantique et une interprétation phonétique aux structures superficielles et profondes associées" (*Le langage et la pensée*, p. 51). La personne qui connaît une langue possède une grammaire qui génère l'ensemble infini des structures profondes potentielles, qui peuvent être ensuite interprétées de manière sémantique ou phonétique. La grammaire ou syntaxe générative est une méthode d'analyse permettant de montrer comment est générée une langue selon sa syntaxe. Les régularités formelles qui s'observent dans les règles de réécriture d'une langue, ou d'une langue à l'autre, sont la conséquence de la méthode utilisée. L'application de cette méthode montre des contraintes : la syntaxe suit telle règle et pas une autre. Elle enregistre des contraintes qui sont celles qui déterminent la syntaxe.

3. Interpréter autrement l'apport de Chomsky ?

Chomsky formule l'hypothèse, hautement probable, selon laquelle l'individu par lui-même (c'est-à-dire en dehors du champ socioculturel) contribue en grande partie à l'élaboration de la structure du langage (Conférence de 1971), et montre aussi l'existence d'une structure, d'un schématisme fondateur pour le langage. Si l'on admet ces deux propositions, plusieurs explications sont possibles.

On peut, comme le fait Chomsky, supposer une capacité biologique innée concernant le langage qui expliquerait les deux à la fois. Mais, on peut aussi interpréter autrement l'autonomie du langage et son appropriation individuelle. Voyons d'abord quelques arguments contre la supposition de Chomsky. Ce qui est en partie inné et biologiquement déterminé (de manière certaine), c'est le support neurobiologique (permettant l'émergence du langage). L'expression des gènes se fait nécessairement

dans les structures et le fonctionnement neurobiologique. Mais, translater cette détermination vers le langage est discutable et, à ce jour, n'est pas démontré.

En effet, pour montrer l'existence du processus générateur du langage, Chomsky procède par abstraction à partir des aspects factuels du langage et non à partir de données neurobiologiques. Noam Chomsky et son école montrent que les syntaxes des langues humaines suivent des règles qui leur sont propres. Les lois de la syntaxe ne sont d'évidence pas des lois biologiques. Dans ce cas, pourquoi le langage serait-il inné et directement l'expression d'une structure biologique ?

Il y a une autre possibilité plus sophistiquée. On peut supposer que le support neurobiologique permettant l'émergence du langage est effectivement biologiquement déterminé (et donc inné), mais que, de plus, à partir de ce support, le langage et sa syntaxe possèdent une autonomie ; ce qui implique qu'ils aient une structure propre. Or, il nous semble bien que c'est ce que Chomsky et son école montrent : les syntaxes des langages humains suivent des règles qui leur sont propres. Le travail de Chomsky peut s'inscrire dans l'hypothèse d'une autonomie des capacités langagières humaines et il ne paraît donc pas illégitime de faire l'hypothèse que le processus générateur du langage dont parle Chomsky corresponde à une capacité émergente* chez l'homme. Cela ne contredit d'ailleurs pas l'hypothèse d'une organisation neurobiologique favorisant le langage, mais ajoute comme hypothèse supplémentaire que, à partir de cette configuration innée, un niveau d'organisation supérieur se crée et que c'est à son niveau que se génèrent les structures mises en évidence par les travaux de la linguistique.

DEUXIEME PARTIE

LINGUISTIQUE GENERALE ET TRADUCTION

CHAPITRE 1
LINGUISTIQUE GENERALE ET TRADUCTION

Cours n°1 : Les finalités de la linguistique générale

- La typologie linguistique
- Les types d'universaux

Cours n°2 : Les universaux fonctionnels

- Des fonctionnalités identiques
- Des propriétés communes

Cours n°3 : Les universaux conceptuels

- La démarche analytique
- Les universaux d'expérience

Cours n°4 : Les primitives sémantiques

- La circularité
- L'ordination

Cours n°1

LES FINALITES DE LA LINGUISTIQUE GENERALE

La linguistique générale postule l'existence d'une fonction universelle, appelée le langage, qui permet à notre espèce de donner forme à des pensées et de les communiquer : les langues n'en sont que des réalisations particulières. L'hypothèse d'universalité se fonde sur le constat que les langues sont traductibles les unes dans les autres : de fortes homologues doivent donc les rassembler. Ces homologues, dites « universaux du langage », forment le noyau de la linguistique générale.

- *Mais comment y accéder ?*

Il est évidemment impossible de s'assurer que tel ou tel trait appartient bien à toutes les langues du monde, passées, présentes, connues...ou ignorées. Appuyés certes par l'observation, les universaux ont donc forcément un caractère hypothétique.

L'observation conduit tout au plus à regrouper les langues par types ; au-delà, on réputera « universel » ce qu'il y a de commun à tous les types.

❖ **La typologie linguistique**

La typologie peut être génétique ou structurelle.

1. **Génétique**, elle vise à rassembler les langues qui viennent d'une langue commune. Ainsi, les langues dites « indo-européenne » remontent toutes à une langue dont on ne possède aucun texte, mais dont les éléments sont au moins partiellement reconstituables par la comparaison des langues qui en sont issues (tout particulièrement le sanskrit – la langue de l'Inde ancienne-, le grec ancien et le latin). La famille indo-européenne se ramifie en diverses branches : les langues helléniques (le grec ancien et ses variétés, le grec moderne), les langues slaves (le russe, le bulgare, le tchèque, le polonais, le serbe, le croate, le slovène...), les langues baltes (le lituanien, le letton), les langues germaniques (l'allemand, l'anglais, le néerlandais, le danois, le suédois...), les langues celtiques (l'irlandais, le gallois, le breton...), les langues romanes (le français, l'italien, l'espagnol, le portugais, le roumain...), les langues indo-iraniennes (le hindi, le bengali, le persan, le kurde...).

Beaucoup d'autres familles génétiques, sont plus ou moins aisément reconnaissables : famille chamito-sémitique (l'arabe, l'hébreu...), au demeurant, la contiguïté géographique et les influences de langues en contact peuvent créer l'illusion d'un lien de famille qui n'a jamais existé.

2. La linguistique générale développe une autre sorte de typologie, non plus génétique mais **structurelle**. La démarche consiste à choisir des phénomènes qui paraissent avoir des répercussions sur l'ensemble de la structure. Au XIXe siècle, le critère le plus utilisé (d'abord par les frères Schlegel, puis par W.v. Humboldt, puis vulgarisé par A. Schleicher) était celui de l'intégration plus ou moins forte des éléments linguistiques les uns dans les autres : en cas d'indépendance morphologique, le type est dit « isolant » (p.ex. le chinois), en cas de juxtaposition, il est dit agglutinant » (p.ex. le turc) ; en cas de fusion, il est dit « flexionnel » (p.ex. l'arabe). En fait, le critère est d'un maniement délicat : aucune langue n'appartient exclusivement à l'un ou à l'autre. Il faut, pour le moins, le moduler par une approche statistique.

D'autres voix paraissent actuellement plus propices. Ainsi, une grande place est faite à l'ordre du sujet (S), de l'objet (O) et du verbe (V) : certaines langues privilégient l'ordre SOV (le latin et même l'allemand) ; dans d'autres, plus rares, prédomine l'ordre VSO (p.ex. en arabe classique). Ces types sont en corrélation avec d'autres phénomènes comme l'existence de prépositions ou de postpositions, la place de l'adjectif ou du complément déterminatif dans le groupe nominal, ou encore la suffixation ou la préfixation : toute sorte d'« implication » (J. Greenberg) peuvent être dégagées (p.ex. les langues de type VSO manifestent une nette prédilection pour les préfixes ; les langues SOV, pour les suffixes).

Un autre trait significatif sépare les langues à déclinaisons et les langues qui n'en ont pas et, parmi les premières, les langues « ergatives » et les langues « accusatives ». Dans les langues ergatives (p.ex. le basque), le sujet du verbe intransitif (un verbe qui ne porte sur aucun objet) se met au même cas que le complément d'objet (au cas dit « absolutif ») ; seul est l'ergatif le sujet du verbe transitif ; dans les langues accusatives (p.ex. le latin ou l'allemand), le sujet est au nominatif, que le verbe soit transitif ou

intransitif, et seul l'objet se met à l'accusatif. Dans les deux types toutes sortes de corrélations sont observables : ainsi, les langues ergatives sont fréquemment très sensibles aux faits d'achèvement ou d'inachèvement.

Il existe sur tous ces points une littérature considérable. Impossible de traiter aucun des points évoqués. Ce qui nous importe seulement, c'est de voir les finalités que la linguistique générale se donne. Et au cœur du débat se situent les universaux.

Cours n°2 : LES TYPES D'UNIVERSAUX

Les universaux du langage sont au moins de deux espèces : les **universaux fonctionnels** et les **universaux conceptuels**

- Les langues fonctionnent selon les principes communs : ces principes sont des **universaux fonctionnels**. Ainsi toutes les langues du monde sont doublement articulées : la chaîne sonore se découpe en phonèmes, unités minimales sur le plan significatif, et chaque langue dispose d'un nombre fini de phonèmes, vocaliques et consonantiques ; la chaîne sonore se découpe par ailleurs en morphèmes, unités minimales sur le plan du signifié (un mot comme *détournement* comporte trois morphèmes, le préfixe *dé*, le radical *turn-* du verbe *tourner* et le suffixe *-ement*) ; toutes les langues possèdent des morphèmes. Cette double articulation, en phonèmes et en morphèmes, est un universel fonctionnel.
- Les langues paraissent user par ailleurs d'**universaux conceptuels**. Ainsi la négation : toutes les langues en possèdent le concept, toutes peuvent marquer, de façon ou d'autre, qu'une chose est ou qu'elle n'est pas. Ici la négation se traduit par des particules (*ne* en français).
- Cette communauté fonctionnelle et conceptuelle explique que les mêmes procédures descriptives soient applicables à toutes les langues : ces procédures apparaissent ainsi comme des **universaux méthodologiques**. Il est vrai que la description révèle une extraordinaire variété de langue à langue. La linguistique générale se déploie ainsi entre deux pôles : elle recherche les principes universels et les conceptualisations communes ; elle illustre et classe les traductions infiniment diverses que les langues particulières en donnent.

Le champ est immense. Nous allons seulement essayer de comprendre mieux ce que peuvent être les « universaux fonctionnels » et quelles démarches peuvent conduire à des universaux conceptuels »

Les universaux fonctionnels

L'idée même de linguistique générale n'a de sens que si, à un certain niveau de profondeur, les langues fonctionnent de la même façon. Par de-là le constat de la

conversion possible des langues les unes dans les autres, ce postulat peut s'appuyer sur deux sortes d'homologies : des fonctionnalités identiques et des propriétés communes.

Des fonctionnalités identiques

1/ Toutes les langues sont **doublement articulées** ; nous avons évoqué ci-dessus ce point si remarquable. On ajoutera que toutes les langues sont **doublement structurées** : elles possèdent des unités douées de sens : elles les combinent selon des règles qui constituent une syntaxe.

2/ Toutes les langues se comportent comme des **systèmes symboliques**. Inutile qu'il y ait devant moi un chat pour que je puisse parler de chats ; inutile de courir pour évoquer la course ; les signes linguistiques se substituent aux choses ; ils portent en eux l'idée des choses.

C'est presque de l'ordre de l'évidence. Observons tout de même que la fonction symbolique peut se voiler : il arrive que les signes, au lieu de renvoyer aux choses, renvoient à eux-mêmes. Au *pluriel*, table s'écrit avec un s : voilà qui ne dit rien du tout d'aucune table, mais seulement du mot table. La grammaire elle-même s'en trouve bouleversée et peut générer alors des paradoxes : dans la phrase « **table** est un *nom féminin* », **table** est un *nom masculin*. Absurde ? Pas du tout. On dit bien : **Table** est écrit sans s est non pas *est écrite ; c'est donc que **table**, dès lors qu'il est autonymique, fonctionnent comme un substantif masculin. Méfions-nous des évidences, en linguistique comme ailleurs ! Chemin faisant, nous apparaît ainsi un autre universel : toutes les langues du monde se prêtent à l'autonymie ; toutes peuvent servir à elles-mêmes de métalangage.

On observera aussi que certains éléments sont dépourvus de fonction symbolique : c'est le cas de telle ou telle onomatopée. Si je me brûle la main sur la plaque électrique et que je la retire brusquement en criant *aié!*, cette onomatopée n'est qu'une réaction de douleur ; c'est la brûlure qui la provoque comme la réponse à un stimulus. Rien de symbolique dans *aié!* Mais est ce encore un signe ? Un langage qui produirait seulement des cris de cette espèce serait-il une langue ?

La fonction symbolique, qui n'est d'ailleurs pas propre aux langues naturelles, en est tout de même indissociable.

3/ Universellement, même si la forme en est très diverse, la syntaxe de base est celle de la **prédication** : quelque chose est dit de quelque chose ; un prédicat s'applique à un sujet ; toutes les langues sont conçues pour fonctionner de la sorte. Tout prédicat suppose une entité (disons, comme en logique : « un argument » à quoi s'appliquer (et plusieurs entités si le prédicat est une relation : *qqn voit qqc. ; qqn donne qqc. a qqn...*)

Dans l'immense majorité des langues, ce mécanisme fondamental conduit à l'opposition verbo-nominale : le substantif est capable de les « saturer » ; le substantif porte en lui la fonction argumentale.

Cela dit, le substantif lui-même est le lieu d'une prédication : **facteur** désigne l'être du monde dont la fonction est de distribuer le courrier : mais, dans le substantif, c'est une prédication interne : le substantif dit ce qu'il dit de lui-même, alors que le verbe ou l'adjectif disent ce qu'ils disent du substantif ; et, pour constituer l'énoncé, il y faut une prédication verbale. Ce schéma fondamental peut se réaliser diversement selon les langues et se prêter à toutes sortes de variations.

_ On observera que dans les langues verbo-nominales, où le substantif est morphologiquement identifiable (en latin, il est décliné ; en français, il se combine avec les articles...), la prédication d'existence (ou de survenance), présupposée par toutes les autres (pour avoir n'importe quelle propriété, il faut d'abord exister), peut rester inexprimée ; le substantif forme alors « une phrase nominale » : **Un avion ! « il y a un avion ! »** : la prédication interne au substantif, alliée à l'idée d'existence ou de survenance, suffit pour constituer une phrase. Ce n'est pas ici que le substantif ne soit pas un vrai substantif : c'est la prédication d'existence qui demeure implicite.

_ Beaucoup de langues possèdent des prédicats impersonnels (lat. pluit « il pleut »). Le prédicat s'y applique, non pas à rien, mais à la situation où l'on est, à l'univers tel qu'il se présente. Cette fois, c'est le sujet qui reste implicite.

_ Il s'ajoute à tout cela des procédures diverses qui font que même le verbe – à l'infinitif – peut servir de sujet (**Partir, c'est mourir un peu**) ; mais plutôt que le verbe,

c'est le groupe dont il est le centre qui fait office de sujet (*Tromper le fisc peut être dangereux*); et souvent des procédés divers en atténuant la déviance (reprise pronominale : Partir, c'est ... ; emploi prépositionnel : *d'agir ainsi une répugne...*).

Rien de tout cela ne met donc en cause l'essentiel, à savoir le principe universel de la prédication et la distinction fondamentale du prédicat et de l'argument.

4/ Toutes les langues du monde disposent de procédures, certes fort variables, pour marquer l'ancrage dans le réel des entités prédiquées : ces procédures sont dites **référentielles**.

_ **Des signes « indexicaux »** réfèrent par l'acte même de parole : un mot comme *je* se définit par « celui qui dit *je* » ; je n'ai pas de référent en dehors de l'acte de parole ; d'acte en acte ; sa référence varie ; *tu* à celui à qui je dis « *tu* » ; *ici* désigne le lieu où est celui qui dit « *ici* » ; et *maintenant* le moment où celui qui parle dit « maintenant » ; toutes les langues possèdent de tels signes « indexicaux », même s'ils se présentent sous des formes très variées ; on peut par exemple se désigner soi-même comme le serviteur et le *tu* comme le seigneur ou le prince... ; mais aucune langue ne confond la première et la seconde personne ; *ego, hic* et *nunc* : ce sont là les dimensions fondatrices de l'espace référentiel ; partout le système temporel est de nature indexicale et s'organise par rapport au moment changeant de la parole.

_ **Des signes « déictiques »** (en particulier des démonstratifs) localisent par ostension (*ce livre –ci que je montre*) ou par proximité (p.ex. de la première personne, la plus proche : lat. *hic* ; de la seconde : lat. *iste* ; de la troisième, la plus éloignée : lat. *ille*). **Des signes « anaphoriques »** localisent selon que l'objet est censé identifiable par l'interlocuteur ou qu'on suppose qu'il ne l'est pas (en français, *le livre*, c'est le livre que tu sais ; un livre désigne un objet qui n'est pas encore identifié parmi les livres). Mais, dans beaucoup de langues, ces fonctions restent largement implicites.

_ Toutes permettent de faire le départ entre la référence générique (*l'homme est mortel*) et la référence spécifique (*l'homme entra*) : souvent c'est le contexte seul qui permet d'en décider (comme en français où *le* se prête aux deux emplois).

Quand la référence est spécifique, on différencie aussi la prédication événementielle et la prédication habituelle ; en français, c'est à nouveau par le contexte (il fume « il

est en train de fumer »/ « il a l'habitude de fumer »), alors que l'anglais, comme beaucoup de langues, sépare les deux morphologiquement (He is smoking/He smokes ; He is working ten hours a day « on ce moment, il travaille dix heures par jour »/ He works ten hours a day « Il travaille généralement dix heures par jour » ...)

Tous ces mécanismes possèdent – non par les procédés mais par les fonctions– une portée universelle : par des moyens divers, les langues opèrent des distinctions largement convergentes. L'universalité vient de fonctionnalités communes, par-delà les très fortes divergences de la morphologie.

5/ Toutes les langues ont le même comportement au regard de la **véridiction**. Un énoncé, quelle qu'on soit la langue, pour peu qu'il soit assertif, prétend dire le vrai.

Même un énoncé négatif dit universellement le vrai : il dit le vrai en disant ce qui n'est pas.

Cours n°3 : LES UNIVERSAUX CONCEPTUELS

▪ *La démarche analytique*

Toutes les langues permettent l'accès à un niveau conceptuel qui transcende leurs oppositions morphologiques. L'exemple de la négation devrait le confirmer. A l'intérieur d'une même langue, l'idée négative prend des formes extrêmement variées : ici elle opère de *dicto* (*Tu dis que Marie est chez elle, mais c'est faux* ; la proposition *Marie est chez elle* est déclarée fautive ; c'est une façon de la nier : le dire lui-même est erroné) ; ailleurs la négation affecte le prédicat (*Marie n'est pas chez elle*), éventuellement rapporté à un intervalle temporel (*Marie n'est plus chez elle* ; *Marie n'est pas encore chez elle* ; *Marie n'est jamais chez elle...*). La négation peut entrer aussi dans le contenu des unités lexicales ; elle apparaît alors comme une composante de leur sens :

_ *cesser de*, c'est ne pas continuer de ; *céder*, c'est ne plus résister à la pression ; *refuser de*, c'est ne pas accepter de ; *ignorer qqc.*, c'est ne pas savoir qqc., etc.

_ *incapable, inopérant, méconnaissable, dépourvu de, non violent...*, autant d'adjectifs qui portent en eux une idée négative ;

_ *refus, incapacité, non-violence...* dérivent de verbes ou d'adjectifs négatifs.

La négation est sous-jacente aussi à l'irréel (*S'il était venu...*, *S'il avait pu venir...*) ; elle est indissociable de l'alternative (mort ou vif, tôt ou tard...)

Bref, la négation n'est pas liée à une forme spécifique ; elle apparaît en toutes sortes de lieux, même à l'intérieur d'une même langue. On lui reconnaîtra du fait même un statut conceptuel. Ce statut ressort plus nettement encore lors de la traduction : comment traduire le latin *quin ?* Faute d'un équivalent français, la négation apparaîtra ailleurs (*Comment ne pas ... ? Je dis / Je demande que...ne pas...*).

Tout cela confère à la négation une sorte d'autonomie conceptuelle ; dédiée des langues particulières, elle se présente comme un universel. La démarche ne consiste pas à dire que la négation est dans toutes les langues observées et conséquemment qu'elle a toute chance d'être dans toutes ; ce serait une induction périlleuse. Elle

consiste plutôt à situer la négation sur un plan qui transcende des langues particulières – un plan sémantico-logique que le fonctionnement des langues suppose.

▪ *Les universaux d'expérience*

Une autre voie d'accès aux universaux passe par l'expérience commune. Certaines données du monde, physique, physiologique, anthropologiques, exercent sur la vie des hommes une si forte contrainte qu'il est impensable qu'elles ne laissent aucune trace dans les langues. Et ces traces, du fait même, ont toute chance d'être des universaux. La conformation du corps, les positions qu'il peut prendre (debout, couchée, assise...), les mouvements qu'il autorise, les sensations physiologiques de la fatigue, de la faim, de la soif, les perceptions par la vue, l'ouïe, par le toucher, l'expérience de la pesanteur, l'orientation du corps et l'organisation de l'espace (par la direction du regard), le contact des liquides et des solides, le temps qu'il fait, l'alternance du jour et de la nuit, le vieillissement et la mort, ce sont là, parmi d'autres, des expériences inéluctables, dont il est peu vraisemblable qu'elles soient sans répercussion sur la langue. Généralement, les langues comportent des unités qui les traduisent directement. A défaut, il est au moins possible, par la combinaison des éléments, de désigner la réalité que l'on a en vue. Du fait même, par delà la diversité des désignations et des découpages, l'universalité empirique crée des conceptualisations communes.

▪ *Les primitives sémantiques*

Les universels conceptuels se laissent approcher par une autre voie encore, celle des *primitives sémantiques*. L'intuition en est facile à susciter, par la circularité ou bien par l'ordination.

La circularité : réfléchissons un instant sur le dictionnaire de langue : c'est un inventaire de vocables constitués en nomenclature (c'est-à-dire classés dans un certain ordre, généralement alphabétique), et en principe tous définis. Les définitions se formulent grâce à des vocables qui appartiennent eux-mêmes à la nomenclature et qui sont donc eux-mêmes définis. Comme la nomenclature est finie, la procédure ne peut être circulaire. A un moment ou à un autre, dans la succession des

définitions, on tombera forcément sur un vocable précédemment défini par le vocable à définir : *pouvoir*; c'est avoir la *possibilité* de faire quelque chose ; la *possibilité* c'est *la capacité* de faire quelque chose ; *la capacité, la puissance* de faire quelque chose ; et *la puissance*... le fait de *pouvoir* faire quelque chose. Voilà qui ramène au départ ; la boucle est bouclée ; essayer d'y échapper : c'est peine perdue ; le lexicographe s'efforce d'élargir le plus possible le cercle, mais il y est inévitablement enfermé. On a beau modifier le chemin, aller de *pouvoir* à *capacité*, de *capacité* à *puissance*, de *puissance* à *possibilité*. Rien n'y fait : la circularité est inéluctable. On dira que l'idée de possibilité est un primitif sémantique. Elle ne peut être définie que par l'épuisement du champ lexical où elle entre.

Les primitives sémantiques n'ont pas toutes le même degré d'abstraction. Ainsi, l'idée, c'est le fait d'entendre ou de pouvoir entendre ; entendre c'est percevoir par l'oreille ; l'oreille est l'organe de l'ouïe ; l'ouïe est le sens d'audition (ou, ce qui revient au même, le sens qui permet d'entendre). Impossible d'éviter la boucle, quelque chemin que l'en prenne.

La circularité ne disparaît que par le choix d'un certain nombre de vocables, eux-mêmes non définis. Ils ont de grandes chances, mêmes si la procédure porte sur une langue particulière, d'être des universaux.

- **L'ordination** : les concepts sont ordonnés selon des « inévitables de la pensée commune » (G. Guillaume).

Impossible de concevoir la négation, sinon par référence au positif : la négation est annihilation d'un positif qui aurait pu être. Conceptuellement, l'être précède le non-être. De même, l'être précède l'agir ; impossible d'agir sans être. Ce sont là des faits d'ordination qui ne sont pas liés à une langue particulière, mais qui viennent de la pensée elle-même. C'est une autre manière d'accéder à des universaux : plus on s'élève dans l'abstraction, et plus les notions ont de chance d'être universelle.

Voilà qui, de proche en proche, nous oriente vers des questions d'ordre philosophiques, comme le lien du langage et de la pensée. Et l'on voit poindre un domaine auquel nous n'avons pas encore touché, celui de la philosophie du langage.

Cours n°4 : LA TRADUCTION COMME CONTACT DE LANGUES

Selon Uriel Weinreich, « deux ou plusieurs langues peuvent être dites *en contact* si elles sont employées alternativement par les mêmes personnes ». Et le fait, pour une même personne, d'employer deux langues alternativement est ce qu'il faut appeler, dans tous les cas, *bilinguisme*.

Selon Weinreich aussi, du seul fait que deux langues sont en contact dans la pratique alternée d'un même individu, on peut généralement relever dans le langage de cet individu des « exemples d'écart par rapport aux normes de chacune des deux langues », écarts qui se produisent en tant que conséquence de sa pratique de plus d'une langue. Ces écarts constituent les *interférences* des deux langues l'une sur l'autre dans le parler de cet individu.

Par exemple, ayant comme langue première le français, qui dit : *un simple soldat*, cet individu transférera le même concept en anglais sous la forme : *a simple soldier*, au lieu de la forme anglaise existante : *a private*.

Weinreich insiste sur ce point, que le *lieu de contact* de langues, c'est-à-dire le lieu où se réalisent des interférences entre deux langues — interférences qui peuvent se maintenir, ou disparaître — est toujours un locuteur individuel.

L'observation du comportement des langues dans des situations de contact, à travers les phénomènes d'interférence (« et leurs effets sur les normes de chacune des deux langues exposées au contact »⁶) offre une méthode originale pour étudier les structures du langage. Pour vérifier, notamment, si les systèmes — phonologiques, lexicaux, morphologiques, syntaxiques — constitués par les langues sont bien des systèmes, c'est-à-dire des ensembles tellement solidaires en toutes leurs parties que toute modification sur un seul point [toute interférence, ici] peut, de proche en proche, altérer tout l'ensemble. Ou pour vérifier, de plus, si tels ou tels de ces systèmes, ou parties de système, la morphologie par exemple, sont impénétrables les uns aux autres de langue la langue.

⁶ Weinreich, *Languages in contact*, p. I.

❖ *Pourquoi étudier la traduction comme un contact de langues ?*

Tout d'abord, parce que c'en est un. Bilingue par définition, le traducteur est Bien, sans contestation possible, le lieu d'un contact entre deux (ou plusieurs) langues employées alternativement par le même individu, même si le sens dans lequel il « emploie » alternativement les deux langues est, alors, un peu particulier. Sans contestation possible non plus, l'influence de la langue qu'il traduit sur la langue dans laquelle il traduit peut être décelée par des interférences particulières, qui, dans ce cas précis, sont des erreurs ou fautes de traduction, ou bien des comportements linguistiques très marqués chez les traducteurs : le goût des néologismes étrangers, la tendance aux emprunts, aux calques, aux citations non traduites en langue étrangère, le maintien dans le texte une fois traduit de mots et de tours non-traduits.

La traduction, donc, est *un contact de langues*, est *un fait de bilinguisme*. Mais ce fait de bilinguisme très spécial pourrait être, à première vue, rejeté comme inintéressant parce qu'aberrant. La traduction, bien qu'étant une situation non contestable de contact de langues, en serait décrite comme le cas-limite : celui, statistiquement très rare, où la résistance aux conséquences habituelles du bilinguisme est la plus consciente et la plus organisée; le cas où le locuteur bilingue lutte consciemment contre toute déviation de la norme linguistique, contre toute interférence — ce qui restreindra considérablement la collecte de faits intéressants de ce genre dans les textes traduits.

Martinet cependant souligne, concernant les bilingues qu'on pourrait appeler « *professionnels* » en général, cette rareté du phénomène de résistance totale aux interférences : « Le problème linguistique fondamental qui se présente, eu égard au bilinguisme, est de savoir *jusqu'à quel point deux structures en contact peuvent être maintenues intactes*, et dans quelle mesure elles influenceront l'une sur l'autre [...] Nous pouvons dire qu'en règle générale, il y a une certaine quantité d'influences réciproques, et que *la séparation nette est l'exception*. Cette dernière semble exiger

de la part du locuteur bilingue *une attention soutenue dont peu de personnes sont capables, au moins à la longue*⁷»

Martinet oppose également par un autre caractère aberrant ce bilinguisme « professionnel » — qui inclut les traducteurs — au bilinguisme courant (lequel est toujours la pratique collective d'une population). Le bilingue professionnel est un bilingue isolé dans la pratique sociale :

« Il apparaît que l'intégrité des deux structures a plus de chances d'être préservée quand les deux langues en contact sont égales ou comparables en fait de prestige, situation qui n'est pas rare dans des cas que nous pouvons appeler bilinguisme ou plurilinguisme *individuels*. »

L'étude de la traduction comme contact de langues risquerait donc bien d'être inutile parce que pauvre en résultats.

Cette opinion se voit corroborée par celle de Hans Vogt, spécialiste lui aussi des études sur les contacts de langues : « On peut aller jusqu'à se demander s'il existe un bilinguisme total, à cent pour cent; cela signifierait qu'une personne puisse employer chacune de ses deux langues, dans n'importe quelle situation, avec la même facilité, la même correction, la même capacité que les locuteurs indigènes. *Et si de tels cas existent, il est difficile de voir comment ils pourraient intéresser le linguiste, parce que les phénomènes d'interférence se trouveraient alors exclus par définition* »

Mais si Martinet écarte — et Vogt après lui — l'étude de ces faits de bilinguisme individuel parce qu'ils n'offrent qu'une matière d'intérêt secondaire, c'est d'un point de vue qui n'est pas le seul possible, et qui n'est pas celui ou l'on se propose, ici, de se placer.

Ce qui intéresse les deux linguistes, c'est que l'étude du bilinguisme — outre que celui-ci est une *réalité linguistique* — est un moyen particulier de vérifier l'existence et le jeu des structures dans les langues. Notons que les bilinguismes individuels, quelque secondaires qu'ils soient, restent à cet égard un fait digne d'étude aux yeux de Martinet : « Ce serait une erreur de méthode, écrit-il, que d'exclure de telles situations dans un examen des problèmes soulevés par la diffusion des langues ».

⁷Martinet, *Diffusion of language*, p. 7.

Cette atténuation de son jugement sur l'intérêt des bilinguismes individuels se trouve aussitôt délimitée, toutefois, par l'exemple donné : « Le fait que Cicéron était un bilingue latin-grec a laissé des traces indélébiles dans notre vocabulaire moderne »

On admettra donc, ici, que la traduction, considérée comme un contact de langues dans des cas de bilinguisme assez spéciaux, n'offrirait sans doute au linguiste qu'une moisson maigre d'interférences, en regard de celle que peut apporter l'observation directe de n'importe quelle population bilingue.

Mais au lieu de considérer les opérations de traduction comme un moyen d'éclairer directement certains problèmes de linguistique générale, on peut se proposer l'inverse, au moins comme point de départ : que la linguistique – et notamment la linguistique contemporaine, structurale et fonctionnelle — éclaire pour les traducteurs eux-mêmes les problèmes de traduction. Au lieu de récrire (toutes proportions gardées) un traité de linguistique générale à la seule lumière des faits de traduction, on peut se proposer d'élaborer un traité de traduction à la lumière des acquisitions les moins contestées de la linguistique la plus récente.

Un tel projet se justifie au moins pour trois raisons :

1. **L'activité traduisante**, activité pratique, importante, augmente rapidement dans tous les domaines, ainsi qu'en témoignent les chiffres publiés, particulièrement depuis 1932 par l'Institut de coopération intellectuelle, et depuis 1948 par l'U.N.E.S.C.O. dans son *Index Translationum* annuel. Il serait paradoxal qu'une telle activité, portant sur des opérations de langage, continue d'être exclue d'une science du langage, sous des prétextes divers, et qu'elle soit maintenue au niveau de l'empirisme artisanal.
2. L'utilisation des calculatrices électroniques comme possibles machines à traduire pose et va poser des problèmes linguistiques liés à l'analyse de toutes les opérations de traduction considérées comme telles.
3. L'activité traduisante pose un problème théorique à la linguistique contemporaine : si l'on accepte les thèses courantes sur la structure des lexiques, des morphologies et des syntaxes, on aboutit à professer que la traduction devrait être impossible. Mais les traducteurs existent, ils produisent, on se sert utilement de leurs productions. On

pourrait presque dire que l'existence de la traduction constitue le scandale de la linguistique contemporaine. Jusqu'ici l'examen de ce scandale a toujours été plus ou moins rejeté. Certes l'activité traduisante, implicitement, n'est jamais absente de la linguistique : en effet, dès qu'on décrit la structure d'une langue dans une autre langue, et dès qu'on entre dans la linguistique comparée, des opérations de traduction sont sans cesse présentes ou sous-jacentes; mais, explicitement, la traduction comme opération linguistique distincte et comme fait linguistique *sui generis* est, jusqu'ici, toujours absente de la science linguistique enregistrée dans nos grands traités de linguistique.

On n'imaginait peut-être qu'une alternative : ou condamner la possibilité théorique de l'activité traduisante au nom de la linguistique (et rejeter ainsi l'activité traduisante dans la zone des opérations approximatives, non scientifiques, en fait de langage) ; ou mettre en cause la validité des théories linguistiques au nom de l'activité traduisante.

On se propose, ici, de partir d'un autre point : qu'on ne peut pas nier ce qu'apporte la linguistique fonctionnelle et structurale, d'une part; et qu'on ne peut pas nier non plus ce que font les traducteurs, d'autre part. Il faut donc examiner ce que veut dire et ce que dit exactement la linguistique quand elle affirme, par exemple, que « les systèmes grammaticaux sont [...] impénétrables l'un à l'autre ». Examiner aussi ce que font exactement les traducteurs quand ils traduisent : examiner quand, comment et pourquoi la validité de leurs traductions n'est pas réellement mise en cause par la pratique sociale, alors que — théoriquement — la linguistique tendrait à la récuser.

CHAPITRE 2

LES THEORIES LINGUISTIQUES DE LA TRADUCTION

Cours n°1 : LA « STYLISTIQUE COMPAREE » : JEAN DARBELNET, JEAN-PAUL VINAY

Dans les années cinquante, dans la suite de la stylistique moderne fondée par Charles Bally au début du XXe siècle, est née la « stylistique comparée », ou l'étude comparée de deux ou de plusieurs systèmes linguistiques aux objectifs de traduction. Les deux auteurs canadiens de la *Stylistique comparée du français et de l'anglais* (1958), Jean-Paul Vinay (1910-1999) et Jean Darbelnet (1904-1990), se déclaraient persuadés qu'une confrontation des deux stylistiques (la française et l'anglaise) permettra de distinguer les lignes générales et dans certains cas même les lignes précises dont l'application puisse porter à l'automatisation partielle de la traduction. Les deux auteurs notaient que le passage d'une langue à l'autre se fait soit par traduction directe, soit par traduction oblique. Ils définissaient trois procédés techniques de traduction directe (l'emprunt, le calque, la traduction littérale) et quatre procédés relevant de la traduction oblique (la transposition, la modulation, l'équivalence, l'adaptation). (Morini, 2007 : 63-67).

➤ **Unité de traduction**

En traduction, on considérait longtemps comme unité fondamentale **le mot**. Selon les deux linguistes canadiens Vinay et Darbelnet, le mot, malgré son apparente commodité, n'est pas une unité satisfaisante de traduction. « Mais nous ne pouvons pas nous en passer tout à fait, parce qu'un énoncé se divise en mots séparés par des espaces blancs et parce que nous retrouvons dans les dictionnaires les éléments ainsi délimités. Mais même dans la langue écrite les limites ne sont pas toujours très nettes

Par exemple :

On écrit « face à face », en trois mots graphiques, mais « vis-à-vis », « porte-monnaie », « portefeuille », en un mot graphique ; ou « tout à fait », mais « sur-le-champ ».

On observe les irrégularités concernant l'emploi du trait d'union aussi en anglais et en d'autres langues.

Si nous passons à la langue parlée, nous constatons qu'en français tout au moins les frontières entre les mots disparaissent, les unités que perçoit l'oreille étant les syllabes et les groupes de marques phonologiques permettant de délimiter les mots entre eux.

Le problème des unités existe donc et il avait déjà préoccupé Saussure : « La langue présente ce caractère étrange et frappant de ne pas offrir d'entités perceptibles de prime abord, sans qu'on puisse douter cependant qu'elles existent et que c'est leur jeu qui la constitue » (*Cours de linguistique générale*, p. 149).

Ce qui nous gêne pour adopter le mot comme unité, c'est qu'avec lui on ne voit plus clairement **la structure double du signe**, et que **le signifiant** prend une place exagérée par rapport au **signifié**. Or, le traducteur part du sens et effectue toutes ses opérations de transfert à l'intérieur du domaine sémantique. Il lui faut donc une unité qui ne soit pas exclusivement formelle, puisqu'il ne travaille sur la forme qu'aux deux extrémités de son raisonnement. Dans ces conditions, l'unité à dégager est l'unité de pensée, conformément au principe que le traducteur doit traduire des idées et des sentiments et non des mots.

J. -P. Vinay et Jean Darbelnet considèrent comme équivalents les termes : *unités de pensées*, *unités lexicologiques* et *unités de traduction*. Pour eux, ces termes expriment la même réalité considérée d'un point de vue différent. Leurs unités de traduction sont des unités lexicologiques dans lesquelles les éléments du lexique concourent à l'expression d'un seul élément de pensée. L'unité de traduction est pour eux « *le plus petit segment de l'énoncé dont la cohésion des signes est telle qu'ils ne doivent pas être traduits séparément* ».

A partir de cette définition, ils distinguent quatre types d'unités de traduction selon le rôle particulier qu'elles jouent dans le message :

- 1) les unités fonctionnelles, dont les éléments participent à la même fonction grammaticale dans les deux langues ;
- 2) les unités sémantiques, qui présentent une unité de sens ;
- 3) les unités dialectiques, qui articulent un même raisonnement ;
- 4) les unités prosodiques, dont les éléments participent à une même intonation de l'énoncé. (Vinay-Darbelnet, 1958 : 34-37).

– **les unités fonctionnelles:**

Il habite/ Saint-Sauveur/ à deux pas/ en meublé/ chez ses parents.

– **les unités sémantiques :**

Sur-le-champ : immediately (cf. on the spot)

Avoir lieu: to happen (cf. to take place)

– **les unités dialectiques :**

En effet, or, puisqu'aussi bien

– les unités prosodiques : « You dont Say! : Ça alors! »

(Vinay-Darbelnet, 1958 : 35-36)

En fait, seulement les trois dernières catégories constituent les unités de traductions de Vinay-Darbelnet. Les unités fonctionnelles ne sont pas nécessairement limitées à une seule unité de pensée.

Si nous considérons la correspondance entre les unités de traduction et les mots du texte, trois cas peuvent se présenter :

– **unités simples** : chacune d'elle correspond à un seul mot. C'est évidemment le cas le plus simple et le plus fréquent.

Dans la phrase : « il gagne cinq mille dollars », il y a autant d'unités que de mots et on peut remplacer chaque mot séparément sans changer la contexture de la phrase.

Ex. « Elle reçoit trois cent francs ».

– **unités diluées** : elles s'étendent sur plusieurs mots qui forment une unité lexicologique du fait qu'ils se partagent l'expression d'une seule idée.

au fur et a mesure que : *as*

dans la mesure ou : *in so far as*

– **unités fractionnaires** : l'unité n'est alors qu'une partie d'un mot, ce qui veut dire que la composition du mot est encore sentie par le sujet parlant.

Exemple :

« relever quelque chose qui est tombé », mais non « relever une erreur » ;
« récréation », mais non « récréation » (Vinay-Darbelnet, 1958 : 34-37)

Vinay et Darbelnet innovent en définissant comme objet d'analyse de ces procédés la notion d'*unité de traduction*, qui comprend trois volets : le lexique, l'agencement et le message. Mais la nature et la portée de ces *unités* vont susciter de nombreuses critiques. **Robert Larose** (1989) critique sur le plan méthodologique ces unités de traduction : seulement les unités 2, 3 et 4 sont des unités véritables au sens que leur attribuent Vinay et Darbelnet, c'est-à-dire des syntagmes qui fonctionnent comme des lexèmes autonomes. Les unités fonctionnelles semblent plutôt correspondre au découpage syntagmatique traditionnel en grammaire structurale. Il est étonnant qu'un élément linguistique puisse appartenir à plus d'une catégorie à la fois.

Les conjonctions constitueraient par exemple des unités fonctionnelles aussi bien que des unités dialectiques. Malgré ces critiques, Larose reconnaît l'importance de l'unité de traduction en tant que concept opératoire en tautologie : « bien que la traduction se ramène rarement au mot à mot, il est nécessaire de reconnaître les micro-unités textuelles (mot ? phrase ?), et les macro-unités qui serviront d'éléments de mesure des textes traduits. Dans la pratique, il est plutôt question de traduction « phrase à phrase » dont l'objectif est de parvenir, à une traduction « texte à texte ».

En général, on peut dire que plus l'unité de traduction est grande, plus la traduction tend à être « libre », tandis que lorsque les micro-unités sont traduites pour elles-mêmes, la traduction est « littérale ».

Pour pallier les lacunes de cette approche, Larose (1989 : 26) propose le **semiotème** comme unité de traduction : « On ne traduit pas des unités d'une langue par des unités d'une autre langue mais, comme le fait remarquer Jacobson (1963 : 80), des messages d'une langue en des messages d'une autre langue. ... Et bien qu'au niveau lexical l'analyse componentielle permette de résoudre de nombreux problèmes, c'est

plutôt vers la découverte d'unités sémiotiques, de « sémiotèmes » pourrait-on dire, qu'il faudrait se tourner ». (Guidère, 2010 : 44-45).

Cours°2 : LES PROCÉDES TECHNIQUES DE LA TRADUCTION

Une fois posés les principes théoriques sur lesquels repose la stylistique comparée, il convient d'indiquer :

➤ **Quels sont les procédés techniques auxquels se ramène la démarche du traducteur ?**

Rappelons qu'au moment de traduire, le traducteur rapproche deux systèmes linguistiques, dont l'un est exprimé et figé, l'autre est encore potentiel et adaptable.

Le traducteur a devant ses yeux un point de départ et élabore dans son esprit un point d'arrivée :

- il va probablement explorer tout d'abord son texte : évaluer le contenu descriptif, affectif, intellectuel des unités de traduction qu'il a découpées ;
- peser et évaluer les effets stylistiques, etc. Mais il ne peut en rester là : bientôt son esprit s'arrête à une solution – dans certains cas, il y arrive si rapidement qu'il a l'impression d'un jaillissement simultané, la lecture de langue de départ appelant presque automatiquement le message en langue d'arrivée ; il ne lui reste qu'à contrôler encore une fois son texte pour s'assurer qu'aucun des éléments de la langue de départ n'a été oublié, et le processus est terminé.

C'est précisément ce processus qu'il nous reste à préciser. Ses voies, ses procédés peuvent être ramenés à sept, correspondant à des difficultés d'ordre croissant, et qui peuvent s'employer isolément ou à l'état combiné.

Il y a, grosso modo, deux directions dans lesquelles le traducteur peut s'engager :

la traduction directe ou littérale, et la traduction oblique.

En effet, il peut arriver que le message en **langue de départ** se laisse parfaitement transposer dans le message en **langue d'arrivée**, parce qu'il repose soit sur des catégories parallèles (parallélisme structural), soit sur des conceptions parallèles (parallélisme métalinguistique). Mais il se peut aussi que le traducteur constate dans la langue d'arrivée des lacunes qu'il faudra combler par des moyens équivalents, l'impression globale.

Devant être la même pour les deux messages. Il se peut aussi que par la suite de divergences d'ordre structural ou métalinguistique certains effets stylistiques ne se

laissent pas transposer en langue d'arrivée sans un bouleversement plus ou moins grand de l'agencement ou même du lexique. Dans ce cas, il faut avoir recours à des procédés beaucoup plus détournés, qui à première vue peuvent surprendre : ce sont des procédés de traduction oblique (4-7). Les procédés 1, 2 et 3 sont directs. (Vinay-Darbelnet, 1958 : 46-47).

▪ L'emprunt

« Trahissant une lacune, généralement une lacune métalinguistique (technique nouvelle, concept inconnu), l'emprunt est le plus simple de tous les procédés de traduction. Le traducteur a parfois besoin d'y recourir pour créer un effet stylistique. Par exemple, pour introduire une couleur locale, on se servira de termes étrangers, on parlera de « dollars » et de « party » en Amérique, de « tequila » et de « tortillas » au Mexique, etc. Une phrase telle que : « the coroner spoke » se traduit mieux par un emprunt : « le coroner prit la parole », que par la recherche plus ou moins heureuse d'un titre équivalent parmi les magistrats français.

Il y a des emprunts anciens, qui n'en sont plus pour nous, puisqu'ils sont rentrés dans le lexique : « alcool », « redingote », « acajou », etc. Ce qui intéresse le traducteur, ce sont les emprunts nouveaux et même les emprunts personnels. Il est à remarquer que souvent les emprunts entrent dans une langue par le biais d'une traduction, ainsi que les faux-amis et les emprunts sémantiques (néologie de sens : p. ex. un mot existant dans la langue prend d'autres sens sous l'influence d'une langue étrangère, comme l'anglais *to realize* qui a enrichi le verbe français *réaliser* d'un nouveau sens : « se rendre compte de »). La question de la couleur locale évoquée à l'aide d'emprunts intéresse les effets de style et par conséquent le message. » (Vinay-Darbelnet, 1958 : 47).

▪ Le calque

« Le calque est un emprunt d'un genre particulier : on emprunte à la langue étrangère le syntagme, mais on traduit littéralement les éléments qui le composent.

On aboutit, soit à un calque d'expression, qui respecte les structures syntaxiques de la langue-cible, en introduisant un mode expressif nouveau, soit à un calque de structure, qui introduit dans la langue-cible une construction nouvelle.

De même que pour les emprunts, il existe des calques anciens, figés, qui peuvent, comme les emprunts, avoir subi une évolution sémantique qui en font des faux-amis. Plus intéressants pour le traducteur seront les calques nouveaux, qui veulent éviter un emprunt tout en comblant une lacune (cf. économiquement faible, calque sur l'allemand) ; Vinay-Darbelnet recommandent dans des cas pareils recourir à la création lexicologique à partir du fonds gréco-latin, ce qui éviterait des calques pénibles, tels que: « Thérapie occupationnelle » (Occupational Therapy), « Banque pour le commerce et le Développement », « les quatre Grands », ou « le Premier français ». » (Vinay-Darbelnet, 1958 : 47-48).

▪ **La traduction littérale**

« La traduction littérale ou le mot à mot désigne le passage de la langue-source à la langue-cible aboutissant à un texte à la fois correct et idiomatique : « Where are you ? » « Ou êtes-vous ? »

On trouve les exemples les plus nombreux de la traduction littérale dans les traductions effectuées entre langues de même famille (français-italien) et surtout de même culture. On peut constater un certain nombre de cas de traduction littérale entre le français et l'anglais, qui peuvent être expliqués par des coexistences physiques des ressortissants des deux nations pendant des périodes de bilinguisme, avec l'imitation consciente ou inconsciente qui s'attache à un certain prestige intellectuel ou politique de l'une ou de l'autre langue. On peut aussi les expliquer par une certaine convergence des pensées et parfois des structures, que l'on observe bien dans les langues de l'Europe (cf. la création de l'article défini, le concept de culture et de civilisation, etc.).

Si la traduction littérale est reconnue inacceptable par le traducteur, il faut recourir à une traduction oblique. Le message « inacceptable » résultant de la traduction littérale, soit donnerait un autre sens, soit n'aurait pas de sens, soit serait impossible pour des raisons structurales, soit ne correspondrait pas au même registre de langue.

Si nous considérons les deux phrases suivantes :

(1) He looked at the map

(2) He looked the picture of health

Nous pourrions traduire la première en appliquant les règles de la traduction littérale:

« il regarda la carte », mais nous ne pouvons pas traduire ainsi la seconde:

« il paraissait l'image de la santé », à moins de le faire pour des raisons expressives (cas du personnage anglais qui parle mal français dans un dialogue). Si le traducteur aboutit à une phrase telle que celle-ci : « Il se portait comme un charme », c'est qu'il reconnaît une équivalence de messages. L'équivalence de messages s'appuie elle-même, en dernier ressort, sur une identité de situation, qui seule permet de dire que la langue d'arrivée retient de la réalité certaines caractéristiques que la langue de départ ne connaît pas.

Si nous avons des dictionnaires de signifiés, il suffirait de chercher notre traduction à l'article correspondant à la situation identifiée par le message en langue de départ. Comme il n'en existe pratiquement pas, nous partons des mots ou unités de traduction, et nous devons les soumettre à des procédés particuliers pour aboutir au message désiré. Le sens d'un mot étant fonction de la place qu'il occupe dans l'énoncé, il arrive que la solution aboutisse à un groupement de mots tellement éloigné de notre point de départ qu'aucun dictionnaire n'en fait mention. Etant donné les combinaisons infinies des signifiants entre eux, on comprend pourquoi le traducteur ne saurait trouver dans les dictionnaires des solutions toute faites à ses problèmes. Car lui seul possède la totalité du message pour l'éclairer dans son choix, et c'est le message seul, reflet de la situation, qui permet en dernière analyse de se prononcer sur le parallélisme de deux textes. » (Vinay-Darbelnet, 1958 : 48-50).

▪ **La transposition**

« Nous appelons ainsi le procédé qui consiste à remplacer une partie du discours par une autre, sans changer le sens du message. Ce procédé peut aussi bien s'appliquer à l'intérieur d'une langue qu'à **la traduction interlinguale**.

Par exemple « Il a annoncé qu'il reviendrait » devient par transposition du verbe subordonné en substantif: « Il a annoncé son retour ». Cette seconde tournure sera

appelée tournure transposée, par opposition à la première, qui est tournure de base. Dans le domaine de la traduction, on distingue la transposition obligatoire et la transposition facultative. Par exemple « dès son lever », doit être obligatoirement transposé en « As soon as he gets up », l'anglais n'ayant dans ce cas que la tournure de base. Mais en sens inverse, nous avons le choix entre le calque et la transposition, puisque le français possède les deux tournures.

Au contraire, les deux phrases équivalentes « après qu'il sera revenu : after he comes back » peuvent être toutes les deux rendues par une transposition : « après son retour : after his return ».

La tournure de base et la tournure transposée ne sont pas nécessairement équivalentes au point de vue de la stylistique.

Le traducteur doit être prêt à opérer la transposition si la tournure ainsi obtenue s'insère mieux dans la phrase ou permet de rétablir une nuance de style. La tournure transposée a généralement un caractère plus littéraire. Un cas particulièrement fréquent de transposition est le chassé-croisé (une sorte spéciale de transposition double). » (Vinay-Darbelnet, 1958 : 50).

▪ La modulation

« La modulation est une variation dans le message, obtenue en changeant de point de vue, d'éclairage. Elle se justifie quand on s'aperçoit que la traduction littérale ou même transposée aboutit à un énoncé grammaticalement correct, mais qui se heurte au génie de la langue d'arrivée.

De même que pour la transposition, nous distinguerons **des modulations libres** ou **facultatives** et **des modulations figées** ou **obligatoires**. Un exemple classique de la modulation obligatoire est la phrase : «The time when...», qui doit se rendre obligatoirement par : « le moment ou ... »; au contraire, la modulation qui consiste à présenter positivement ce que la langue de départ présentait négativement est le plus souvent facultative. « It is not difficult to show... : Il est facile de démontrer... ».

La différence entre une modulation figée et une modulation libre est la question de degré. Dans le cas de la modulation figée, le degré de fréquence dans l'emploi, l'acceptation totale par l'usage, la fixation due à l'inscription au dictionnaire (ou la

grammaire) font que toute personne possédant parfaitement les deux langues ne peut hésiter un instant sur le recours à la modulation figée.

Dans le cas de la modulation libre, il n'y n'a pas eu de fixation, et le processus est à refaire chaque fois. Cependant, cette modulation n'est pas pour cela tout à fait facultative. Elle doit, si elle est bien conduite, aboutir à une solution qui fait s'exclamer le lecteur : oui, c'est bien comme cela que l'on s'exprimerait en français. Une modulation libre peut devenir une modulation figée dès qu'elle devient tellement fréquente qu'elle est sentie comme la solution unique. L'évolution d'une modulation libre vers une modulation figée arrive à son terme lorsque le fait en question s'inscrit dans les dictionnaires et les grammaires et devient matière enseignée. A partir de cet instant, la non-modulation est une faute d'usage. » (Vinay-Darbelnet, 1958 : 51).

▪ L'équivalence

« Il est possible que deux textes rendent compte d'une même situation en mettant en œuvre des moyens stylistiques et structuraux entièrement différents. Il s'agit alors d'une équivalence. Elle est le plus souvent de nature syntagmatique et intéresse la totalité du message. La plupart des équivalences sont donc figées et font partie d'un répertoire phraséologique d'idiotismes, de clichés, de proverbes, de locutions substantivâmes ou adjectivales, etc. Les proverbes offrent en général de parfaites illustrations de l'équivalence :

« Like a bull in a china shop » : « Comme un chien dans un jeu de quilles » ;

« Too many cooks spoil the broth » : « Deux patrons font chavirer la barque ».

Il en va de même pour les idiotismes ; il ne faut pas les calquer ; et pourtant, c'est ce qu'on observe chez les populations bilingues, qui sont en contact permanent de deux langues. Il se peut d'ailleurs que certains de ces calques finissent par être acceptés par l'autre langue, surtout si la situation qu'ils évoquent est neuve et susceptible de s'acclimater à l'étranger. Mais le traducteur devrait être conscient de la responsabilité que représente l'introduction de ces calques dans une langue parfaitement organisée. » (Vinay-Darbelnet, 1958 : 52).

▪ L'adaptation

« Avec ce septième procédé, nous arrivons à la limite extrême de la traduction ; il s'applique à des cas où la situation à laquelle le message se réfère n'existe pas dans la langue d'arrivée, et doit être créée par rapport à une autre situation, que l'on juge équivalente. C'est donc ici un cas particulier de l'équivalence, une équivalence de situations. Pour prendre un exemple, on peut citer le fait pour un père anglais d'embrasser sa fille sur la bouche comme une donnée culturelle qui ne passerait par telle quelle dans le texte français. Traduire : « he kissed his daughter on the mouth » par « il embrassa sa fille sur la bouche », alors qu'il s'agit simplement d'un bon père de famille rentrant chez lui après un long voyage, serait introduire dans le message en langue d'arrivée un élément qui n'existe pas dans le texte de départ; c'est une sorte particulière de sur traduction. On pourrait résoudre la situation comme suit :

« il serra tendrement sa fille dans ses bras ».

Enfin, il est bien entendu que l'on peut, dans une même phrase, recourir à plusieurs de ces procédés, et que certaines traductions ressortissent parfois à tout un complexe technique qu'il est difficile de définir; par exemple la traduction de « private » par « défence d'entrer » est à la fois une transposition, une modulation et une équivalence. C'est une transposition parce que l'adjectif « private » se rend par une locution nominale; une modulation, parce qu'on passe d'une constatation à un avertissement (cf. « wet paint » et « prenez garde à la peinture ») ; enfin, c'est une équivalence puisque la traduction est obtenue en remontant à la situation sans passer par la structure. » (Vinay- Darbelnet, 1958 : 52-53).

Les deux chercheurs distinguaient ainsi entre les cas où ce sont les langues elles-mêmes qui dictent les règles de la traduction (dans le cas de la traduction littérale, les mots changent mais la syntaxe et le sens restent identiques) et entre les situations plus complexes, dans lesquelles c'est le traducteur qui doit opérer les modifications lexicales, syntaxique et culturelles. Selon Vinay et Darbelnet, pour certaines unités de traduction, il est possible de trouver une correspondance entre langue de départ et langue d'arrivée ; pour d'autres, il faut opérer des modifications qui font diminuer la distance entre les deux systèmes linguistiques. (Morini, 2007 : 63-65)

La *Stylistique comparée du français et de l'anglais* (1958) de Jean-Paul Vinay (1910-1999) et Jean Darbelnet (1904-1990) est l'un des ouvrages qui « a le plus marqué les études de traduction » (selon Robert Larose, *Theories contemporaines de la traduction*, Quebec, 1989). Dans cet ouvrage, les auteurs canadiens revendiquent le rattachement de la traductologie à la linguistique, mais en même temps ils complètent leur approche de la traduction en faisant appel à d'autres disciplines telles que la stylistique, la rhétorique ou la psychologie.

A l'époque, l'approche comparative constitue une innovation majeure dans le domaine des études traductologiques, parce qu'elle propose des principes généraux pour traduire ; il s'agit d'une véritable « méthode de traduction ».

L'objectif des auteurs est de dégager « une théorie de la traduction reposant à la fois sur la structure linguistique et sur la psychologie des sujets parlants » (Vinay et Darbelnet, 1958 : 26). Ils s'efforcent alors de « reconnaître les voies que suit l'esprit, consciemment ou inconsciemment, quand il passe d'une langue à l'autre ».

A partir d'exemples, ils procèdent à l'étude des attitudes mentales, sociales et culturelles qui donnent lieu à des procédés de traduction.

Les sept procédés de traduction définis par Vinay et Darbelnet ont connu leur heure de gloire, mais ils ont également fait l'objet de nombreuses critiques. Par exemple, pour ce qui est des procédés obliques, Ladmiral (1979) fait remarquer que « l'équivalence n'est autre chose qu'une modulation lexicalisée », que « le concept d'équivalence a une validité extrêmement générale et qu'il tend à désigner toute opération de traduction », et enfin que « l'adaptation n'est plus une traduction ».

(Guidère, 2010 : 45).

Cours n°3 : TRADUCTOLOGIE LINGUISTIQUE THEORIQUE

Georges Mounin

Dans *Les Problèmes théoriques de la traduction* (1963), Georges Mounin (1910-1993) consacre la linguistique comme cadre conceptuel de référence pour l'étude de la traduction. Le point de départ de sa réflexion est que la traduction est « *un contact de langues, un fait de bilinguisme* ». Son souci premier est la scientificité de la discipline, ce qui le conduit à poser une question obsédante à l'époque :

➤ **L'étude scientifique de l'opération traduisante doit-elle être une branche de la linguistique ?**

Mounin lui-même précise dans sa thèse de doctorat (soutenue en 1963) qu'il étudie les problèmes généraux de la traduction dans le cadre de la linguistique générale contemporaine, essentiellement structuraliste. Cela se comprend facilement si l'on se rend compte qu'à l'époque, la linguistique était une science dominante parmi les sciences humaines. Mounin était persuadé que les questions concernant la possibilité ou l'impossibilité de l'opération traduisante ne pouvaient être éclairées que dans le cadre de la science linguistique.

L'objectif de Mounin était en réalité de faire accéder la traductologie au rang de « science », et comme il ne voyait pas d'autre possibilité que de passer par la linguistique, il revendiquait pour l'étude scientifique de la traduction le droit de devenir une branche de la linguistique.

Dans cette optique, son ouvrage *Les Problèmes théoriques de la traduction* est structuré suivant des distinctions binaires qui relèvent de la linguistique théorique :

- 1) linguistique et traduction,
- 2) les obstacles linguistiques,
- 3) lexique et traduction,
- 4) visions du monde et traduction,
- 5) civilisations multiples et traduction,
- 6) syntaxe et traduction.

Ce qui est assez intéressant dans cette optique, c'est la mise en relief de la segmentation différente de la réalité extralinguistique par les langues naturelles (un

découpage différent des champs sémantiques) qui pose pas mal de difficultés au traducteur. Mounin évoque dans ce contexte, parmi d'autres exemples abondants, les différentes paroles utilisées en français ou en italien pour désigner **le pain** et qui ne trouvent pas forcément l'équivalent dans d'autres langues. Mounin rejoint par cela l'hypothèse humboldtienne et les idées formulées par deux auteurs américains, Edward Sapir et Benjamin Lee Whorf, connues sous la dénomination de « **relativisme linguistique** ». La question de l'intraduisible, liée étroitement au relativisme linguistique, occupait une place importante dans la réflexion de Mounin, mais sa réponse était nuancée. Selon lui, « la traduction n'est pas toujours possible ... Elle ne l'est que dans une certaine mesure et dans certaines limites, mais au lieu de poser cette mesure comme éternelle et absolue, il faut dans chaque cas déterminer cette mesure, décrire exactement ces limites. » (Mounin, 1963, cité par Guidère, 2010 : 46).

Dans une autre œuvre (*Linguistique et traduction*, 1976), Mounin passait en revue les principales théories linguistiques de l'époque (Saussure, Bloomfield, Harris, Hjelmslev) pour affirmer la légitimité d'une étude scientifique de la traduction. (Guidère, 2010 : 46).

Cours n°4 : TRADUCTOLOGIE LINGUISTIQUE APPLIQUEE

John Catford

La linguistique appliquée est une branche de la linguistique qui s'intéresse davantage aux applications pratiques de la langue qu'aux théories générales sur le langage. Pendant longtemps, la traduction a été perçue comme un champ d'investigation privilégié de la linguistique appliquée. L'exemple de cette approche est le livre de John Catford (1917-2009) intitulé *A Linguistic Theory of Translation* (1965), portant le sous-titre : *Essay in Applied Linguistics* (essai de linguistique appliquée).

Catford affirme son intention de se concentrer sur « l'analyse de ce que la traduction est » afin de mettre en place une théorie qui soit suffisamment générale pour être applicable à tous les types de traduction. Catford veut étudier les « processus de traduction » en ayant recours à la linguistique appliquée, mais en même temps il estime que la traductologie doit être rattachée à la linguistique comparée, puisque la théorie de la traduction s'intéresse à des relations entre les langues. (Guidère, 2010 : 47)

Catford était sans aucun doute inspiré par plusieurs idées de la linguistique comparée, puisque quelques années après la première parution de la *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, John C. Catford a repris, avec une terminologie différente, les idées des deux linguistes canadiens, en distinguant entre la *correspondance formelle* et l'*équivalence textuelle*.

La correspondance formelle est un fait relevant plutôt du système entier que des unités de traduction particulières et elle appartient au niveau de la *langue* (au sens saussurien) plutôt qu'à celui de la *parole*. Le correspondant formel peut être n'importe quelle catégorie de la langue d'arrivée (unité, classe, structure).

Pour Catford, l'équivalence textuelle n'est presque jamais réalisée par la correspondance formelle de mot à mot ou de structure à structure. Cela provient des différences de découpage de la réalité selon les langues soit sur un plan lexical, soit sur un plan syntaxique. (Oseki-Depre, 2011 : 58-59 ; Morini, 2007 : 63-65)

L'orientation linguistique de Catford se manifeste aussi par le fait qu'il envisage la traduction comme une opération linguistique, comme un cas particulier de la théorie générale du langage. (Guidère, 2010 : 47)

« *La traduction peut se définir comme suit : le remplacement des éléments textuels dans une langue par des éléments équivalents dans une autre langue* ». (Catford, 1965, cite d'après Nord, 2008 : 18).

Cours n°5 : TRADUCTOLOGIE LINGUISTIQUE COMMUNICATIONNELLE

Cary, Jacobson, Nida

Dans les années 1950 et 1960, à une époque où naissait la réflexion universitaire sur la traduction préparant le développement de la traductologie dans les années 1970, la pensée française en la matière fut très fortement marquée par un auteur d'origine russe, **Edmond Cary (1912–1966)**, de son vrai nom Cyrille Znosko Borowsky, un interprète militant, mort dans un accident d'avion en 1966. Edmond Cary fut, juste après Valery Larbaud, qu'il admirait, le fondateur de la discipline qu'on allait appeler l'histoire de la traduction. Et Stelling-Michaud, l'historien administrateur de l'Ecole de Genève, lui ouvrit les portes des publications de l'Université de Genève. Ainsi, Cary publia *La traduction dans le monde moderne* (1956), puis *Les grands traducteurs français* (1963). Au-delà de la réflexion historique, Cary propose une théorie complète de la traduction. Rompant avec les théories linguistiques dominantes, pour ne pas dire seules existantes à l'époque, Cary fonde une théorie que l'on qualifiera plus tard de « théorie communicative axée sur le produit ». Pour lui, la traduction est une discipline de communication, un art, et non une science ; il oppose donc la traduction à la « science » des linguistes. (Bocquet, 2008 : 77)

Cary proposait une typologie des textes, des messages et des exigences attachées au travail du traducteur, ainsi que plusieurs questions importantes qui invitaient les traducteurs à réfléchir sur leur activité :

- **Que traduisez-vous ?**
- **Où et quand traduisez-vous ?**
- **Pour qui traduisez-vous ?**

Cary voulait ainsi amener le traducteur à la conclusion qu'on ne traduit pas de la même façon un roman classique et un roman policier. « Chaque pays, chaque culture n'a pas la même attitude en face des divers mots, des parties du discours, de la syntaxe. Si le traducteur est appelé à faire une édition critique à l'usage des spécialistes, il travaillera dans un tout autre esprit que pour une édition commerciale. » (Bocquet, 2008 : 77–78)

Dans *Comment faut-il traduire ?*, un ouvrage dont l'origine était une série d'émissions radiophoniques et qui fut édité par Michel Ballard en 1985, il dit :

« La traduction ne se réduit pas à une opération linguistique, [...] chaque genre possède ses règles propres. Si les critères linguistiques dominaient tous les genres [...], la traduction dans une langue donnée d'un texte d'une autre langue dépendrait par-dessus tout des rapports existant entre ces deux langues. » (Cary, 1985 : 49)

On comprend facilement la filiation entre la pensée de Cary, dont la théorie était axée sur les produits de la traduction, et l'option de l'Ecole de Genève, dirigée vers les traductions spécialisées. La méthode d'enseignement de la traduction de l'Ecole de Genève consistait essentiellement à amener l'apprenant à s'imprégner du discours spécialisé de sa langue-cible (sa langue maternelle), à la fois comme du bagage cognitif créant la structure d'accueil du message étranger et fournissant les instruments de sa réexpression. (Bocquet, 2008 : 77-78).

Roman Jakobson (1896-1982) est un penseur russe qui devint l'un des linguistes les plus influents du XXe siècle en posant les premières bases du développement de l'analyse structurale du langage, de la poésie et de l'art.

Il naît en Russie dans une famille juive. Pendant ses études déjà, il devient un membre éminent du Cercle linguistique de Moscou et participe à la vie de l'avant-garde artistique et poétique. La linguistique de l'époque est essentiellement celle des néogrammairiens et affirme que la seule manière scientifique d'étudier le langage est d'étudier l'histoire et l'évolution diachronique des mots. Jakobson, qui a eu connaissance des travaux de Ferdinand de Saussure, développe une approche qui se concentre sur la manière par laquelle la structure du langage elle-même permet de communiquer.

En 1920, Jakobson part pour Prague (suite aux bouleversements politiques en Russie) afin de poursuivre son doctorat. En 1926, il fonde ensemble avec Nikolai Troubetzkoi, Vilem Mathesius, Jan Mukařovsky et quelques autres, l'Ecole de Prague (le Cercle linguistique de Prague). Ses nombreux travaux sur la phonétique l'aident à poursuivre ses développements sur la structure et la fonction du langage.

Jakobson quitte Prague et il s'engage dans un comité de soutien de la France libre.

A l'Ecole libre des hautes études, une sorte d' « université francophone des exilés », il rencontre Claude-Lévi Strauss qui deviendra un soutien important au structuralisme. Il fait aussi la connaissance de plusieurs linguistes et anthropologues américains comme Leonard Bloomfield.

Au début des années 1960, Jakobson élargit ses travaux en une vue plus générale du langage et commence à publier sur l'ensemble des sciences de la communication. Il développe entre autre un modèle des fonctions linguistiques, le fameux « schéma de Jakobson ». Jakobson part du modèle du psychologue allemand Karl Bühler dont l'œuvre *Sprachtheorie* (1934) fait partie de la philosophie moderne du langage jusqu'à nos jours. Bühler, inspiré par la philosophie phénoménologique, établit un schéma comportant trois fonctions du signe linguistique dont chacune découle du rapport actif du signe linguistique à l'une des instances présentes lors de la communication : il reconnaît la fonction représentative (référentielle chez Jakobson), expressive et appellative.

Le signe linguistique fonctionne comme **représentation** par rapport à **la réalité** qu'il incarne, comme **expression** par rapport au **locuteur** et comme **appel** par rapport au **sujet** qui le perçoit (Mukařovsky, 2007 : 76). C'est le théoricien littéraire et professeur de l'esthétique Jan Mukařovsky qui a ajouté **la fonction esthétique** (voir son essai *Basnicka pojmenovani a esteticka funkce jazyka*, 1936). Jan Mukařovský (1891-1975), ayant étudié la philologie tchèque et française et l'esthétique à l'université de Prague (1910-1915). Il développa dans ses essais l'analyse structurelle des traits formels et sémantiques des œuvres d'art (littéraires notamment). Il partit de la tradition de l'esthétique tchèque (Josef Durdik, Otakar Zich, Otakar Hostinsky, F. X. Šalda), mais était influencé aussi par la philosophie phénoménologique et le formalisme russe (courant influent dans la théorie littéraire dans les premières trois décennies du XXe siècle).

Mukařovsky mettait l'accent sur la spécificité de l'œuvre d'art qu'il voyait dans sa capacité de provoquer un effet esthétique. Une œuvre devient l'œuvre d'art lorsque la fonction esthétique domine sur les autres fonctions que l'œuvre contient.

La fonction esthétique est celle qui attire l'attention du récepteur sur le signe (linguistique) lui-même et sa construction. Le point problématique dans la conception de Mukařovsky est son postulat que la fonction esthétique est opposée aux trois autres fonctions (dénommées fonctions pratiques par ce théoricien) présentes dans la situation communicationnelle. Mukařovsky a présenté ces idées au colloque linguistique international de Copenhague en 1936, dans l'intervention qui s'efforçait d'établir un rapport entre la théorie générale des fonctions et entre la théorie des fonctions du signe linguistique de Bühler. Mukařovsky comprend une œuvre d'art comme une structure dynamique dont toutes les parties participent à la constitution du contenu et de l'effet esthétique global. Mukařovsky réfléchit aussi sur le rapport entre une œuvre d'art (œuvre littéraire) et d'autres sphères de l'activité humaine. Il lance les termes de « **norme esthétique** » et de « **fonction esthétique** ».

La **norme** est selon Mukařovsky l'unité de base des structures d'ordre supérieur présentes dans la conscience collective, la **norme esthétique** est la réorganisation des autres normes (langagières, thématiques, éthiques), leur réévaluation. Chaque œuvre d'art met partiellement en cause les normes valables, ce qui permet l'évolution interne des œuvres d'art. Nous pouvons considérer Jan Mukařovsky comme l'un des précurseurs des traductologues descriptivistes structuralistes (voir plus loin la théorie du polysystème).

Le schéma jakobsonien des six fonctions du signe linguistique dérivées à partir de six facteurs qui entrent dans la situation de communication est le développement du schéma de Karl Bühler et de l'idée de Jan Mukařovsky sur la fonction esthétique du signe linguistique (devenu fonction poétique chez Jakobson). (Mukařovsky, 2007 : 74-81, 569).

Schéma de la communication verbale de Jakobson

	CONTEXTE (fonction référentielle)	
DESTINATEUR	MESSAGE	DESTINATAIRE
(f. expressive)	(f. poétique)	(f. conative)
	CONTACT (f. phatique)	
	CODE (f. métalinguistique)	

Ce schéma de la communication verbale comporte six facteurs. Le destinataire envoie un message au destinataire. Pour que le message puisse être compris, il faut un contexte que Jakobson appelle également référent. Ce contexte doit être verbal ou capable d'être verbalisé et compréhensible pour le destinataire. Le message nécessite également un code commun au destinataire et au destinataire et, enfin, un contact, c'est-à-dire un canal physique et une connexion psychologique pour permettre au destinataire et au destinataire de commencer et de maintenir la communication. Jakobson attribue une fonction linguistique à chacun de ces facteurs :

1. *la fonction référentielle ou dénotative* est sans doute la principale fonction du langage, consistant à communiquer un message ou une information ;
2. *la fonction expressive* est orientée vers le destinataire, qui exprime ses sentiments ou ses émotions ;
3. *la fonction conative ou appellative* est centrée sur le destinataire. On utilise cette fonction du langage pour amener le destinataire à adopter un certain comportement ;
4. *la fonction phatique* vise à établir et à maintenir le contact physique ou psychologique dans le processus de la communication verbale ;
5. *la fonction poétique*, qui ne se limite pas seulement à la poésie et à la littérature, est orientée vers le message aussi bien dans sa forme que dans son sens ;
6. *la fonction métalinguistique* utilise le langage comme moyen d'analyse ou d'explication du code (grammaires, dictionnaires, lexiques spécialisés par exemple).

Mais Jakobson reconnaît qu' « il serait difficile de trouver un message qui remplisse une seule fonction ». (Jakobson, 1963 : 213-214).

La fonction poétique, par exemple, n'est pas la seule fonction de la poésie. Dominante en poésie, cette fonction devient secondaire dans d'autres actes verbaux (Jakobson, 1963 : 212-220, chapitre *La poétique*).

Cette approche fonctionnelle du langage a donné, à son tour, naissance à des théories fonctionnelles et culturelles en traductologie comme celles basées sur les types de textes, la théorie du skopos, les approches basées sur l'analyse du discours, des registres et des genres.

Dans son essai « *Aspects linguistiques de la traduction* » (In R. A. Brower : *On Translation*, 1959, pp. 232-239, traduction française publiée en 1963, rééditée en 2003), Jacobson spécifie trois formes possibles de traduction :

1/ la traduction *intra-linguale* ou *reformulation* qui « consiste en l'interprétation des signes linguistiques au moyen des signes de la même langue »,

2/ la traduction *inter-linguale* ou *traduction proprement dite* qui « consiste en l'interprétation des signes linguistiques au moyen des signes d'une autre langue », et

3/ la traduction *intersémiotique* ou *transmutation* qui « consiste en l'interprétation des signes linguistiques au moyen de systèmes de signes non linguistiques ».

(Jacobson, 2003 : 79)

La traduction est vue de la manière suivante par le linguiste russe :

« En traduisant d'une langue à l'autre, on substitue des messages dans l'une des langues, non à des unités séparées, mais à des messages entiers de l'autre langue. Cette traduction est une forme de discours indirect ; le traducteur recode et retransmet un message reçu d'une autre source. Ainsi la traduction implique deux messages équivalents dans deux codes différents ».

(Oseki-Depre, 2011 : 60)

La pensée de Jacobson s'inscrit ainsi dans le cadre de la linguistique fonctionnelle (Ecole de Prague) et de la théorie de la communication qui se développait dans les années 1950-1960.

Roman Jakobson écrit plus loin dans le même essai que « les langues diffèrent essentiellement par ce qu'elles *doivent* exprimer, et non pas par ce qu'elles *peuvent* exprimer » (Jacobson, 2003 : 84). Un exemple en est la multitude de mots signifiant la « neige » en langue esquimau, le nombre élevé de mots signifiant « chameau » en arabe. (Nergaard, 1995 : 19-21).

Cours n°6 : LA SCIENCE DE LA TRADUCTION

Eugene Nida (1914-2011)

Deux théories grammaticales élaborées simultanément ont modifié de manière significative l'évolution de la traduction en tant que discipline, et influencent toujours la traduction d'une façon importante. Ces théories ont atteint leur comble avec les *Syntactic Structures* (1957) et les *Aspects of the Theory of Syntax* (1965) de Noam Chomsky, le *Message and Mission* (1960) et le *Toward a Science of Translation* (1964) d'Eugene Nida. La grammaire générative - transformationnelle, légitimée par la linguistique, donna la crédibilité et l'autorité à la science de la traduction de Nida, dont l'expérience se fondait sur la traduction de la Bible et dont les premières idées théoriques parurent dans les articles publiés au cours des années cinquante et ensuite dans le livre *Message and Mission* (1960). Malgré que Chomsky ait publié une version provisoire de sa théorie dans l'œuvre *Syntactic Structures* en 1957, Nida proclamait que sa propre théorie de la traduction était déjà développée avant que Chomsky n'ait donné son titre à la rédaction. Dans un article intitulé *A Framework for the Analysis and Evaluation of Theories of Translation* (1976), Nida écrit :

« Avant la formulation de la grammaire générative - transformationnelle par Chomsky, Nida avait déjà adoptée une approche fondée sur une structure profonde pour affronter certains problèmes d'exégèse. Dans un article intitulé *A New Methodology in Biblical Exegesis* (1952), il avait propagé la transformation des structures superficielles complexes pour les reporter à un niveau inférieur, dont les éléments de base sont objets, événements, abstractions et termes relationnels. » Pourtant, Nida fut sans aucun doute influencé par les *Syntactic Structures* de Chomsky, et sa théorie fut consolidée grâce aux règles transformationnelles et grâce à la terminologie de Chomsky. (Gentzler, 2010 : 52)

La théorie de Chomsky consiste en trois niveaux de conceptualisation :

1) une composante de base constituée des « règles pour la structure de la phrase »

2) une structure profonde, qui est modifiée par l'intermédiaire des règles de transformation.

3) une structure superficielle.

Nida prit le modèle de Chomsky, pour donner un caractère scientifique à sa propre méthode de traduction, mais le simplifia en adoptant seulement les deux dernières étapes. (Gentzler, 2010 : 54)

Les deux théories se développaient parallèlement, avec des motivations différentes, mais avaient plusieurs points communs : les deux supposaient l'existence d'une entité profonde, cohérente et unitaire, qui existât indépendamment de ses manifestations concrètes dans une langue. **Le centre, le noyau, la structure profonde, l'essence, l'esprit**, ce sont les termes utilisés par Nida, dont plusieurs sont inspirés par Chomsky. Tandis que la linguistique de Chomsky sondait les structures de l'esprit, Nida mettait en valeur les structures profondes communes à toutes les langues et trouvait des moyens pour transformer ces entités en langues diverses.

L'influence de la science de traduction de Nida fut grande, parce que sa méthode était enseignée dans les cours universitaires de traduction en Allemagne et aux États-Unis. En Allemagne, la science de la traduction est devenue la méthodologie qui caractérise l'enseignement de la traduction, tant au niveau théorique que pratique. (Gentzler, 2010 : 55)

Nida, conscient de la nécessité pour les traducteurs de disposer des meilleurs textes de base à partir desquels travailler, il dirige des projets importants concernant le Nouveau Testament grec et l'Ancien Testament hébreu. Ceux-ci donneront naissance au *Greek New Testament* de l'Alliance biblique universelle, principale édition du texte grec désormais utilisée par les biblistes et les traducteurs, et au *Hebrew Old Testament Textual Project*. Empruntant des concepts à la linguistique, aux études culturelles, aux sciences de la communication et à la psychologie, Eugene Nida développe alors une approche pratique de la traduction qu'il a appelée « **équivalence dynamique** », dont l'objectif était de rendre la traduction claire et compréhensible autant que possible.

Nida est l'auteur qui a exercé une influence déterminante sur la discipline de traductologie (Translation Studies). Il est connu notamment en tant que traducteur de la Bible et linguiste s'occupant de problèmes pratiques liés à la traduction de la Bible dans les langues même très éloignées typologiquement et culturellement de l'hébreu et du grec. Dans son essai *Toward a Science of Translating* (1964) et *Linguistics and Ethnology in Translation-Problems* (1964), il aborde notamment les problèmes linguistiques que l'on peut rencontrer en traduisant la Bible, mais ces difficultés sont souvent liées aux différents contextes extralinguistiques (aux faits culturels différents) dans la société proche-orientale de la Bible et dans les sociétés africaines contemporaines, par exemple au Cameroun ou au Congo. Mais il s'avère difficile de pouvoir généraliser par exemple, l'idée exprimée par Nida « qu'il y a des cas dans lesquels le traducteur doit expliciter les informations qui sont seulement implicites dans le message original. »

Dans son essai fondamental sur la traduction biblique *Toward a Science of Translating* (1964), Nida introduit deux concepts fondamentaux, ceux d'*équivalence formelle* et d'*équivalence dynamique*. Il est évident qu'il attribue une valeur primordiale au sens communicatif, donc l'objectif est de créer un message claire et intelligible en n'importe quelle langue.

« Traduire signifie produire en langue d'arrivée l'équivalence naturelle la plus proche du message de la langue de départ, d'abord en signifié, ensuite en style ».

(1964 : 121, cité par Nergaard, 1995 : 29)

Comme nous avons vu, le travail de Nida se développait dans le cadre de la traduction biblique et était orienté au début plutôt vers la pratique que vers la théorie. Même si l'œuvre *Toward a Science of Translating* de Nida appartenait à la branche de la théologie, la « missiologie », et était considérée dans ce cadre comme un manuel pratique, grâce au nombre élevé d'exemplaires, elle exerçait une grande influence dans un autre champ, celui de la traduction. L'œuvre *Toward a Science of*

Translating est ainsi devenue la Bible non seulement pour la traduction de la Bible, mais pour la théorie de la traduction en général. (Gentzler, 2010 : 53)

La traduction de la Bible a produit plus de données en plus de langues que n'importe quel autre type de traduction ; elle a donc une histoire plus longue, a touché un public plus vaste appartenant à des cultures les plus éloignées et a employé plus de traducteurs d'origines les plus diverses que n'importe quelle autre activité de traduction. La traduction biblique est intéressante aussi du point de vue littéraire et linguistique, parce qu'à l'intérieur du texte se trouvent les passages en poésie et en prose, les parties narratives et les dialogues, les paraboles et les lois. La quantité d'exemples et le nombre élevé de possibilités qu'elle offre au traducteur en ont fait la composante essentielle de toutes les études sur la traduction. (Gentler, 2010 : 52-55)

L'élaboration d'une science de la traduction par Nida fut déterminée par une aversion personnelle envers l'approche de la traduction typique pour des classiques britanniques du XIXe siècle. Ceux-ci mettaient en relief la précision technique, la forme et la reproduction littérale du signifié.

Selon Nida, le représentant principal de cette tendance en langue anglaise était Matthew Arnold, dont la méthode de traduction était considérée par Nida comme trop académique, pédante, exigeante vis-à-vis du lecteur, auquel elle demandait de se documenter sur la culture originale. Selon Nida, la littéralité d'Arnold avait influencé négativement la traduction de la Bible au début du XXe siècle. Nida en cite comme exemple l'*American Standard Version* qui, tout en étant appréciée par des théologiens, n'avait jamais effectué l'influence sur le vaste public. Il ajoute que « *les paroles de cette version de la Bible sont probablement anglaises, mais la grammaire ne l'est pas, et le sens manque complètement* » (1964, 20-21, cite d'après Gentzler, 2010 : 52).

Les arguments de Nida contre la méthode d'Arnold sont dictés par les goûts personnels de Nida, par l'opinion du public et par la finalité du projet de Nida qui vise la conversion des peuples au christianisme. Cette finalité, fondée sur la foi selon laquelle la parole de Dieu doit être accessible à tous, orientait l'approche de Nida en matière de la traduction de la Bible. (Gentzler, 2010 : 52). A cause de l'importance

théorique énorme du message original en n'importe quelle traduction de la Bible, le principe fondamental de la théorie de Nida fut aussi prédéterminé : la communication de l'esprit du message originaire au-delà des cultures. La forme dans laquelle le message est formulé est négligeable, secondaire, à condition que le signifié, le message soit clair. (Gentzler, 2010 : 54). Le traducteur biblique a une tâche exégétique et non herméneutique, selon Nida ; son rôle n'est pas de transmettre la culture biblique au lecteur contemporain, mais la valeur du message pour le monde actuel. Cela veut dire que la parole de Dieu doit devenir accessible à tout le monde. En quoi il est opposé à Henri Meschonnic qui n'est pas d'accord avec la division de Nida entre le « style » et le « signifié », qui ne sont pas deux entités d'un texte que l'on puisse dissocier, mais bien une seule entité qui doit être traduite en tant que telle. (Nergaard, Siri, 1995 : 30)

Henri Meschonnic (1973, Poétique) oppose deux pratiques de la traduction, le *décentrement* et l'*annexion*.

« Le *décentrement* est un rapport textuel entre deux textes en deux langues-cultures jusqu'à la structure linguistique de la langue, et cette structure linguistique est une valeur dans le système du texte. L'*annexion* en revanche est l'annulation d'un tel rapport, l'illusion du naturel, comme si le texte de la langue de départ était écrit en langue d'arrivée, sans rendre compte des différences de la culture, de l'époque, de structure linguistique. ».

Le principe de l'annexion serait basé sur une « **illusion de transparence** ». Cette même annexion est définie par Antoine Berman (1984) comme **traduction ethnocentrique** (Nergaard, 1995 : 31)

▪ Les apports de Nida

Eugene Nida a mis en relief le sens, la fonction, le lecteur (récepteur) et sa réaction au texte traduit. Les notions clés de la théorie de Nida sont : la communication, la fonction, la situation communicationnelle, l'inter-culturalité, la situation pragmatique du texte. Pour toutes ces raisons, Nida a eu une influence sur la naissance de la traductologie allemande (*Übersetzungswissenschaft*) et sur ses

représentants (Otto Kade, Albrecht Neubert, Gert Jager, Wolfram Wills, Katharina Reiss, Werner Koller et d'autres).

Eugene Nida et Charles Taber (1969) admettent la possibilité de plusieurs traductions correctes d'un seul texte.

Nida s'oriente sur le lecteur moyen ; il veut que le lecteur moyen saisisse le sens de la traduction (x comparer avec Schleiermacher). Ce qui est primordial dans sa conception, ce que la traduction doit « **fonctionner** » : la traduction doit produire un effet identique sur son lecteur qu'à produit le texte original sur le sien. C'est la réaction du lecteur qui est un critère décisif pour l'évaluation de la traduction réussie. Le sens du texte l'emporte sur la forme (l'approche pragmatique de Nida).

De la période récente (1996) date le tournant sociologique de Nida : il met encore plus en relief la sociologie de la réception des traductions. Il se rend à la fois compte du fait que les différences culturelles peuvent poser plus d'obstacles au traducteur que les différences linguistiques, elles peuvent créer une tension plus grande. (Moya, 2010 : 67)

Nida a aussi appliqué à la traduction les idées de Noam Chomsky sur la langue.

Nida a utilisé la pratique appliquée à la traduction des textes techniques pour la traduction des Evangiles : il a voulu que tous les lecteurs / tous les croyants comprennent le message contenu dans les Evangiles. (Cela nous montre clairement que dans chaque traduction, ainsi que dans chaque théorie et stratégie de la traduction, l'idéologie est omniprésente. L'orientation sur la culture source ou cible est aussi influencée par les intérêts idéologiques des traducteurs / traductologues en question.)

Le traducteur « **dynamique** » peut même être, selon Nida, plus « **fidèle** » que le traducteur « **formel** », parce que grâce à des explicitations, omissions, transformations, amplifications, etc., il communique plus d'informations à ses lecteurs (c'est du point de vue de l'apport au lecteur que Nida mesure la qualité d'une traduction). (Moya, 2010 : 57)

On peut cependant reprocher un nivellement du texte en ce qui concerne les différences culturelles entre la culture source et cible, dans les traductions faites selon les prémisses théoriques de Nida. (Moya, 2010 : 66)

Références bibliographiques

ANSCOMBRE, J.-C. ; DUCROT, O. (1983), *L'argumentation dans la langue*, Pierre Mardaga, coll. Philosophie et Langage, 184 p.

APOSTEL, L. (1967), "Syntaxe, sémantique et pragmatique", PIAGET, J. (dir.), *Logique et connaissance scientifique*, Encyclopédie de la Pléiade, ed. 1973, pp 290-311.

BAYLON, Christian ; FABRE, Paul (1978), *Grammaire systématique de la langue française*, Nathan, coll. Université, 287 p.

BEBEL-GISLER, D. (1976), *La langue créole force jugulée*, L'Harmattan et Nouvelle Optique, 255 p.

BENVENISTE, É. (1956), "La nature des pronoms", *Problèmes de linguistique générale*, I (1966), Gallimard, pp 251-257.

BENVENISTE, É. (1958), "Catégories de pensée et catégories de langue", *Problèmes de linguistique générale*, I (1966), Gallimard, pp 63-74.

BENVENISTE, É. (1959), "Les relations de temps dans le verbe français", *Problèmes de linguistique générale*, I (1966), Gallimard, pp 237-250.

BENVENISTE, É. (1963), "La philosophie analytique et le langage", *Problèmes de linguistique générale*, I (1966), Gallimard, pp 267-276.

BENVENISTE, É. (1967), "La forme et le sens dans le langage", *Problèmes de linguistique générale*, II (1974), Gallimard, pp 215-238.

BENVENISTE, É. (1970), "L'appareil formel de l'énonciation", *Problèmes de*

linguistique générale, II (1974), Gallimard, pp 79-88.

BERRENDONNER, A. (1981), *Éléments de pragmatique linguistique*, Minuit, coll. propositions, 247 p.

BLANCHE-BENVENISTE, Cl. ; JEANJEAN C. (1987), *Le français parlé -transcription et édition*, Didier érudition, Paris, 264 p.

BOISVERT, L. ; LAURENDEAU, P. (1988). "Répertoire des corpus québécois de langue orale", *Revue québécoise de linguistique*, Université du Québec à Montréal, vol. 17, no 2, pp 241-262.

BOURDIEU, P. (1982), *Ce que parler veut dire - L'économie des échanges linguistiques*, Fayard, Paris, 244 p.

BOUSCAREN, Janine et Chuquet, Jean (1987), *Grammaire et textes anglais : guide pour l'analyse linguistique*, Gap, Ophrys, 203 p.

BRONCKART, J.-P. (1977), *Théories du langage. Une introduction critique*, Pierre Mardaga éditeur, 358 p.

BROUSSEAU, A.-M. & Nikiema, E. (2001) *Phonologie et morphologie du français*, Fides: Montréal., 455p.

BROUSSEAU, A.-M. & ROBERGE, Y. (2000) *Syntaxe et sémantique du français*, Fides: Montréal., 352p.

CALVET, L.-J. (1974), *Linguistique et colonialisme*, Paris, Payot, 250 p.

CERVONI, J. (1987), *L'énonciation*, Presses universitaires de France, coll linguistique

nouvelle, 128 p.

CHAURAND, Jacques (1977), *Introduction à l'histoire du vocabulaire français*, Bordas, collection Études, 210 p.

CHERVEL, A. (1981), *Histoire de la grammaire scolaire*, Petite bibliothèque Payot, no 394, 309 p.

CHOMSKY, N. (1969), *La linguistique cartésienne. Un chapitre de l'histoire de la pensée rationaliste*, Le seuil, coll. L'ordre philosophique, 183 p.

CHOMSKY, N. (1959), *Structures syntaxiques*, Paris, Seuil., 141 p.

CHOMSKY, N. (1971), *Aspects de la théorie syntaxique*, Paris, Seuil., 284 p.

CHOMSKY, N. (1970), *Le langage et la pensée*, Paris, Payot, Petite bibliothèque, 145 p.

CULIOLI, A. ; PRIETO, L. (1967), "La communication verbale", ALEXANDRE, P. dir. *L'homme et les autres (L'aventure humaine - Encyclopédie des sciences de l'homme)*, Grange Batelière, Paris ; Kister, Genève, pp 65-73.

CULIOLI, A. (1990), *Pour une linguistique de l'Énonciation - Opérations et représentations* (Tome 1), Ophrys, coll. l'homme dans la langue 225 p.

CULIOLI, A. (1999a), *Pour une linguistique de l'Énonciation - Formalisation et opérations et repérages* (Tome 2), Ophrys, Paris, 183p.

CULIOLI, A. (1999b), *Pour une linguistique de l'Énonciation - Domaine notionnel* (Tome 3), Ophrys, Paris, 192 p.

DUBOIS, J.; EDELINE, F.; KLIKENBERG, J.-M.; MINGUET, P.; PIRE, F. TRINON, H. (1970), *Rhétorique générale*, Larousse, 206 p.

DUCROT, O. (1972), *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Hermann, coll. Savoir, 311 p. (seconde édition corrigée et augmentée).

DUCROT, O. (1980), *les échelles argumentatives*, Minuit, coll. Propositions, 96 p.

DUCROT, O. et Alii (1980), *Les mots du discours*, Minuit, coll. Le Sens commun, 241 p.

DUCROT, O. (1984), *Le dire et le dit*, Minuit, coll. Propositions, 239 p.

ÉLUERD, R. (1985), *La pragmatique linguistique*, Nathan, coll. université, 222 p.

FRANÇOIS, F. (1968), "Le langage et ses fonctions", *Le langage*, Encyclopédie de la Pléiade, Tome 25, pp 3-19.

GEZUNDHAJT, H. (2000), *Adverbes en -ment et opérations énonciatives*, Sciences pour la communication, Peter Lang, 353p.

GEZUNDHAJT, H. (2000), Introduction à la syntaxe du français
<http://henrietteg.com/archives-UTM/fre378/intro.html>

GUILLAUME, G. (1973), *Principes de linguistique théorique*, recueil de textes inédits publié sous la direction de R. Valin, Presses de l'Université Laval, Québec et Éditions Klincksieck, Paris, 279 p.

HAGEGE, C. (1976), *La grammaire générative réflexions critiques*, Presses

universitaires de France, coll. le linguiste, 244 p.

HJELMSLEV, L. (1968), *Prolégomènes à une théorie du langage*, Paris, Éditions de Minuit.

JACOB. A. (1976), *Introduction à la philosophie du langage*, Gallimard, coll. idées, 429 p.

JAKOBSON, R. (1963), *Essais de linguistique générale*, Paris, Éditions de Minuit, 214 p.

KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1990), *Les interactions verbales*, Armand Colin, Paris.

KRISTEVA, J. (1981), *Le langage, cet inconnu*, le Seuil, coll. Point, 334 p.

LABRIE, V. (1979), "Le Sabre de Lumière et de Vertu de Sagesse : Anatomie d'une Rémémoration [sic]", *Canadian Folklore Canadien*, vol. 1, no 1 & 2, Toronto, pp 37-70.

LAURENDEAU, P. (1985), "La langue québécoise ; un vernaculaire du français", *Itinéraires et contacts de cultures*, vol. 6, Paris - Québec, L'Harmattan, pp 91 - 106.

LAURENDEAU, P. (1997), "Moment de l'énonciation, temps de l'énoncé et ordre de procès", *Variation sur la référence verbale*, Cahiers Chronos n° 3, pp. 177 - 198.

LAURENDEAU, P. (1998), "Théorie des opérations énonciatives et représentations : la référentiation", *Linguistique et représentation(s)*, Cahiers de proxématique n° 31,

pp. 91 - 114.

LÉON, Pierre (1992), *Phonétisme et prononciation du français standard*, Paris, Nathan, 192 p.

LYONS, John (1970), *Linguistique générale*, Paris, Larousse, 384 p.

LYONS, John (1977), *Semantics*, Cambridge, New-York, Cambridge University Press, 897 p. YUL P325 L96

LYONS, John (1979), *Introduction to Theoretical linguistics*, Cambridge, New-York, Cambridge University Press, 519 p. YUL P121 L9

LYONS, John (1980), *Sémantique linguistique*, Larousse, Langue et langage, 496 p.

LYONS, John (1981), *Introduzione alla linguistica teorica*, Editori Laterza, Coll. Universale, 3 tomes. YUL P121 L916

MARTIN, Philippe (1997), "La musique de la phrase : comment intonner une phrase française", *Promenades phonétiques*, Editions Mélodie-Toronto, Université de Toronto, pp. 97-112

MOIGNET, G. (1981), *Systématique de la langue française*, Klincksieck, Paris, 346 p.

MOUGEON, Françoise (1995) *Quel français parler ? - Initiation au français parlé au Canada et en France*, Editions du GREF, Les Cahiers de la Collection TEL n° 3, Toronto, 198p.

PICOCHÉ, J. (1992), *Précis de lexicologie française*, Nathan Université, Paris, 192 p.

ROBERGE, Y., (1993) «Tendances actuelles en syntaxe générative», in NESPOULOUS, Jean-Luc, *Tendances actuelles en linguistique générale*, coll. Actualités pédagogiques et psychologiques, Delachaux et Nestlé, pp. 83-105

ROBERGE, Y. ; GEZUNDHAJT H., *Une brève introduction à la grammaire générative*,

site internet : <http://french.chass.utoronto.ca/fre378/>

SAUSSURE, F. de (1972), *Cours de linguistique générale*, édition critique préparée par Tullio de Mauro, Payot, coll. Payothèque, 509 p.

SCHAFF, A. (1964), *Langage et connaissance*, Le Seuil, coll. Point, 248 p.

TESNIÈRE, Lucien (1959), *Éléments de Syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck, 670 p.

VIGNAUX, g. (1988), *Le discours acteur du monde - Énonciation, argumentation et cognition*, Ophrys, coll. l'homme dans la langue, 243 p.

MARTIN, Philippe (1997), "La musique de la phrase : comment intonner une phrase française", *Promenades phonétiques*, Editions Mélodie-Toronto, Université de Toronto, pp. 97-112

MOIGNET, G. (1981), *Systématique de la langue française*, Klincksieck, Paris, 346 p.

MOUGEON, Françoise (1995) *Quel français parler ? - Initiation au français parlé au Canada et en France*, Editions du GREF, Les Cahiers de la Collection TEL n° 3, Toronto, 198p.

PICOCHÉ, J. (1992), *Précis de lexicologie française*, Nathan Université, Paris, 192 p.

ROBERGE, Y., (1993) «Tendances actuelles en syntaxe générative», in NESPOULOUS, Jean-Luc, *Tendances actuelles en linguistique générale*, coll. Actualités pédagogiques

et psychologiques, Delachaux et Nestlé, pp. 83-105

ROBERGE, Y. ; GEZUNDHAJT H., *Une brève introduction à la grammaire générative*, site internet : <http://french.chass.utoronto.ca/fre378/>

SAUSSURE, F. de (1972), *Cours de linguistique générale*, édition critique préparée par Tullio de Mauro, Payot, coll. Payothèque, 509 p.

SCHAFF, A. (1964), *Langage et connaissance*, Le Seuil, coll. Point, 248 p.

TESNIÈRE, Lucien (1959), *Éléments de Syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck, 670 p.

VIGNAUX, g. (1988), *Le discours acteur du monde - Énonciation, argumentation et cognition*, Ophrys, coll. l'homme dans la langue, 243 p.

BALLARD, Michel : *De Ciceron a Benjamin. Traducteurs, traductions, réflexions*. Presses Universitaires de Lille, 1992.

BALLARD, Michel et D'Hulst, Lieven (eds.) : *La Traduction en France à l'âge classique*. Presses Universitaires du Septentrion, Lille III, 1996.

BENJAMIN, Walter : *La Tache du traducteur* (1923). Traduit par M. de Gandillac. In Walter Benjamin, *Œuvres I*. Gallimard, Paris, 2000, pp. 244-262.

BERMAN, Antoine : *L'épreuve de l'étranger. Culture et traduction dans l'Allemagne romantique*. Gallimard, Paris, 1984.

Bocquet, Claude : *La traduction juridique. Fondement et méthode*. De Boeck, Bruxelles, 2008.

CARY, Edmond : *Les grands traducteurs français*. Librairie de l'Université Georg & Cie, Genève, 1963.

DOTOLI, Giovanni : *Traduire en français du Moyen-âge au XXIe siècle*. Hermann Editeurs, Paris, 2010.

ECO, Umberto : *Dire presque la même chose. Expériences de traduction*. Grasset, Paris, 2010, Bompiani, Milano, 2003.

Gentzler, Edwin: *Teorie della traduzione. Tendenze contemporanee*. 2010, De Agostini Scuola Srl, Novara (UTET, Torino, 1998), orig. *Contemporary Translation Theories*, 1993, traduit de l'anglais par Maria Teresa Musacchio.

GILE, Daniel : *La traduction. La comprendre, l'apprendre*. PUF, Paris, 2005.

GOUANVIC, Jean-Marc : *Pratique sociale de la traduction. Le roman réaliste américain dans le champ littéraire français (1920-1960)*. Artois Presses Université, Arras, 2007.

GUIDERE, Mathieu : *Introduction à la traductologie. Penser la traduction : hier, aujourd'hui, demain*. De Boeck, Paris, 2010.

Jacobson, Roman : *Essais de linguistique générale. 1. Les fondations du langage*. Les Editions de Minuit, Paris, (1963) 2003.

LADMIRAL, Jean-René : *Traduire. Théorèmes pour la traduction*. Gallimard, Paris, 1994.

MALINGRET, Laurence : *Stratégies de traduction : les Lettres hispaniques en langue française*. Artois Presses Université, Arras, 2002.

MESCHONNIC, Henri : *Ethique et politique du traduire*. Verdier, 2007.

Morini, Massimiliano : *La traduzione. Teorie. Strumenti. Pratiche*. Sironi Editore, Milano, 2007.

MOUNIN, Georges : *Les problèmes théoriques de la traduction*. Gallimard, Paris, 1963.

MOUNIN, Georges : *Linguistique et traduction*. Dessart et Mardaga, Bruxelles, 1976.

Moya, Virgilio : *La selva de la traducción. Teorías traductológicas contemporáneas*. Madrid : Catedra, 3a ed. 2010 (1a ed. 2004).

Newmark, Peter : *Manuel de traduction*. Madrid : Catedra, 6a ed. 2010 (1a ed. 1992), orig. *A Textbook of Translation*. 1987, traduit de l'anglais par Virgilio Moya.

Nord, Christiane : *La traduction : une activité ciblée. Introduction aux approches fonctionnalistes*. Arras : Artois Presses Université, 2008. Traduit de l'anglais *Translating as a Purposeful Activity. Functionalist Approaches Explained* (1997) par Beverly Adab.

OSEKI-DEPRE, Ines : *Théories et pratiques de la traduction littéraire*. Armand Colin, Paris, 2011 (1999).

OUSTINOFF, Michael : *La traduction*. PUF, Que sais-je ?, Paris, 2007.

SAPIRO, Gisele (dir.) : *Translatio. Le marché de la traduction en France à l'heure de la mondialisation*. CNRS Editions, Paris, 2008.

SELESKOVITCH, Danica, LEDERER, Marianne : *Interpréter pour traduire*. Didier Erudition (Klincksieck), 2001.

SELESKOVITCH, Danica, LEDERER, Marianne : *Pédagogie raisonnée de l'interprétation*. Didier Erudition (Klincksieck), 2e ed., 2002.